

Les chauffeurs entendent sortir les autobus

par Jules BELIVEAU

Si ni les trois groupes d'employés actuellement en grève, ni le président Lawrence Hanigan de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), ni le médiateur gouvernemental Roger Pilon, ni la Commission parlementaire du travail et de la main-d'œuvre, non plus qu'une loi spéciale peut-être encore à venir mais non encore adoptée, ne parviennent à assurer très bientôt la reprise normale du transport en commun à Montréal, les chauffeurs

d'autobus et les opérateurs du métro, eux, s'en chargeront. C'est du moins ce qu'a affirmé hier, au cours d'une conférence de presse, le président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et des opérateurs du métro de la CTCUM, M. Normand Hamelin, qui a d'ailleurs répété que les membres de son syndicat se rendront en force cet après-midi sur les lieux de leur travail pour au moins attendre les dernières nouvelles au sujet de la grève des employés d'entretien, de bureau et des caissiers de la CTCUM. Si ces nouvelles en provenance de

Québec, où le médiateur Laporte doit présenter à 15 heures son rapport devant la Commission parlementaire du travail, annoncent la reprise immédiate du travail, a dit M. Hamelin, les chauffeurs et opérateurs seront déjà là pour assurer la reprise du transport en commun à Montréal pour l'heure de la rentrée chez eux des travailleurs. Dans le cas contraire, toutefois, a confié le président de la Fraternité, c'est-à-dire si personne ne parvient à décider de la reprise des opérations des véhicules de la CTCUM avant quatre ou cinq jours, les chauffeurs

d'autobus et les opérateurs de métro se proposent de la prendre, cette décision. Voulant prévenir toute accusation relative au travail des briseurs de grève ("scabs"), M. Hamelin a d'abord indiqué qu'il fallait bien s'entendre sur la définition de cette expression. "Est scab, a dit celui-ci, celui qui effectue le travail normalement effectué par d'autres travailleurs lorsque ceux-ci sont en grève." Or, selon M. Hamelin, il n'est pas question que les chauffeurs d'autobus remplacent les grévistes puisqu'ils ne feront que conduire les véhicules. Et

l'on sait que les grévistes sont les hommes de garage et d'entretien, les employés de bureau et les caissiers. Mais qui fera le plein d'essence des autobus? A cette question, le président de la Fraternité des chauffeurs a répondu d'abord que la CTCUM compte suffisamment d'employés cadres pouvant se charger de cette tâche. En cas d'obstacle de ce côté, a toutefois indiqué plus tard M. Hamelin, les chauffeurs devront décider de la marche à suivre. La récupération des salaires Au fait, ce qui semble le plus im-

portant pour la Fraternité des chauffeurs, c'est la récupération des salaires qu'ils ont perdus depuis le début de la grève des trois autres groupes d'employés, salaires que le président de la CTCUM a affirmé qu'ils ne seraient pas versés puisque le service du transport en commun montréalais est paralysé. Les chauffeurs d'autobus et les opérateurs du métro allèguent également Voir CHAUFFEURS, page A 6

* Autres informations en page A 3

la presse

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE
MONTREAL
MARDI 23 SEPTEMBRE 1975
91e ANNEE, No 227
106 PAGES, 6 CAHIERS

25 CENTS
Abtibi/Côte Nord 30c
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.40
METEO
Temps nuageux avec des averses
Minimum : 8 Maximum : 18
Demain : Peu de changements
Détails à la page A 2



Le président Ford se baisse instinctivement en entendant la détonation d'une arme à feu, au moment où il quittait l'hôtel St. Francis. Les agents qui l'entouraient l'ont promptement poussé dans la voiture blindée qui devait le conduire à l'aéroport.

Ford échappe à un deuxième attentat

SAN FRANCISCO (AFP, UPI, PA) — Pour la deuxième fois en 17 jours, le président Ford a échappé, hier, à un attentat perpétré contre lui en Californie et par une femme à chaque occasion. C'est au moment où il sortait de l'hôtel St. Francis et allait monter dans sa voiture blindée pour se rendre à l'aéroport qu'une femme portant un pantalon bleu et des bottes de cow-boy a fait feu sur lui avec un pistolet de calibre .38 d'une distance de 35 à 40 pieds. C'est un spectateur alerte, un ancien fusilier marin de 33 ans, Oliver Sipple, qui fit dévier l'arme, et des policiers qui étaient tout près maîtrisèrent rapidement la femme. Le projectile a ricoché sur le trottoir et a

atteint un chauffeur de taxi, le blessant légèrement. M. Ford s'est baissé instinctivement en entendant la détonation et les agents du service secret l'ont couvert de leur corps tout en le poussant rapidement à l'intérieur de la voiture. La femme fut promptement conduite dans l'hôtel avant d'être transférée au tribunal fédéral de la ville, où elle a comparu hier soir. Il s'agit de Sarah Jean Moore, 45 ans, militante de gauche connue de la police et qui a déjà affirmé avoir été une indicatrice occasionnelle du FBI. Un cautionnement de \$500,000 Après s'être enquis de sa situation

financière, le juge Owen Woodruff a désigné un avocat d'office pour la défendre et a fixé le cautionnement pour sa mise en liberté à \$500,000. La prévenue, qui s'est bornée à déclarer qu'elle était célibataire avec un enfant à charge et qu'elle était en chômage depuis mai 1975, comparaitra à nouveau mardi devant le tribunal. Cette femme avait été interrogée dimanche, 24 heures avant l'attentat, devant son domicile du quartier de la Mission. Elle avait même été fouillée et les agents avaient découvert qu'elle portait un pistolet. On l'avait alors conduite au commissariat où l'arme avait été confisquée avant que la femme ne soit remise en liberté. Hier, armée d'un autre pistolet,

vêtue d'un pantalon et de bottes de cow-boy, elle se glissait dans la foule qui entourait l'hôtel St. Francis et tirait sur le président. M. Ford, selon son entourage, n'a pas été traumatisé par l'incident. Comme prévu, il s'est rendu à l'aéroport où il a rejoint sa femme et l'avion présidentiel décollait peu après à destination de Washington. Autre incident C'était le deuxième incident de la journée touchant le président. En Voir FORD, page A 6 Autres informations et photos en page E 12



Sarah Jean Moore, la femme qui a tiré un coup de feu en direction du président Ford, peu après son attentat.

Hold-up aux 50,000 volts

MIAMI (AFP) — Une nouvelle arme figure désormais dans la panoplie des auteurs de hold-up aux Etats-Unis: le revolver à fléchettes électrisées à 50,000 volts... William Lawson, surveillant d'une station-service de Miami, en Floride, vient d'en faire, pour la première fois dans l'histoire des attaques à main armée, la désagréable expérience. Il l'a ainsi contée à la police. Une jolie blonde est entrée dans la station. En souriant elle a braqué sur lui un objet gris semblable à une lampe de poche. "J'ai brusquement été pris de douleurs vives au côté droit et me suis écroulé, le corps secoué de convulsions." Une fléchette, décochée par la lampe de poche, venait de l'atteindre. Pendant que la jeune femme vidait le tiroir-caisse, un complice a retiré les fils qui reliaient le projectile fiché dans le corps du pompiste à son lanceur, puis le couple a disparu. Les enquêteurs ont déclaré que l'arme dont s'est servi ce couple provenait vraisemblablement du lot de huit revolvers lanceurs de fléchettes électrisées volés récemment d'un magasin de Miami. Le fabricant de ces revolvers, "Taser System", les a baptisés "Taser Public Defender". Ils peuvent lancer deux fléchettes de 3 cm de long qui, reliées par fil à une batterie, déchargent dans le corps de la personne atteinte un courant de 50,000 volts.



Les Expos perdent et gagnent — page B 2

AUJOURD'HUI St-Léonard

Le ministre Jérôme Choquette n'aurait pas manifesté l'intention de créer une exception pour Saint-Léonard, lors de rencontres séparées que le ministre de l'Éducation a eues hier avec le Consiglio Educativo Italo-Canadese et la Commission scolaire Le Royer. Le Consiglio a alors présenté une nouvelle façon d'envisager les choses: en vertu de la loi 63 et du nombre insuffisant de maternelles, on pouvait facilement passer, jusqu'ici, de ces maternelles françaises en première année dans le secteur anglais à Le Royer.

— page D 1

ECONOMIE & FINANCES

- La note pétrolière des Québécois risque de dépasser \$70 millions
- Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, défend avec force la hausse des taux d'intérêt
- Québec hésite à se lancer dans l'amiante en achetant Asbestos Corp.
- La société de finance IAC veut faire peau neuve en devenant banque à charte

— cahier C

Espagne

Un jeune homme de la neuvième génération de la lignée royale espagnole attend encore patiemment le moment de monter sur le trône. En même temps, dans les prisons du pays, une dizaine de terroristes basques, condamnés à la peine du garrot pour le meurtre de deux policiers espagnols attendent le résultat de leur appel ou des pressions exercées en leur faveur par des groupes comme celui qui a été expulsé hier d'Espagne où il portait un message signé par André Malraux, Pierre Mendes France, Jean-Paul Sartre et Louis Aragon. Le sort des prisonniers repose entre les mains d'un vieil homme aux décisions imprévisibles.

— pages A 11 et E 1

SOMMAIRE

Alimentation : D 7
Arts et spectacles : B 13 à B 15
Bandes dessinées : C 12
Cinéma : B 14
Décès, naissances, etc. : E 11
Economie : C 1 à C 8
Etes-vous observateur? : C 12
Horoscope : D 6
Informations étrangères : E 1, E 12
L'auto : B 6, B 7
Les maux de notre langue : B 12
Loisirs et récréation : C 12
Mon œil sur Montréal : D 5
Mots croisés : D 14
Page des lecteurs : A 5
Petites annonces : D 10 à D 15, E 2 à E 11
Radio et télévision : B 15
Sports : B 1 à B 5, B 11
VADIM : D 12
Vivre aujourd'hui : D 4 à D 6

Le Front commun: \$1.2 milliard

par Pierre VENNAT et Daniel L'HEUREUX

C'est à la fin du mois, ou au plus tard dans les premiers jours d'octobre, que le gouvernement québécois fera connaître sa politique salariale et sa réponse aux demandes de ses employés, qui, elles, sont de l'ordre d'environ \$1.2 milliard. En attendant, le ministre Oswald Parent rencontrera, lundi prochain,

les trois coordonnateurs du plus important groupe, le Front commun CEQ-CSN-FTQ. MM. Robert Gaulin, Jacques Desmarais et Michel Grant, afin de discuter avec eux du fonctionnement de la table centrale où seront entamées les négociations sur les salaires de 185,000 des employés de l'Etat. M. Parent sera alors accompagné du coordonnateur gouvernemental des négociations, Me Richard Drouin, et

de son conseiller spécial, Roger Samson. Quant à la politique salariale gouvernementale, elle serait à peu près arrêtée. Le comité interministériel s'occupant de la fonction publique se réunit aujourd'hui pour mettre une dernière main au document qui pourrait être présenté au cabinet, dès demain. En attendant le comité de liaison du Front commun se réunit, lui aussi

dans la Vieille capitale aujourd'hui, également à huis clos. Une question de gros sous Actuellement, salaires, indexation et avantages sociaux compris, la masse salariale du gouvernement est de près de \$4 milliards, plus précisément \$3,968,000,000. De cette somme, \$3,334,000,000 vont

à des syndiqués, en salaires, indexation et bénéfices marginaux. En fait, la masse salariale comme telle, pour les syndiqués seulement, est de \$2,379,000,000 soit \$401 millions pour la fonction publique, \$1,088,000,000 pour l'éducation et \$865 millions pour les affaires sociales. "A l'oeil", les demandes salariales Voir FRONT, page A 6

La limite de pêche de 200 milles: le Canada se fait plus impatient

OTTAWA (d'après CP) — Le gouvernement canadien a manifesté hier une certaine impatience quant à la protection internationale des réserves de pêche, mais il a laissé entendre en même temps qu'il était prêt à attendre jusqu'en mars prochain avant d'envisager de décréter unilatéralement une limite de pêche de 200 milles.

Deux ministres, parlant lors de réunions distinctes, ont souligné que le peuple canadien n'attendrait pas indéfiniment que les mesures appropriées soient prises, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.

Il s'agit du ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen, qui prononçait le premier discours du Canada à la nouvelle session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et du ministre des Pêcheries Roméo Leblanc, dont l'auditoire était composé des représentants de 17 pays membres de la Commission internationale des pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique réunis à Montréal.

M. MacEachen a déclaré que si un traité international n'est pas conclu à brève échéance, le gouvernement canadien se résignera "à recourir à d'autres solutions pour protéger ses intérêts nationaux les plus essentiels."

En remarquant que "la survie économique et sociale de communautés entières dans certaines régions côtières du Canada dépend du succès de la conférence sur le droit de la mer, ou sinon d'une solution de rechange", le ministre canadien a ajouté: "Compte tenu de ses obligations nationales et internationales, le gouvernement du Canada accorde la plus grande priorité à une série de pourparlers qu'il a engagés avec les pays qui pêchent sur nos côtes, dans le but de préparer le prolongement de notre juridiction sur



M. Allen MacEachen

les pêches à la lumière du consensus qui se dégage de la troisième conférence sur le droit de la mer."

La quatrième session de la conférence sur le droit de la mer, qui débute à New York en mars 1976, est la plus importante, de l'avis du Canada, qui est conscient "qu'un accord final exigera de tous les participants une attitude responsable et souple, surtout que l'urgence est réelle".

Juridiction

M. MacEachen a ensuite précisé, dans une conférence de presse, que le Canada, en dernier ressort, pourrait proclamer unilatéralement sa juridiction sur une zone de pêche de 200 milles. En attendant, le Canada exposera sa position, mardi à Montréal, devant la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest, et demandera aux pays qui en font partie de réduire leur pêche de 40 p. cent.

M. Leblanc

De son côté, le ministre des Pêcheries, M. Roméo Leblanc, a déclaré aux représentants de 17 pays qu'à moins qu'ils ne s'entendent sur une limitation de leurs prises afin d'enrayer le déclin des réserves de poisson, ils



M. Roméo Leblanc

ne seraient bientôt plus autorisés à jeter leurs filets dans les eaux canadiennes.

Parlant à l'occasion d'une assemblée spéciale de la Commission internationale des pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique, M. Leblanc a souligné que les réserves canadiennes avaient décliné "d'une façon tragique".

Selon lui, il n'existe que deux moyens de contrer cette tendance: que les membres de la Commission s'entendent sur des mesures de conservation efficaces pour la saison de pêche 1976, ou qu'ils perdent leurs privilèges de pêche.

"L'échec de cette réunion, a-t-il dit à son tour le ministre, forcera le Canada à chercher une solution hors de la Commission et ne fera qu'intensifier le mécontentement du peuple canadien vis-à-vis de la pêche internationale en eaux canadiennes. Cette attitude ne faciliterait pas au Canada la libération de l'utilisation de ses ports par les flottilles étrangères lorsqu'il aura étendu ses limites de pêche, car une telle mesure serait difficile à justifier aux yeux d'un peuple qui n'aurait été témoin d'aucune coopération de la part des autres pays."

Un milliard pour l'épuration des eaux du Québec d'ici 1980

QUÉBEC (PC) — Une entente fédérale-provinciale quinquennale sur le financement de projet d'égouts au Qué-

bec a été signée hier à Hull, a-t-on appris hier à Québec.

L'entente, qui implique des déboursés d'environ 70 millions pour l'année en cours et \$1 milliard en cinq ans vise à prévenir la pollution des eaux ou à la combattre.

En vertu de l'accord, le Québec mettra en 1975 à la disposition des municipalités des subventions s'élevant à \$132 millions tandis que la Société centrale d'hypothèques et de logement versera \$50 millions en prêts et \$6 millions en subventions au nom du gouvernement fédéral.

Cette aide financière est offerte aux municipalités et aux organismes inter-municipaux par l'entremise du gouvernement provincial. L'aide fédérale en vertu de cette entente atteindra les 700 millions en prêts et en subvention.

Par cet accord, le Québec s'engage à continuer l'élaboration des plans globaux des programmes d'assainissement des eaux et d'utilisation du sol dont les municipalités seront les maîtres d'oeuvre.

Le Québec pourra ainsi financer la première étape de son programme d'épuration des eaux qui comprend les projets suivants:

— la Communauté régionale de l'Outaouais: Hull, Gatineau et Lucerne;
— la Communauté urbaine de Montréal;
— la ville de Laval;

rieuses situations de pollution ont été constatées par des études poussées:

— le bassin de la rivière Yamaska, y compris les villes de Granby, Cowansville, Farnham, Acton Vale, Waterloo et St-Hyacinthe;

— la région métropolitaine de Québec;

La deuxième étape portera sur des bassins ou agglomérations où de sé-

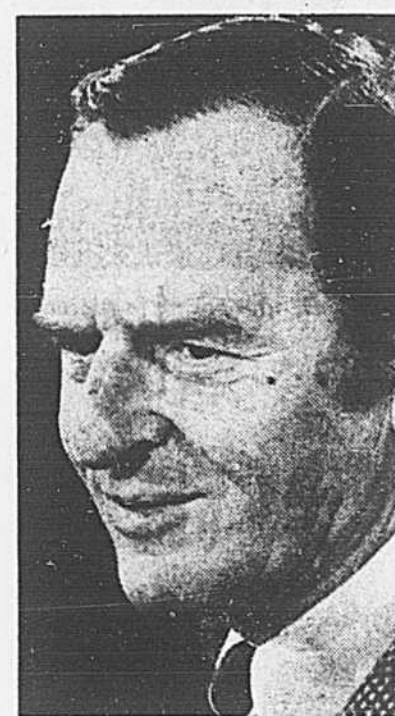
— les bassins des rivières Magog, St-François, du lac St-Louis et de la baie Missisquoi;

— une partie du bassin de la rivière du Nord.

La SCHL offre des prêts pour l'aménagement de services de captage et de traitement des eaux vannes et peut, dans certains cas, renoncer au remboursement de 25 pour cent du capital et de l'intérêt.

La société fédérale offre également une aide financière pour divers autres projets dans le même domaine. Jusqu'ici le Québec a reçu \$170.4 millions pour la réalisation de projets d'égouts, le prêt le plus considérable approuvé par la SCHL ayant été celui de \$22 millions consenti à la Communauté urbaine de Montréal.

L'entente fédérale provinciale a été signée hier par le ministre québécois des Affaires municipales et de l'Environnement Victor C. Goldbloom et le ministre fédéral chargé des Affaires urbaines Barney Danson.



M. Barnett Danson, ministre fédéral des Affaires urbaines a ratifié l'entente en compagnie de son homologue provincial Victor Goldbloom.

LA MÉTÉO

Le beau temps continue à se faire rare sur la province. Hier, seule la Gaspésie a connu du temps ensoleillé et chaud. Ailleurs, le temps est demeuré plutôt nuageux avec quelques averses et les températures légèrement inférieures à la normale. Dans les prochains jours, une circulation d'air froid et instable favorisera partout des nuages, quelques averses et du vent.

à Montréal

AUJOURD'HUI DEMAIN
Minimum: 8 — Maximum: 18
Temps nuageux avec des averses Peu de changements.

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	6	16	Nuageux et averses	Peu de changements
Outaouais	3	18	"	"
Laurentides	3	18	"	"
Cantons de l'Est	3	18	"	"
Mauricie	6	14	"	"
Québec	3	18	"	"
Lac-Saint-Jean	6	14	"	"
Rimouski	10	16	Nuag., averses venteux	"
Gaspésie	10	16	Nuag., averses venteux	"
Baie-Comeau	6	14	Nuag., poss. averses	"
Sept-Îles	6	14	Nuag., poss. averses	"

au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	6 18
Alberta	"	Edmonton	4 25
Saskatchewan	"	Régina	2 22
Manitoba	"	Winnipeg	3 17
Ontario	Averse	Toronto	10 18
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	10 20
Nouvelle-Ecosse	"	Halifax	10 20
Ile-du-Prince-Edouard	"	Charlottetown	10 20
Terre-Neuve	"	Saint-Jean	14 18

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Aux Etats-Unis	Min.	Max.
New York	14	21	Chicago	7	18
Washington	15	23	San Francisco	13	17
Boston	12	21	Nile-Orléans	16	22
			Miami	23	32

Vers les capitales

Amsterdam	— 17	Londres	— 16	Stockholm	— 14
Athènes	— 0	Le Caire	— 31	Sydney	— 23
Berlin	— 16	Lisbonne	—	Tokyo	— 23
Bruxelles	— 14	Madrid	— 24	Tunis	— 25
Casablanca	— 23	Moscou	— 23	Vienne	— 22
Genève	— 21	Paris	— 19	Varsovie	— 17
Hong Kong	— 30	Rome	— 17		

Vers les plages

Acapulco	24	31	Bermudes	24	30	Nassau	22	29
Mexico	13	20	Barbades	24	25	Rio de Janeiro	25	31

On s'entend pour dépenser \$300 millions sur les HLM

OTTAWA (PC) — Les ministres fédéral et provinciaux de l'Habitation ont convenus de dépenser sur les habitations à loyer modique le reste des \$300 millions que le gouvernement central a consacré à l'habitation durant le présent exercice financier.

Le ministre fédéral des Affaires ur-

baines, M. Barney Danson, à l'issue d'une rencontre avec ses homologues provinciaux, a précisé que les provinces soumettront des propositions précises d'ici quelques semaines, afin que les sommes disponibles puissent être appropriées avant la fin de l'année.

Plus de la moitié des provinces ca-

nadiennes ont aussi appuyé les programmes nationaux de garantie afin de protéger les consommateurs contre les défauts de construction. Un tel programme de garantie pourrait être appliqué dès le début de la prochaine année.

Les ministres provinciaux ont aussi fait pression auprès de M. Danson afin que le fédéral prenne des mesures pour pallier à la hausse constante des taux d'intérêt hypothécaire et au ralentissement de la construction, particulièrement dans le cas des habitations à logements.

Contrôle

M. Danson a affirmé que les politiques provinciales exprimées par ses collègues rejoignent ses propres pensées et qu'elles l'aideront dans sa tâche et dans celle du nouveau ministre des Finances.

Alors que plusieurs ministres provinciaux subissent de fortes pressions de groupes réclamant un contrôle des loyers, la majorité des ministres ont laissé entendre que de tels contrôles ne sont pas la solution au problème du logement.

Par ailleurs, certains ministres provinciaux ont réitéré leurs critiques à l'encontre du rôle important des autorités fédérales dans le domaine du logement et ont demandé l'élaboration d'une politique de planification plus progressive.

M. Saul Miller, ministre des Affaires urbaines du Manitoba, a déclaré dans une entrevue que la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) met trop de temps à approuver les demandes de nouveaux logements.

Il arrive que la totalité du budget du logement ne soit pas dépensé à la fin de l'année en raison des retards apportés dans l'approbation des demandes, a-t-il souligné.

M. Donald Irvine, ministre du Logement de l'Ontario, affirme pour sa part, dans une déclaration publiée avant le début de la conférence, qu'Ontario joue un rôle trop important dans le domaine du logement.

La SCHL devrait se limiter à prêter de l'argent aux provinces responsables de programmes de logement bien définis, a-t-il déclaré.

Lalonde: pas question de pension à 60 ans

REGINA (PC) — Le ministre Marc Lalonde de la Santé a affirmé hier soir que le gouvernement fédéral ne peut se permettre d'accorder la pension de vieillesse à tous les Canadiens âgés de 60 ans et plus.

Même si le gouvernement avait les ressources financières pour agir ainsi, a ajouté M. Lalonde, une telle décision pourrait avoir un effet néfaste sur les compagnies privées.

Prononçant une allocution devant les Senior Citizens' Federation, le ministre a précisé qu'une telle politique déclencherait une réaction en chaîne en vertu de la Loi sur les pensions de vieillesse du Canada et des pensions à caractère privé.

"Les coûts grimperaient considérablement, non seulement pour la sécurité de vieillesse, mais aussi pour le Plan de pension du Canada et le Régime de retraite de l'Ontario, tout au-

Il estime qu'il en coûterait au gouvernement fédéral \$1.3 milliard par année pour réduire l'âge de la pension de 65 à 60 ans.

"Même si nous avions cet argent en mains, il serait préférable de le verser à tous ceux qui ont plus de 60 ans," dit-il.

"Nous devons répondre aux besoins les plus urgents de la société, en premier lieu."

L'inflation ralentit aux USA

Selon AP et AFP

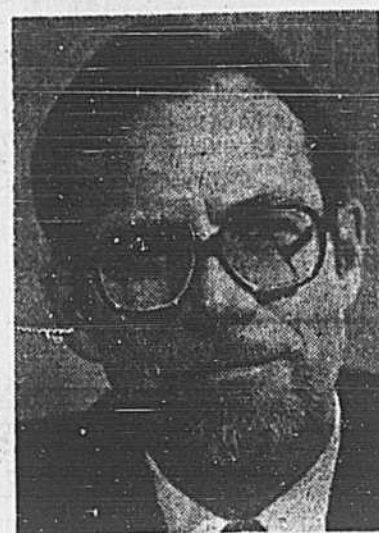
Le taux d'inflation aux Etats-Unis a brusquement ralenti le mois dernier, n'augmentant que de 0.2 pour cent, soit un rythme annuel de seulement 2.4 pour cent.

Cette progression, la plus faible depuis trois ans, succède à deux mois de fortes hausses, qui avaient vu l'indice des prix augmenter de 1.2 pour cent en juillet et de 0.8 pour cent en juin, soit un rythme annuel respectif de 14.4 pour cent et de 9.6 pour cent.

Toutefois, les analystes du gouvernement soulignent qu'il est encore trop tôt pour savoir si cette nouvelle tendance se maintiendra. Plusieurs éco-

nomistes américains ont déjà affirmé que l'inflation menaçait la reprise économique qui fait jour aux Etats-Unis.

Les Américains pourront néanmoins se réjouir d'avoir vu leur salaire réel augmenter au cours du mois d'août grâce à ce ralentissement abrupte de l'augmentation des prix de détail. Les revenus réels des salaires ont ainsi augmenté de 1.1 pour cent sur la période de 12 mois se terminant à la fin d'août, rapporte le département du Travail. C'est la première fois qu'une progression de ces revenus est enregistrée sur une telle période depuis février 1973.



M. Jacques-Yvan MORIN

J.-Y. Morin: un objectif, changer de gouvernement

SHERBROOKE (PC) — Les Québécois doivent se préparer de façon impérative à un changement de gouvernement au printemps ou à l'automne prochain.

C'est ce qu'a soutenu lundi soir le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Jacques-Yvan Morin, alors qu'il prenait la parole devant différents clubs sociaux de l'Estrie à Sherbrooke.

La situation économique actuelle du Québec et la crise des valeurs morales engendrée par le gouvernement Bourassa sont autant de raisons qui justifient cet éventuel changement de gouvernement, selon M. Morin.

Le chef parlementaire du Parti québécois a rappelé que depuis 1974, le taux de croissance de l'économie québécoise est "à toutes fins pratiques nul, et même négatif". L'inflation continue de rogner le pouvoir d'achat des Québécois, les investissements manufacturiers accusent une baisse et les mises en chantiers dans le domaine domiciliaire sont inférieures de 50 p. cent à celles de 1974, selon M. Morin.

Le leader péquiste a reconnu qu'il s'agit là de problèmes qui confrontent l'ensemble de l'économie occidentale. "Mais alors que partout les gouvernements occidentaux multiplient les initiatives, revisent leurs programmes et déploient une activité redoublée, chez nous la situation internationale sert d'alibi et de prétexte pour perpétuer une inertie gouvernementale" a-t-il dit.

M. Morin a rappelé qu'il n'est plus vrai de dire que le Canada possède "le deuxième niveau de vie au monde, ce qui n'a jamais été vrai pour les Québécois francophones".

"D'abord dépassé par quelques petits pays d'Europe, Suède, Suisse, Hollande, le Canada vient tout récemment de glisser derrière l'Allemagne fédérale et la France" a dit M. Morin.

D'autre part, le chef de l'Opposition estime que le gouvernement Bourassa est largement responsable de la crise des valeurs morales que le Québec connaît depuis quelques temps.

M. Morin a rappelé que la commission Cliche avait démontré que le gouvernement violait ses propres lois, ou négligeait de les appliquer comme l'a prouvé la commission Dutil.

"La situation est de plus en plus grave dans tout le Québec, et nous devons nous regrouper à l'intérieur de la deuxième force politique au Québec pour rendre possible la réalisation d'un objectif de plus en plus clair pour la majorité des citoyens: changer de gouvernement", a conclu le chef de l'Opposition.

la Méditation vous rend LIBRE

Découvrez comment à une assemblée d'introduction

Jeudi 25 septembre, 19 h 30
Hôtel Berkeley, Salle Parisienne
1188 ouest, rue Sherbrooke
(Métro Peel)

Renseignements: 273-8803-4-5
ENTRÉE LIBRE

Rafraîchissements et discussion suivent
Sous les auspices de la Divine Light Mission

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E., 7, quai, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont réservés. Couverture de la deuxième classe — Enregistrement numéro 14007, Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GENERALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	285-7070	
Samedi seulement	0.50	EDITORIAL	285-7030
		PROMOTION	285-7100
		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE		PETITES ANNONCES (autres types)	
par porteur:	Nombre de semaines	Commandes	285-7111
Lundi au samedi	13 26 52	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi	\$16.80 \$33.60 \$67.20	Pour changer ou annuler	285-7205
Samedi seulement	\$15.00 \$30.00 \$60.00	du lundi au vendredi: 9h à 16.30h	
	\$13.00 \$26.00		

GRANDES ANNONCES		COMPTABILITE	
par courrier:		Détails	285-7300
Lundi au samedi	\$28.60 \$57.20 \$114.40	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Lundi au vendredi	\$21.45 \$42.90 \$85.80	Carrières et professions, nominations	285-7320
Samedi seulement	\$10.01 \$20.02 \$40.04		

* Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.50

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedis: 9h à 16h)

285-6911



Viateur Lapointe, agriculteur de Saint-Janvier, trouve encombrante la présence de milliers de troncs de pipe-line à la gare locale. Quelques-uns de ces tuyaux passeront bientôt dans sa terre, à moins que...

Des agriculteurs malheureux d'être sur la route du pétrole

par Richard CHARTIER

Ils sont une soixantaine d'agriculteurs de Saint-Janvier, Sainte-Anne-des-Plaines et Saint-Louis de Terrebonne qui attendent l'arrivée prochaine du pipe-line Sarnia-Montréal sur leurs terres comme s'ils attendaient le passage d'une tornade.

Mais ils ont peut-être moins à craindre d'une hypothétique tornade que du pipe-line qui, une fois installé, conditionnera l'exploitation, l'économie et l'écologie de leurs fermes et ce, pour toujours. Une bande de terre de 60 pieds de largeur leur est soustraite de force, afin que le pétrole brut de l'Ouest canadien puisse être acheminé aux raffineries de Montréal-Est.

Droits et servitudes

Les procédures d'expropriation ont pour but d'accorder à l'Interprovincial Pipe-Line Ltd des servitudes sur les bandes de terres concernées. En d'autres mots, les agriculteurs sont forcés de céder une partie de leur droit de propriété à l'Interprovincial, compagnie privée incorporée selon la loi fédérale.

Les agriculteurs se consolent peut-être de pouvoir cultiver au-dessus du conduit souterrain, mais ils ne seront jamais complètement rassurés. Le pipe-line (il s'agit d'un tuyau d'acier à triple paroi de 30 pouces de diamètre) pourrait, qui sait, se briser et répandre du pétrole dans la terre.

Aussi improbables qu'ils puissent paraître, si de tels "incidents de parcours" devaient se produire, la fécondité et la santé des terres expropriées seraient atteintes, menacées à tout le moins.

Le cauchemar du groupe d'agriculteurs remonte au mois de décembre 1974, lorsque des représentants de l'Interprovincial Pipe-Line sont venus leur rendre visite leur demandant de signer une promesse de servitude de 60 pieds de largeur.

Des conséquences

Une trentaine d'agriculteurs ont jugé sur place que ça n'était pas grave et qu'ils pouvaient y aller de leur signature. Le pipe-line n'allait-il pas, en effet, être situé dans la partie la plus éloignée de leurs terres?

Les trente autres ont refusé de signer, ne voyant qu'inconvénients

au fait de consentir à une servitude sur une portion de leur ferme.

Ce n'est qu'au mois de février dernier que la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) des Laurentides a été saisie de cette affaire. L'UPA devait rapidement constater que les soixante agriculteurs concernés voulaient lutter contre les procédures d'expropriation. Les trente qui avaient signé ne demandaient plus qu'à annuler leur promesse.

D'ailleurs, il apparaît bientôt que le pipe-line allait passer dans plusieurs cas au milieu des terres ou près des bâtiments de ferme.

A l'instigation de M. Claude Tailon, agronome évaluateur de l'UPA des Laurentides, un nouveau tracé fut donc proposé à l'Interprovincial Pipe-Line et des pressions furent exercées auprès des gouvernements québécois et fédéral. Mais ce fut peine perdue.

Des délais

Les délais de contestations du tracé étaient en effet écoulés depuis les audiences publiques d'octobre 1974. Le Québec n'avait été représenté à ces audiences que par deux fonctionnaires du ministère de la Justice. Ceux-ci étaient venus s'assurer que le pipe-line ne passerait pas sous le lac des Deux-Montagnes, comme le voulait le premier tracé contesté par le ministère québécois de l'Environnement.

Au niveau syndical agricole, seuls des membres de la National Farmer's Union représentaient — en principe — les agriculteurs des paroisses limitrophes de Saint-Janvier, Sainte-Anne-des-Plaines et Saint-Louis de Terrebonne. L'UPA est affiliée à ce syndicat.

Des huissiers

Après l'échec de l'UPA à faire accepter un nouveau tracé, les agriculteurs ont reçu au mois d'août dernier la visite des huissiers qui leur ont servi des avis d'expropriation. Comme presque tous refusaient l'indemnité offerte (aux

alentours de \$500 dans la plupart des cas), l'Interprovincial Pipe-Line a doublé sa démarche d'un mandat de prise de possession immédiate, appliquant en cela la Loi sur les Chemins de fer. Il convient de rappeler que la Commission de la réforme du Droit a déjà souligné le caractère désuet de cette loi.

Si, jusqu'au mois de décembre 1974, les agriculteurs n'avaient jamais pu prêter une attention commune à un projet aussi hors de leurs préoccupations que le pipe-line Sarnia-Montréal, ils sont maintenant plongés tardivement dans un match judiciaire difficile à gagner et qui met en jeu des droits de propriété.

La requête pour mandat de prise de possession immédiate par l'Interprovincial Pipe-Line Ltd, a été entendue le 3 septembre, dans la cause type opposant la compagnie à M. Viateur Lapointe, agriculteur de Saint-Janvier. Le juge Yves Forest, de la Cour supérieure du district de Terrebonne, devait alors rejeter sur le banc et sans explication la requête en irrecevabilité (contre le droit à l'expropriation) présentée par les agriculteurs.

Le 9 septembre, dans un jugement de sept pages, le juge Forest accordait la requête de la compagnie pour mandat de prise de possession immédiate. Ce mandat permet maintenant à l'Interprovincial d'entreprendre ses travaux nonobstant appel. Dans son jugement, le magistrat fixait l'indemnité à mille dollars, soit le double de ce que l'Interprovincial avait jugé bon d'offrir à M. Lapointe.

Dernier espoir

Le procureur des agriculteurs, Me Pierre Langevin, doit déposer aujourd'hui une plainte à l'Office national de l'Énergie, à Ottawa. Il alléguera que la compagnie Interprovincial n'a pas respecté les obligations que lui impose la loi, soit de faire le moins de dommage possible dans l'exercice de ses droits et pouvoirs.

Pas de nouvelle offre de la CTCUM

par Claude-V. MARSOLAIS et Pierre OUMET

Le prochain dénouement dans le conflit du transport sur l'île de Montréal appartient maintenant à la Commission parlementaire du Travail qui se réunit à 15 heures à Québec en présence des principaux acteurs: la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal et les représentants de ses 2.200 mécaniciens, caissiers et employés de bureau, en présence du médiateur extraordinaire, M. Roger Pilote.

Cette nuit, M. Lawrence Hanigan, président et directeur-général de la CTCUM, a mis fin aux rumeurs d'un règlement de dernière heure en déclarant à LA PRESSE qu'aucune nouvelle offre salariale ne serait présentée jusqu'à la fin de la médiation de M. Roger Pilote.

La CTCUM s'en tient toujours à son offre de 23 pour cent pour deux ans dont une hausse de salaire de 12 pour cent rétroactive au 12 juillet dernier.

Cette proposition a d'ailleurs été rejetée à 96 pour cent par une assemblée des grévistes hier midi au sous-sol de l'église Saint-Edouard, qui ont plutôt réclamé la démission de M. Lawrence Hanigan. Il faut signaler que la section des "caissiers" n'était pas présente à l'assemblée.

Certes, comme le signalait hier après-midi le ministre du Travail Gerald Harvey, un certain déblocage a été amorcé mais il concerne davantage les clauses normatives communes aux trois syndicats affiliés à la CSN ou encore aux clauses particulières de chacun d'eux.

Que fera maintenant le gouvernement? A moins qu'une solution acceptable aux deux parties soit soumise à la Commission parlementaire, le gouvernement devra convoquer l'Assemblée nationale à une date rapprochée tout en chargeant le sous-ministre du Travail de tenter un ultime effort en vue d'en arriver à un règlement.

Mais la situation au niveau du conflit demeure complexe. Le gouvernement pourra difficilement invoquer la paralysie du transport en commun alors que les chauffeurs d'autobus et les opérateurs du métro sont prêts à reprendre le travail et que les 2.200 grévistes n'ont pas l'intention de s'opposer, à condition toutefois que les chauffeurs n'effectuent des tâches dévolues aux mécaniciens.

Évidemment, les grévistes n'ont pas indiqué s'ils laisseraient les contre-maîtres effectuer leur tâche. Un autre point reste obscur et il touche l'offre salariale de la CTCUM. Au sein de la partie syndicale, on s'interroge à savoir quelles sont les raisons qui poussent la CTCUM à n'offrir qu'un maigre 23 pour cent alors que les chauffeurs ont obtenu au début du mois une hausse salariale de 35 pour cent échelonnée sur deux ans.

En somme, il existe assez d'éléments susceptibles d'être solutionnés avant qu'une loi spéciale ne vienne définitivement régler le sort du conflit. D'ailleurs, les porte-parole syndicaux ont laissé entendre hier, lors de l'assemblée générale, que la perspective d'une loi spéciale adoptée à la vapeur par le gouvernement libéral leur paraissait quelque peu hypothétique.

Circuler dans l'est par trous et détours...

La situation du transport dans l'est de Montréal n'a jamais été aussi mauvaise. Se rendre au bout de l'île, depuis deux ans, représente un tour de force. La situation s'est toutefois envenimée depuis le début de la grève du transport en commun. Les hôtels de ville qui recevaient déjà, avant la grève, de nombreuses plaintes téléphoniques sont maintenant littéralement débordés.

Toutefois, si les contribuables de Longue Pointe, de Montréal-Est et de Pointe-aux-Trembles sont durement touchés, ce sont les citoyens de Repentigny et des municipalités riveraines du Saint-Laurent, de l'autre côté du pont LeGardeur, qui ont à souffrir davantage. Pour eux, les voies d'accès à la métropole sont réduites à plus de 50 p.cnt, sans compter la situation créée par l'actuelle grève des employés de la CTCUM.

Les trois seules artères qui permettent de sortir de l'île de Montréal en direction de Québec, par la rive nord, sont bloquées en plusieurs endroits. Il y a tout d'abord le boulevard métropolitain. Les récents travaux qu'on y a entrepris obligent les automobilistes à emprunter les rues Sherbrooke ou Notre-Dame. Or, ces deux artères sont, elles aussi, bloquées en plusieurs endroits et leur chaussée est dans un état pitoyable.

Les travaux du site olympique et du village des athlètes, à la hauteur de Pie IX, ont eu pour résultat de bloquer la rue Sherbrooke et de forcer un détour vers Hochelaga. Or, dès que les automobilistes quittent ce détour et reviennent sur Sherbrooke, ils sont de nouveau détournés à cause des travaux de construction des futures stations de métro.

Cours de fleuriste
Atelier de Montréal
Inf. — 744-2150
(cours donné par Pierre-J. Hebert, auteur de l'ABC du Bouquet)
Permis no 749316
Ministère de l'Éducation
Culture Personnelle

André Talbot
OPTICIEN D'ORDONNANCES
7168, ST-HUBERT, Mtl
Tél. 271-4868

LES RESTAURANTS "LE TOIT ROUGE"
SPÉCIAL DE LA SEMAINE TOUS LES JOURS JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE DE 11h à 21h.
TOURNEDOS de FILET MIGNON \$5.95
GRILLÉ SUR CHARBON DE BOIS
Soupe, salade verte, pommes de terre, dessert du jour et café inclus.
Menu spécial pour enfants de moins de 12 ans
INCLUS: SOUPE, DESSERT ET LAIT
STATIONNEMENT GRATUIT — SALLE DE RÉCEPTION
355, boul. LABELLE, CHOMÉDEY (à l'entrée des Laurentides) 681-6826
5440 est. SHERBROOKE, MONTRÉAL 259-3748

GRAND FESTIVAL MONDIAL DE MAGIE ET SORCELLERIE
Avec tous les grands magiciens, fakirs, hypnotiseurs et illusionnistes du monde.
UN TOURBILLON DE SENSATIONS!
DERNIÈRE CHANCE! CE SOIR 20h30
Sherbrooke, Place des Arts, & Frères. Demi-tarif sur \$7.00.
Radiants et Âge d'or en vente à CCA seulement.
CHARGEX 932-2234 MASTER CHARGE
THÉÂTRE MAISONNEUVE

Espagne: Ottawa devrait intervenir

Attendu qu'un nombre de plus en plus grand de pays, d'associations épiscopales, d'organisations syndicales et de personnalités éminentes — y compris le souverain pontife — ont cru devoir faire pression sur le général Franco pour qu'il épargne de la peine de mort onze Espagnols condamnés d'une façon apparemment arbitraire, on se demande pourquoi Ottawa hésiterait à suivre des exemples aussi augustes.

En sa qualité d'Etat désireux d'abolir la peine de mort, et surtout à cause du crédit dont il jouit comme intermédiaire traditionnellement rangé du côté de la modération, le Canada devrait faire pression sur le Caudillo, lui fournissant ainsi le supplément d'appui moral dont il a peut-être encore besoin pour contrecarrer le verdict excessif d'un appareil policier et judiciaire visiblement surchauffé.

Qui sait? Les pressions de l'extérieur finiront peut-être par se révéler plus contraignantes que celles de l'intérieur. Le général Franco est un vieillard peut-être dépassé par les événements, mais ce n'est pas le diable tout de même. Les pressions venant du pape, des évêques espagnols et suisses, des gouvernements italien et néerlandais ne peuvent le laisser froid. Il faut les multiplier.

Des groupes font pression sur le gouvernement français pour qu'il intervienne lui aussi. Si la France, le Canada et quelques autres décidaient

d'emboîter le pas, les autorités espagnoles et l'opinion majoritaire de ce pays finiraient probablement par s'émouvoir. Désireux d'adhérer à l'Europe des Neuf, les Espagnols se doivent de soigner leur image à l'étranger.

L'Espagne traverse présentement des heures sombres. Les causes de son malaise sont complexes et nombreuses. Il y a d'abord, bien sûr, la perspective du départ du Caudillo (annoncé pour la mi-octobre), puis le puissant exemple d'entraînement du Portugal (en train de prouver qu'une révolution se digère).

Mais les causes immédiates se révèlent encore plus déterminantes que ces causes sous-jacentes. Qu'on imagine l'insécurité et le stress intolérables que propage, dans toute la nation, le terrorisme nourri et tenace des séparatistes basques (ETA) — ces nationalistes marxistes qui rêvent d'un pays indépendant formé de toutes les provinces basques, soit quatre en Espagne et trois en France. Qu'on songe aussi que des extrémistes maoïstes se livrent de leur côté à des actes de violence en vue de faire éclater la révolution, et que leur contrepartie, les extrémistes franquistes en font autant sous prétexte qu'il faut faire la chasse à ce qu'ils appellent "les rojos" — les rouges. Il est à noter, incidemment, que, contrairement aux séparatistes et aux maoïstes, ces derniers n'ont pas d'ennuis avec la police.

On comprend l'ahurissement de la population et la nervosité des forces de l'ordre face à des excès qui vont s'intensifiant au fur et à mesure que l'armée et la police serrent la vis. Bien sûr, quand des gens cherchent à faire triompher leurs idées en semant des bombes et en pratiquant l'assassinat sélectif, l'Etat ne peut faire autrement que de réagir. Mais, comme il arrive presque toujours, la réaction se révèle plus condamnable que le mal qu'elle veut corriger.

Des correspondants dignes de foi parlent d'exécutions sommaires dans les ruelles, de tortures sans nom dans les quartiers de la police, d'arrestations d'innocents, de simulacres de procès, etc. En vertu du décret antiterroriste du 25 août dernier, la police peut fouiller toutes les maisons et arrêter des "suspects" sans avoir à porter d'accusation contre eux; les avocats risquent des sanctions s'ils cherchent à "déranger la procédure" ou s'ils expriment quelque sympathie à l'endroit des suspects; les coupables d'actes de terrorisme ou de collaboration à ces actes doivent obligatoirement, selon la loi, être condamnés au poteau d'exécution ou au garrot; les journaux risquent l'interdiction ou la suspension s'ils publient des bulletins jugés sympathiques aux terroristes.

Dans les circonstances, on ne peut douter qu'il se trouve, parmi les onze condamnés, des gens coupables de crimes relevant du droit com-

mun. Mais comme il se peut également que, dans les circonstances, des tribunaux sommaires aient condamné des innocents et qu'il est impossible, dans l'aveuglement des passions du moment, de distinguer les uns des autres, il importe que le chef de l'Etat use de ses pouvoirs exceptionnels pour du moins interrompre le cours devenu excessif de la justice d'ici à ce qu'on puisse assurer un procès équitable aux condamnés.

S'il est vrai que le général Franco doit se retirer de la vie publique prochainement, un geste de clémence ne pourrait que le grandir aux yeux et de ses partisans et de ses détracteurs. Bien sûr, le Caudillo et beaucoup de gens modérés peuvent avoir raison de s'indigner de voir tant de représentants de l'extrême gauche se voiler la face et condamner la répression en Espagne. A la lumière de ce qui se passe en URSS et ses pays satellites, on peut rappeler à ces gens-là qu'ils n'ont de leçon à donner à personne.

Mais si le général Franco peut se croire justifié d'ignorer les larmes de crocodile des extrémistes de gauche, il ne peut ignorer l'invitation des modérés de l'étranger qui font appel à sa compréhension et aux vertus inhérentes à son prestige et à son grand âge pour faire preuve de clémence à l'égard de onze Espagnols parmi lesquels il y a peut-être des innocents.

Jean PELLERIN

bloc-notes

Un outil à bien manier

On apprend que, finalement, les centrales syndicales sont parvenues à mettre sur pied un front commun en vue de la négociation des nouvelles conventions dans les secteurs public et parapublic. On va donc reprendre l'expérience de 1972 en dépit des hésitations évidentes de plusieurs syndicats membres.

Il semble, cependant, qu'on veuille être beaucoup plus prudent cette fois. Les trois grands chefs syndicaux ne seront plus mis de l'avant comme il y a trois ans. A leur place, on retrouvera des conseillers techniques non élus par la base et beaucoup moins connus du public. On a vu également à élargir la base de la consultation, de façon à témoigner davantage du caractère démocratique de l'aven-ture.

Mais, on a l'impression, de l'extérieur, que la masse des syndiqués reste assez apathique devant la formule. On ne sent pas d'enthousiasme d'être à l'avant pour cette façon de négocier. Certes, la plupart des employés des secteurs public et parapublic comprennent qu'ils ont affaire à un employeur commun et qu'ils ne seront forts que dans la mesure où ils pourront réaliser une certaine unité dans leurs rangs, mais beaucoup apparaissent réticents devant le type de leadership de leur propre monde syndical. Ils ne le contestent peut-être pas ouvertement, mais leur passivité et leur désintéressement ne manquent pas d'éloquence.

C'est probablement ce phéno-

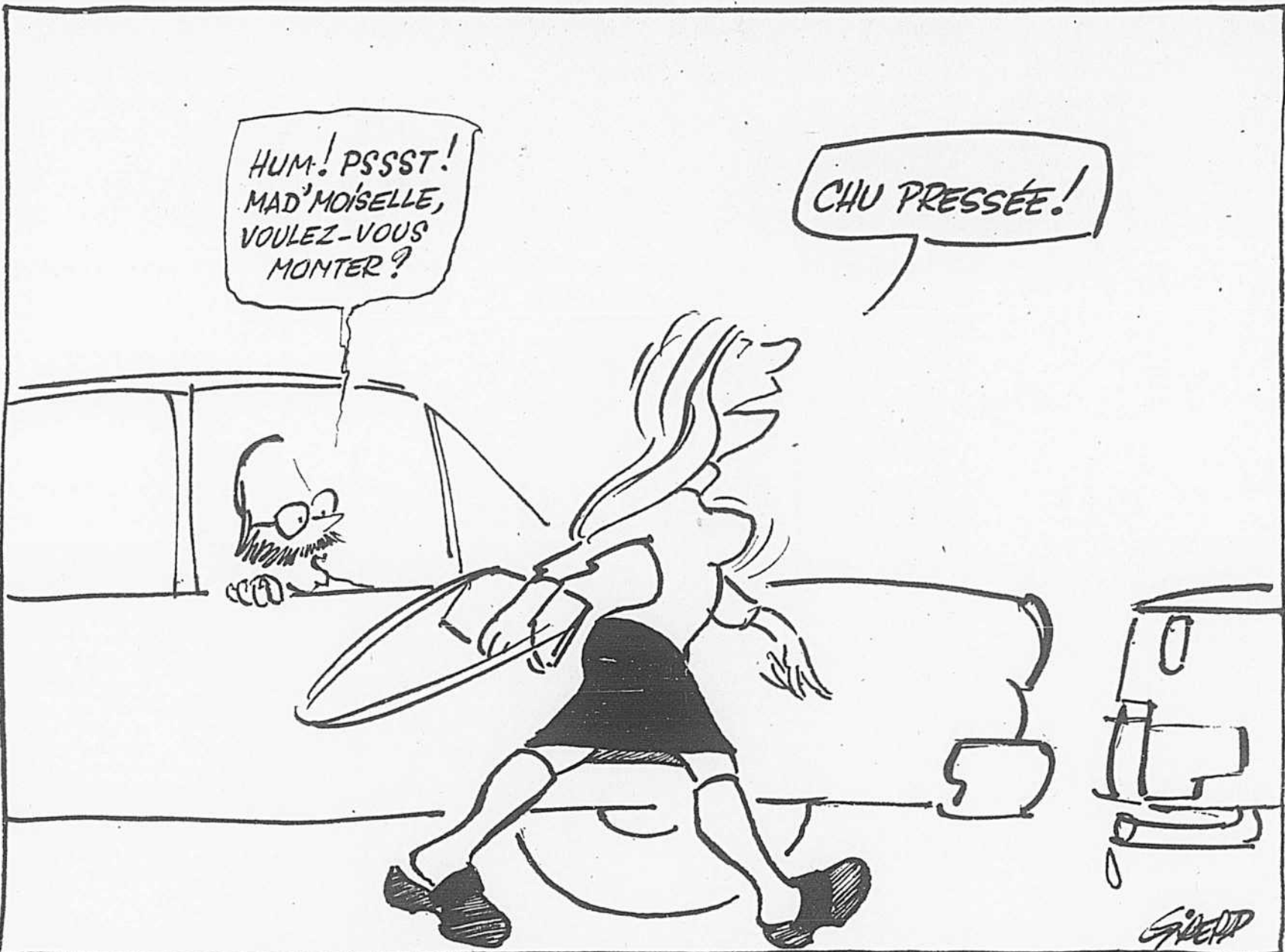
mène qui explique qu'on a dû limiter la bataille du front commun à un seul point, celui des salaires. Sur tous les autres sujets, du moins pour le moment, chaque centrale ou chaque groupement de syndicats n'est pas prêt à sacrifier ses priorités pour faire triompher celles des autres. De part et d'autre, on pense d'abord à soi.

La politique salariale qu'on va tenter de faire accepter par l'Etat-employeur a ceci d'intéressant qu'elle peut profiter à tous les groupes. Pour les moins bien payés, on réclame un minimum de \$165 par semaine; pour ceux qui touchent déjà une rémunération équivalente ou supérieure à ce montant, on propose un pourcentage d'augmentation très substantiel. Tout le monde y gagne et personne n'y perd. Un consensus, dans un cas semblable, n'est pas trop difficile à obtenir.

Par contre, comme tout indique que l'Etat québécois restera, dans ses offres, bien en deçà des exigences syndicales, le Front commun serait bien inspiré de tâter fréquemment le pouls de ses membres pour savoir jusqu'où ceux-ci sont disposés à l'épauler dans son entêtement. Une grève non souhaitée par la majorité des syndiqués élargirait encore davantage le fossé entre la base et le sommet syndical tout en ternissant inutilement l'image du syndicalisme au Québec.

Le Front commun, pour aider la cause syndicale, devra faire preuve de maturité.

Vincent PRINCE



Droits réservés

document

Il faut conserver la valeur de la monnaie

Conférencier à l'Assemblée annuelle de la Chambre de commerce du Canada hier, à Saskatoon, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, a expliqué les raisons qui ont porté la Banque à hausser son taux d'escompte en dépit du caractère inflationniste à court terme d'une telle mesure. Voici des extraits de son allocution:

par Gerald BOUEY
Gouverneur de la Banque du Canada

Au début de ce mois, la Banque du Canada annonçait un relèvement de 3/4% de son taux d'escompte, qu'elle portait ainsi de 8 1/4% à 9%. Antérieurement à l'annonce de cette mesure, les taux d'intérêt s'étaient inscrits en hausse pendant plusieurs semaines tant sur le marché de l'argent à court terme que sur le marché obligataire. A la suite de cet ajustement du taux d'escompte, les banques à charte et un certain nombre d'institutions financières annonçèrent elles aussi une augmentation des taux d'intérêt débiteurs applicables à leurs prêts ordinaires et à leurs prêts hypothécaires, ainsi que des taux créditeurs versés sur les sommes placées chez elles sous forme de dépôts d'épargne et de dépôts à terme. De même, les taux d'intérêt du marché enregistrèrent de nouveau une certaine hausse.

Cette augmentation récente du loyer de l'argent, et en particulier le rôle joué par la Banque du Canada en la matière, a bien entendu suscité de nombreux commentaires. J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte ici pour examiner avec vous les raisons pour lesquelles nous avons décidé de relever le taux d'escompte. Cette décision se fonde sur deux considérations fondamentales.

La première de ces considérations est qu'il faut, au nom de l'intérêt public, arrêter et renverser la tendance à l'aggravation du processus inflation-

niste au Canada. Cette question a été pas mal débattue il y a quelques années, à une époque où le taux d'augmentation des prix était relativement faible. Toutefois, maintenant que nous enregistrons un taux d'inflation "à deux chiffres", il y a peu de gens à mettre cette considération sérieusement en doute, et il y en a encore bien moins parmi ceux qui ont observé l'évolution dans les pays où la hausse des prix s'est accélérée jusqu'à atteindre des taux de l'ordre de 25% l'an. Néanmoins, je suis d'avis que beaucoup de personnes en sont encore à s'illusionner à ce sujet et ne se rendent pas suffisamment compte de la gravité du problème. En d'autres termes, cette première considération est que la protection de la valeur de la monnaie est primordiale pour assurer le bien-être économique et social au Canada.

Maîtriser l'inflation

La seconde considération est que, quelles que soient les autres mesures qu'il convient de prendre pour maîtriser l'inflation, il est absolument indispensable de maintenir le rythme de l'expansion monétaire dans des limites raisonnables. Tout programme qui ne tiendrait pas compte de cette exigence serait voué à l'échec. Il n'existe aucune formule qui permette de sauvegarder la valeur de la monnaie quand on en crée à l'excès. Dans notre pays, il appartient à la Banque du Canada de maintenir le rythme de création de la monnaie dans des limites raisonnables. Je n'ai par l'intention de m'écarter du sujet pour vous décrire les techniques utilisées pour y arriver, mais je tiens à vous assurer que la Banque du Canada, encore que son contrôle sur les variations à court terme manque de précision, dispose de moyens généralement suffisants pour s'acquitter de cette responsabilité.

Je tiens à souligner qu'il est impossible d'exercer un contrôle sur la

masse monétaire si la banque centrale n'est pas disposée à permettre aux taux d'intérêt de varier. Je sais que cette notion est peut-être difficile à saisir, mais elle est d'une importance capitale pour qui veut comprendre pourquoi les taux d'intérêt viennent d'augmenter au Canada. La Banque du Canada est tout simplement dans l'impossibilité de contrôler le rythme de l'expansion monétaire si elle doit s'efforcer en même temps de maintenir les taux d'intérêt à un niveau donné. La raison de cet état de choses est que la Banque du Canada ne peut influencer sur la demande de monnaie. Celle-ci dépend de la conjoncture économique et de la façon dont les gens voient l'avenir. Si la demande de monnaie se raffermait, la banque centrale n'a qu'une seule alternative: permettre la montée des taux d'intérêt ou empêcher ce phénomène en agissant de manière à laisser la masse monétaire s'accroître davantage qu'elle ne l'aurait fait dans d'autres circonstances.

Cette considération me ramène à la situation récente. Au cours des derniers mois, la demande de monnaie et de crédit est devenue plus forte au Canada, la demande actuelle et la demande prévue de crédit — notamment par les secteurs publics, qui ont de gros besoins — menaçant d'excéder les fonds que les épargnants semblaient disposés à prêter ou à placer aux taux d'intérêt en vigueur. Parallèlement, la croissance de la masse monétaire s'accélérait jusqu'à atteindre un rythme annuel supérieur à 20%, rythme qui, s'il n'était pas contenu, finirait par provoquer une accélération de l'inflation dans notre pays. Dans ces circonstances, la banque centrale, à moins de faillir à ses responsabilités, n'avait pas d'autre choix que de laisser les taux d'intérêt du marché s'ajuster à la hausse sous la pression de la demande de crédit, et de modifier son propre taux d'escompte en conséquence. Voici, en résumé, les raisons pour lesquelles la

Banque du Canada a décidé d'agir comme elle l'a fait il y a trois semaines.

Mesure anti-inflationniste

Je me rends compte qu'il est difficile pour beaucoup de gens de comprendre pourquoi il faut considérer une hausse des taux d'intérêt comme une mesure anti-inflationniste, étant donné qu'un renchérissement du crédit a pour effet immédiat un accroissement des coûts d'exploitation et qu'un relèvement des taux hypothécaires augmente automatiquement le coût du logement. Il est incontestable que ces conséquences s'ensuivent immédiatement, mais il s'agit là seulement d'un des aspects de la question, et non du plus important. Ce qu'il faut retenir avant tout, c'est que laisser l'expansion monétaire prendre des proportions excessives en période d'accélération de la demande de crédit finit inéluctablement par renforcer l'inflation. L'expérience vécue au Canada et à l'étranger confirme cette assertion sans laisser l'ombre d'un doute. En effet, les longues périodes d'expansion monétaire très rapide ont toujours été suivies par une hausse marquée des coûts et des prix.

Je puis vous assurer qu'en prenant la décision de relever le taux d'escompte, nous avions bien à l'esprit la Banque du Canada tous les traits marquants de la conjoncture qui étaient de nature à nous dissuader de provoquer à ce moment une augmentation quelconque des taux d'intérêt, et que nous n'étions guère disposés à les négliger. Mais nous devions opposer ces considérations aux conséquences qu'aurait entraînées l'autre solution qui s'offrait à nous, celle de ne tenter aucun effort sérieux en vue de contrôler le rythme de croissance de la monnaie. Dans une certaine mesure, il s'agissait d'opposer des répercussions à long terme, mais ce n'était pas là notre unique problème. Un des puissants moteurs de la poussée infla-

tionniste qui fait rage au Canada est l'idée très répandue que l'inflation est appelée à continuer et même à s'accélérer. Dans cette fièvre inflationniste, qu'advierait-il si les gens voyaient la banque centrale se désintéresser de la situation?

Avant d'aborder un autre aspect de la situation, je ferai une dernière et brève remarque sur le récent relèvement de notre taux d'escompte; cette remarque porte sur le choix du moment précis où fut annoncée la mesure. Tout d'abord, les marchés financiers parurent surpris du choix du moment, mais je pense qu'ils voient clairement maintenant les raisons qui l'avaient motivé. Le gouvernement canadien préparait une grosse émission de titres négociables et sa nouvelle campagne de vente d'Obligations d'épargne, du Canada. Puisque nous étions convaincus à la Banque du Canada qu'une modification de notre taux d'escompte ne pouvait être longtemps retardée, il semblait préférable que les nouveaux emprunts fussent lancés après l'annonce de la mesure plutôt qu'avant. La date de publication du communiqué annonçant le relèvement du taux d'escompte, soit le 2 septembre, ne pouvait pratiquement pas être reculée si nous voulions donner aux marchés financiers un délai suffisant pour réagir. (...)

Expansion monétaire

Au cours de la période de deux ans qui s'est terminée avec le deuxième trimestre de 1973 et qui a été dans le monde entier une période d'expansion monétaire exceptionnellement rapide, la monnaie et les dépôts à vue du public — principaux moyens de paiement au Canada — se sont accrues à un taux moyen de 15% ou plus par an. A titre de comparaison, mentionnons qu'un rythme annuel de 5% au plus aurait été suffisant, en régime de stabilité des prix, pour permettre à la production canadienne de biens et de services de maintenir son rythme de croissance à long terme.

La Banque est, il va de soi, bien consciente du fait que ces dernières années une inflation durable s'est incorporée à la structure de notre économie et que cette dernière a atteint maintenant un rythme trop rapide pour qu'on puisse l'éliminer sans délai en réduisant brusquement le taux d'expansion monétaire à un chiffre voisin de ces 5%. A court terme, une telle mesure perturberait beaucoup trop l'activité économique, de sorte que tout progrès dans la modération du taux de l'expansion monétaire au Canada doit être réalisé progressivement.

Un certain progrès en ce sens a néanmoins été effectué. Les deux années suivantes, soit jusqu'au deuxième trimestre de 1975, le rythme moyen de croissance de la monnaie et des dépôts à vue au Canada s'est établi à quelque 10% par an. Depuis, il est vrai, le rythme de croissance de la masse monétaire a de nouveau fait un bond qui l'a ramené à un taux exceptionnellement élevé mais, ainsi que j'ai déjà expliqué, nous avons maintenant pris les mesures que nous estimons susceptibles de faire ralentir ce taux excessivement élevé. (...)

Depuis plus de vingt ans, presque tous les pays du monde occidental se sont beaucoup plus évertués à assurer une croissance rapide de leur économie et un taux élevé d'emploi qu'à préserver la valeur de leur monnaie. Cette attitude a donné de bons résultats pendant assez longtemps, mais elle a cessé de le faire. La perte de confiance en la valeur de la monnaie qui s'en est suivie a atteint un degré tel, presque partout dans le monde, qu'elle compromet gravement le fonctionnement efficace des institutions économiques, sociales et politiques que nous connaissons à l'heure actuelle. Nous n'avons maintenant d'autre choix que de contenir l'inflation et les anticipations inflationnistes, si nous voulons entretenir un espoir réaliste d'atteindre à une croissance économique soutenue.

Au sujet des prêtres laïcisés

Dans son édition de samedi le 13 septembre 1975, LA PRESSE affirme que les évêques catholiques du Québec ont décidé "d'envoyer une délégation de deux évêques à Rome dans le but de faire adoucir les règlements du Vatican interdisant aux prêtres laïcisés d'exercer certaines fonctions, notamment celle d'enseigner dans les facultés de théologie". L'article intitulé "Deux évêques canadiens plaident à Rome la cause des prêtres laïcisés" porte les lecteurs à croire que l'Épiscopat du Québec a étudié cette question en assemblée plénière et qu'il a adopté la résolution précitée.

Le Secrétariat de l'Épiscopat du Québec juge nécessaire d'apporter certaines précisions pour rétablir les faits et informer la population.

Mercredi le 10 septembre dernier, le comité de théologie de l'Assemblée des évêques (composé de trois évêques et de quatre théologiens) a rencontré les évêques qui ont des facultés ou des départements de théologie dans leur diocèse respectif. Ce comité avait suscité cette rencontre pour discuter de la situation des facultés de théologie.

A la fin de cette réunion, les cinq évêques concernés ont pris une seule décision: ils ont accepté que le comité de théologie prépare un document de travail sur la question des prêtres laïcisés qui désirent continuer à enseigner dans les facultés de théologie. Les mêmes évêques ont aussi décidé que ce document serait présenté à l'Assemblée des évêques du Québec. C'est à cette dernière qu'il reviendra de juger des suites à donner à ce document.

Il n'est donc pas exact d'affirmer que l'Épiscopat du Québec, lors de

sa dernière réunion plénière, a décidé d'en appeler à Rome. Il n'est pas vrai également de dire que les évêques ont décidé de présenter à Rome un document sur cette question dans les semaines qui viennent. Et jamais l'Épiscopat n'a décidé d'envoyer une délégation de deux évêques à Rome pour demander un adoucissement des normes romaines.

En fait, l'Assemblée des évêques du Québec, en réunion plénière, n'a pas discuté de la question rapportée dans l'article précité. Elle a été simplement informée par le comité de théologie qu'un document de travail sera préparé à l'intention de l'Assemblée plénière.

Le Secrétariat de l'Assemblée des évêques du Québec
par Raynald BRILLANT, ptre
Secrétaire général

N.D.L.R. — Nous reconnaissons que l'Assemblée générale des évêques n'a pas formellement pris de décision à l'égard du problème évoqué. Toutefois, le comité de théologie de l'Assemblée des évêques, chargé d'étudier le problème et formé de trois évêques, NN SS Lionel Audet, Robert Lebel et Adolphe Proulx, a formulé une politique. Le comité a fait son étude avec la participation de cinq autres évêques, NN SS Paul Grégoire, Jean-Marie Fortier, Gilles Ouellet, Marius Paré et Maurice Roy. De surcroît, le comité a entendu cinq théologiens-experts dont les doyens des facultés de Montréal et de Québec. C'est en tenant compte des opinions exprimées lors de cette réunion que nous avons parlé d'un engagement de l'Épiscopat québécois relativement à l'adoucissement des règles du Vatican sur les prêtres laïcisés.

Jean-Pierre Bonhomme



— La pollution a au moins un avantage: ça permet d'épargner les munitions en temps de chasse.

Théologie de la libération?

Nos politiciens, notre clergé, nos éducateurs, nos syndicalistes, nos journalistes, agissent sans peser les conséquences de leurs actes. Ils en comptent les bénéfices sans en analyser les pièges.

Gouverner c'est prévoir? En voulant plaire à tout le monde, nos dirigeants n'ont réussi qu'à semer le désarroi. Par des lois et des directives ambiguës, nous sommes aux prises avec des conflits qui ne font qu'accroître l'inflation et le mécontentement.

- 1— En accordant le droit de grève dans la fonction publique, nous avons oublié l'effet sur les autres secteurs de la société. Nos fonctionnaires exigent de forts salaires, plus de bénéfices marginaux, plus de vacances et des heures plus courtes: ils sont immuables même si leurs fonctions sont périssables.
- 2— Comme le salaire des fonctionnaires provient de celui des autres secteurs, c'est le consommateur qui écope. Nos ouvriers, policiers, pompiers, éducateurs et bureaucrates veulent des salaires astronomiques et ne travaillent que 30 heures par semaine, avec fonds de pension et vacances d'un mois. Personne ne leur dit que plus ils auront de loisirs, plus ils leur faudra de revenus, plus ils paieront pour leurs besoins usuels?
- 3— L'industrialisation, qui a vidé les fermes, est la cause principale de la pollution et a fait de nos ouvriers des robots frustrés.
- 4— Notre clergé se plaint que l'on

ne l'écoute plus et que les églises se vident. Avec un peu de réflexion, il reviendrait sur la terre. Au lieu de parler du ciel futur, il es. de son devoir de dénoncer les graves injustes et les revendications démesurées. La foi en Dieu et dans ses ministres doit s'expliquer dans le concret journalistique. Le peuple veut des défenseurs et non des théologiens. La théologie nous délivrera quand ses défenseurs pourront analyser les voies de la pensée humaine, en accord avec celles du Créateur.

5— Nos éducateurs, notre clergé, nos journalistes, n'ont vu dans les lois scolaires et ouvrières que le côté matériel et instructif, sans se préoccuper du côté discipline. Avec sa loi 22 le Québec a semé la haine des races en exigeant le français comme seule langue officielle, quand nous savons tous que le français et l'anglais sont les deux langues officielles au Canada, et cela tant que nous serons Canadiens. Des millions seront gaspillés pour voir la Cour suprême confirmer les deux langues.

P.S.— Le clergé et les journalistes devraient aussi dénoncer le racket des athlètes qui exigent jusqu'à \$100,000 et même un million pour leurs services. Demandons aux gens d'éviter le Forum lors de la venue de Bobby Orr.

R. D'Aoust
Montréal

\$75,000 à tout le monde...

Voici une situation qu'il faut régler. Les musiciens de l'O.S.M. réclament la parité de salaire avec les policiers de Montréal. Les chauffeurs d'autobus de Montréal réclament la parité de salaire avec leurs confrères de Toronto. Les policiers de Toronto réclament la parité de salaire avec les ministres de leur province, et ceux-ci, avec leur Premier ministre. Les Premiers ministres provinciaux réclament la parité de salaire, pardon, de traitement, avec le Premier ministre du Canada. Les vidangeurs, dont les fonctions sont aussi importantes que celles des médecins pour la prévention des épidémies, réclament la parité de salaire avec les médecins, etc., etc. Qu'il soit donc convenu, une fois pour toutes, que l'ETAT paternaliste, las de tant de récriminations et dont les maux de têtes deviennent incessants et incurables, accorde à chacun des citoyens de notre merveilleux pays, le même salaire ou traitement de \$75,000 pour une période de cinq ans.

Puis il faudra dire à Dominion et à Steinberg de ne pas majorer le prix des aliments, et même de lais-

Rudesse oui, crime non...

La Sûreté du Québec n'entend pas recommander de poursuivre les employés de l'hôpital St-Michel-Archange, de Québec, accusés en juillet de brutalité à l'égard des patients par un ex-employé de l'institution; selon les enquêteurs, il y aurait eu des cas de rudesse, mais rien de criminel.

Mais si le simple fait de pousser quelqu'un sans qu'il y consente constitue des voies de fait, acte punissable en vertu du Code criminel, qu'en est-il de la "rudesse" dont parlent les limiers provinciaux? Et comment alors prêter foi aux déclarations de la Sûreté sur l'angélisme du comportement de ses policiers lors des

événements survenus à la United Aircraft cet été, si ses membres ne peuvent faire le rapprochement entre rudesse et voies de fait?

La semaine dernière, un caporal de la SQ déclare qu'il ne savait pas pouvoir agir contre les "freak shows": "C'était l'opinion de nos procureurs également". Peut-on s'attendre à ce qu'un organisme décode chez lui les comportements criminels quand il ne sait pas, même avec l'aide de ses avocats, reconnaître chez les autres un tel comportement?

Nul n'est censé ignorer la loi... sauf celui qui doit l'appliquer...

Luc La ROCHELLE,
Québec

On est souvent injuste envers les médecins

Depuis un quart de siècle, les Québécois ont adopté une nouvelle pratique: celle de cogner systématiquement sur la tête de leurs médecins à tout propos, et particulièrement à propos de leurs honoraires mirobolants. Depuis quelques années, cette pratique est presque devenue une fête nationale. Le "party" a lieu à chaque publication du rapport de la Régie. Tout le monde s'en donne à cœur joie.

Les journalistes, surtout, conscients de leurs responsabilités sociales, scrutent le fameux rapport, le dissèquent, le décortiquent, à la recherche — que dis-je — à l'affût du détail particulier, susceptible de leur constituer un bon "headline".

...les généralistes gagnent \$36,000 — les salopards! Les spécialistes, \$47,000 — les écœurants! Certains d'entre eux, jusqu'à \$200,000 — les bandits! les exploités!

Allons, un peu de sérieux. Un peu, surtout, de cette denrée rare qu'on appelle bon sens.

On apprend de ce rapport que 33 spécialistes ont reçu plus de

\$200,000. Soit, mais 33 spécialistes sur 4,719, ça fait 0,007%. On ne prend pas la peine de souligner que dans certaines spécialités comme, par exemple, la physiothérapie (ne pas confondre avec la psychiatrie), d'une part ils ne sont qu'une poignée au Québec, et d'autre part, ceux-ci doivent encourir des dépenses de l'ordre de 70%. Un détail, quoi!

Non plus, on ne tient pas compte du phénomène RARETÉ. Tant rareté qualitative par rapport à la spécialité en soi, que rareté quantitative par rapport à un bassin de population défini dans un secteur donné. Comment veut-on qu'un médecin de la Côte-Nord, du Lac, ou de l'Abitibi ne gagne pas le salaire de deux, puisqu'on exige de lui qu'il fasse le travail de trois. Ce n'est pas sérieux.

Je ne connais pratiquement aucun d'entre eux qui ne travaille au moins deux fois le nombre d'heures d'un comptable, par exemple, d'un avocat ou d'un architecte. Par conséquent, avant de

faire des comparaisons fardées, ayons la décence la plus élémentaire de diviser les nombres par deux et même parfois par trois pour au moins comparer selon une base logique et équitable. Qu'on pense seulement aux fins de semaine où certains sont de "garde sur appel" sans rémunération aucune.

Dans le cas des internes et résidents, c'est pire encore. Un véritable esclavage, quoi. 24 heures de garde, parfois à tous les deux ou trois jours, et payés pour 8 heures.

Ils font du fric, les médecins? C'est vrai. Mais allez voir s'ils l'apprécient, leur maudit fric. On ne leur laisse même pas le temps de se reposer pour en jouir.

Quand un médecin est payé à l'ACTE et qu'il fait beaucoup d'argent, c'est qu'il en a posé des actes. C'est qu'il a été disponible et qu'il a bien servi sa clientèle. D'ailleurs, un homme qui gagne \$100,000 paye une fois et demie plus d'impôt que deux qui en auraient gagné \$50,000 chacun.

J'ai l'honneur de servir ces gens en qualité de préposé aux services d'assurances de l'une de leurs fédérations. A ce titre, je suis bien placé pour être au courant de leurs honoraires. Et de leurs difficultés. A leur contact quotidien, j'ai appris à perdre mes préjugés à leur égard.

Si l'on compare les revenus d'un individu par rapport à son utilité dans la société, on se rendra vite compte que le salaire de certains de nos députés est aberrant. Sans parler de M. Taillibert...

Nos médecins nous traitent bien. Traitons-les au moins avec équité. Ils méritent non seulement leurs honoraires, mais aussi notre respect et notre admiration.

Je m'inscris en faux contre ce goût morbide qu'ont certains journalistes de les faire passer pour des parias. S'il y a parmi les médecins des gens malhonnêtes, la Régie est là pour y voir, pas le public.

Gilbert C. GAGNON, A.V.A.
Montréal

Faisons la part des choses!

Dans l'édition du 4 septembre dernier, une lectrice (Louise ARCHAMBAULT) semblait des plus offusquées de "l'amateurisme des organisateurs des compétitions internationales de Montréal" (sic). Certes, les bévues commises par les organisateurs de la compétition d'athlétisme au parc KENT méritaient une telle critique.

Mais il faut quand même faire la part des choses!

Comment est-il possible que "l'avant-goût des Jeux" (les compétitions internationales Montréal 75) ne sollicite des commentaires du "grand public" (terme paradoxal si l'on considère l'assistance décevante aux compétitions) qu'en fonction du déroulement technique d'une rencontre sportive?

Que Mme Louise ARCHAMBAULT épilogue par: "Eh oui, nous coûter si cher pour si peu" illustre bien une préoccupation beaucoup plus axée sur le "spectacle" que sur la "portée" des Jeux. D'ailleurs, lorsqu'elle réclame aux Jeux du Québec, à savoir "qu'on ne fait pas de telles gaffes" (sic), la signataire semble oublier que ces finales provinciales bi-annuelles sont nées au lendemain de la décision du CIO favorable à la tenue

des Jeux de la XXIe olympiade à Montréal.

Pourquoi se formaliser de telles futilités quand on sait qu'il y a tant à faire? Comment taire l'indifférence du "grand public" qui a boudé (jusqu'à date) cet avant-goût des Jeux?

Comment ne pas être préoccupé par le sort des athlètes, à défaut des facilités minimales d'entraînement durant la morte saison, doivent s'exiler au pays des "mangeurs de hot dogs"?

Que penser des athlètes-travailleurs (ils ne sont pas tous des fils-à-papa) qui, à chaque compétition ou tournée à l'étranger, risquent de compromettre leur gagne-pain par un patron exaspéré par de trop nombreuses absences au boulot?

Que dire des athlètes-étudiants qui doivent mettre en veilleuse l'obtention du sacro-saint diplôme et, partant, tout l'avenir d'une carrière ou d'un job?

Non, vraiment, face à ces problèmes, les questions protocolaires d'une remise de médailles ou du chant de l'hymne national devraient avoir l'importance d'une goutte d'eau dans l'océan.

Pierre BEAUDRY
Longueuil

Publicité touristique unilingue

Une amie habitant les États-Unis était récemment de passage à Montréal. Je suis donc passée à son hôtel de la Métropole pour l'amener chez nous à Ste-Adèle. J'ai eu honte d'abord de ne trouver dans cet hôtel que de la publicité touristique de langue anglaise. Puis je fus par la suite très offensée et choquée de voir sur un comptoir la publicité unilingue anglaise de l'Association touristique des Laurentides (A.T.L.) qui d'ailleurs préfère se dénommer prioritairement "Laurentian Tourist Association" (T.A.L.).

Pourtant, c'est avec une importante subvention du Québec que ces quelque 13 hôtels de l'A.T.L. financent une importante partie de leurs publicités et c'est avec la complicité des députés de la région et le parrainage aveugle du Conseil régional de développement des Laurentides (C.R.D.L.) que les financiers des plus gros commerces

de nos Laurentides sont parvenus à avoir cet argent de nos taxes et qu'ils tentent maintenant de s'enrichir davantage au détriment de notre patrimoine.

Aucun mot français dans ce dépliant luxueux et rien non plus pour laisser supposer aux touristes qui viendront dans notre région que nous sommes des francophones à 98%. Comment se fait-il, je me le demande, qu'on permette avec notre argent de donner une image aussi fautive de ce que nous sommes dans les Laurentides. Qui ou quel organisme est supposé surveiller les agissements de cette A.T.L. entièrement contrôlée par des intérêts financiers qui n'ont aucun souci de notre image, de notre culture? (...)

Je ne suis pas séparatiste, mais je tiens à la personnalité française de mes belles Laurentides.

Ghislaine THIBAUT
Ste-Adèle

Haitiens injustement traités

Faisant suite à l'article paru dans LA PRESSE du 11 septembre avant trait à la "Vague raciste à Montréal" sous la plume de Baron Samedi, on demande pourquoi les Haïtiens de Montréal ne peuvent pas circuler librement à Montréal alors que les Québécois le font librement en Haïti?

Nul n'ignore qu'Haïti est presque devenue une colonie québécoise. Même Martha Adams a son agence de placement qui fonctionne à plein rendement à Port-au-Prince. Les touristes du Québec et du Canada prennent Haïti pour un pays acquis, en se permettant tout chez nous alors qu'ici les Haïtiens y reçoivent en pleine face toutes sortes de menaces et d'insultes comme ce groupe de Québécois qui disait en montant dans l'autobus qu'une fois le Québec sera libre tous les Noirs y seront massacrés...

Sachez qu'Haïti a eu sa liberté par les armes, qu'il est le premier Etat indépendant noir du monde entier, et ce depuis 1804! Que le peuple haïtien est un peuple guerrier et non pacifique comme vous le croyez! Et que si on avait un régime politique haïtien représentatif et fier, Haïti serait le porte-étendard de la négritude!

Après tout il n'y a rien d'étonnant à ces attitudes à Montréal, car ceux qui voient clair constatent qu'il n'y a pas d'avenir pour les

gens de couleur ici; on peut devenir ministre ou député chez nous ou dans un pays noir, mais jamais ici!

Pour se procurer un simple emploi on passe par toutes sortes d'humiliations, même le certificat de citoyenneté n'est pas une garantie pour ceux qui sont différents des autres.

Les Haïtiennes les plus qualifiées se voient refuser partout pour des emplois de dactylographe ou autre travail de bureau; toutes les raisons y sont évoquées. Au téléphone on avait toujours trouvé une candidate juste quelques minutes avant l'appel de cette Haïtienne.

Quant aux postes les plus élevés, n'en parlons pas: on n'a jamais les aptitudes voulues et ce, même après de longues années de séjour ici. Un Haïtien réussira ici s'il a seulement des "connections", ce qui implique pas mal de choses...

Heureusement que les Haïtiens bien pensants d'ici émigrent vers d'autres lieux où ils sont et seront bien traités en Irlande, en Afrique par exemple; ou ils pourront y acquérir toutes sortes d'expériences pour l'avenir, car, après tout, on n'est jamais trahi par sa race, surtout la nôtre!

A bon entendeur salut!
Courage Baron Samedi!

Jean Dantor
MONTREAL

Ces "moyens de pression"

Il se peut que vous avez été comme moi l'objet du contrôle organisé récemment par les policiers de la CTCUM. "Vos papiers s'il vous plaît!"

Il se peut aussi que vous avez pris votre mal en patience et que vous vous soyez prêtés avec sympathie à ce contrôle qui vous aura coûté une ou deux heures de votre temps (...)

Cependant, vous aussi vous êtes syndiqués. Vous êtes enseignant, infirmière, menuisier; vous travaillez chez United Aircraft, Canadian Johns-Manville et vous êtes peut-être en grève.

Quels seront vos moyens de pression quand on déclenchera contre vous ces mêmes voitures, motocyclettes, clignotants, concerts de sirènes au prix où on paie le pe-

trole? de ces memes policiers qui vous ont, il y a quelques mois, sensibilisés à leurs problèmes et vous ont même parlé de solidarité syndicale?

C'est quoi la solidarité syndicale? Ça se manifeste quand et comment? Serait-ce donc un sens unique ou un cul-de-sac?

Jean-Raymond MARCOUX
Ville St-Laurent

S.V.P.
La Presse publie les lettres des lecteurs aux conditions suivantes: l'auteur s'engage à ne pas réclamer de dommages et intérêts, à ne pas réclamer de dommages et intérêts, à ne pas réclamer de dommages et intérêts. Elle se réserve le droit de les adapter au besoin et d'en faire usage à son gré.

Faut-il laisser mourir une jeune fille dans le coma depuis cinq mois?

MORRISTOWN, New Jersey (UPI) — Un dramatique débat juridique s'engage devant les assises du New Jersey sur un cas d'euthanasie. La jeune Karen Ann Quinlan, 21 ans, se trouve depuis cinq mois déjà dans le coma, à l'hôpital de Morristown, et n'est entretenue en vie apparente que grâce à un appareillage compliqué et coûteux qui oblige le cœur et les poumons de la malade à fonctionner artificiellement.

Les médecins se sont déclarés incapables de déterminer les causes de ce coma, dû, à leur avis, soit à une absorption excessive de drogue soit à un mélange de drogue et d'alcool.

Les parents de la jeune femme, à qui ce traitement a déjà coûté entre 100.000 et 200.000 dollars sans qu'aucune amélioration ait été constatée et

à qui les médecins ne laissent aucun espoir de guérison, disant que les cellules du cerveau sont irrémédiablement touchées, ont demandé l'interdiction du traitement par l'appareil respiratoire artificiel, ce qui entraînera automatiquement la mort de la jeune femme.

Mais l'avocat commis par le ministère public s'oppose à l'enlèvement de l'appareil respiratoire, en soulignant qu'il avait passé plusieurs heures au chevet de la malade et avait observé des signes indiscutables de vie, par des clignotements des paupières et des mouvements des lèvres et de la langue. "Enlever l'appareil équivaut à un meurtre", a dit l'avocat. Maintenant le débat se place autant sur le plan moral et humain que sur le plan légal.

CHAUFFEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

L'importance de redonner ce service aux Montréalais, qui en sont à leur deuxième grève du transport en commun depuis moins d'un mois.

La Fraternité craint enfin que tant de tracasseries pour la population montréalaise n'incitent le gouvernement du Québec à priver les employés des services publics de leur droit de grève.

Au fond de toute cette question, cependant, l'on peut se demander s'il n'existe pas, toujours bien vivante, une forte animosité entre la Fraternité des chauffeurs et les trois autres groupes d'employés de la CTCUM, qui, eux, sont membres de la CSN. La

Fraternité, incidemment, est un syndicat indépendant né il y a quelques années d'une scission dans le grand tout syndical qui groupait tous les employés de la CTCUM et qui faisait alors partie de la CSN.

Le front commun des trois syndicats actuellement en grève, en tout cas, a lancé en fin de semaine dernière une mise en garde contre ce qu'il croit être un effort de division, de la part de la direction de la CTCUM, entre les forces syndicales de la Commission de transport.

Quoi qu'il en soit, le président Hanigan de la CTCUM, interrogé sur la présence des chauffeurs aujourd'hui sur les lieux de leur travail, a déclaré qu'il maintient toujours sa position de départ: pour des raisons de sécurité, a-t-il dit, aucun véhicule ne sortira des garages de la Commission.



1616010 AP

Le retour du président

Le président Ford est chaleureusement accueilli par sa fille Susan, sous le regard heureux de la première dame des États-Unis, avec qui il vient de rentrer d'une tournée sur la côte ouest. Lors de ce voyage, le président des États-Unis a été l'objet d'une nouvelle tentative d'assassinat, la seconde en 17 jours.

Des milliers de personnes évacuent la côte pour échapper à Eloise

MOBILE, Ala. (UPI) — L'ouragan Eloise, alimenté par des vents de 110 milles à l'heure et accompagné de pluies torrentielles, devait s'abattre aujourd'hui sur la côte américaine du golfe du Mexique, que des milliers de personnes ont évacuée pour échapper à la violence de la tempête.

Le Centre de détection des ouragans de Miami a fait savoir qu'Eloise avait repris de l'intensité dans la journée d'hier en franchissant le golfe, et déjà, au crépuscule, des vents de 50 milles à l'heure balayaient l'embouchure du Mississippi, en Louisiane.

Le directeur du Centre, M. Neil Frank, a souligné néanmoins qu'il ne s'agissait pas d'une tempête majeure du type Camille. "Sur une échelle graduée de 1 à 5, a-t-il dit, 5 étant l'intensité de Camille, Eloise mesurerait 2. Mais il n'en faut pas moins

respecter un ouragan, qu'il soit d'une intensité de 2 ou de 5".

A 20 heures hier, Eloise se trouvait à 200 milles au sud-ouest de Pensacola, en Floride, se déplaçant à une vitesse moyenne de 10 à 15 milles à l'heure suivant une direction nord-est qui lui faisait menacer plus directement la péninsule de Floride.

On s'attend à ce que des précipitations de 5 à 10 pouces de pluie s'abattent sur le sud et l'ouest de l'Alabama, le nord-ouest de la Floride et la plus grande partie de la Georgie.

La plupart des habitants de la côte du golfe ont déjà évacué leurs demeures ou les ont renforcées tant bien que mal pour faire face à la tempête, en clouant par exemple des planches sur les fenêtres, s'enfermant ensuite à l'intérieur avec des provisions de toutes sortes.

minimum de \$1,045 par mois, avec l'assurance d'être augmentée de 13 p.c. en 1976.

L'état des négociations

Chez le Front commun, bien qu'on ait demandé la rencontre de lundi prochain avec M. Parent, on ne veut pas commencer les négociations salariales "tant que les dossiers sectoriels ne seront pas plus avancés". Aucune précision n'a été donnée sur le début de ces négociations que l'on veut voir débiter "en temps opportun".

Du côté du cartel des organismes de santé ou des mesures de pression ont déjà débuté, on doit négocier mercredi et jeudi.

Le comité patronal de négociation a déjà, jeudi dernier, fait savoir qu'il déposerait dans "un très court délai", possiblement cette semaine, des réponses "complètes et détaillées" sur certains points considérés comme majeurs par la partie syndicale, comme la mobilité du personnel et l'ajustement des horaires de travail.

Enfin, les négociations avec les fonctionnaires provinciaux, elles, sont gelées pour l'instant.

Le comité de négociation syndical a fait savoir, qu'il "attendra le temps qu'il faudra" se refusant à paraphraser des clauses normatives que ses membres jugent inacceptables, notamment sur la rétrogradation, ce qui retarde le début des négociations sur le plan monétaire.

FORD

SUITE DE LA PAGE A 1

effet, un homme de 24 ans, Ronald Carlo, avait été arrêté plus tôt après s'être présenté à la réception de l'hôtel St. Francis et y avoir montré une note de menaces à l'égard du président Ford. L'agent spécial Kenneth Iacovoni a dit que la note ne mentionnait ni lieu ni date, mais faisait mention d'une arme. Toutefois, aucune arme n'a été trouvée sur le suspect.

Connue de la police

Sarah Moore n'est pas une inconnue pour les services de police américains. Elle ferait en effet partie, selon la police, d'une organisation de défense des prisonniers, la "United Prisoners Union", composée d'anciens détenus et dont le chef, Wilbert "Popeye" Jackson, avait été abattu en juin dernier par une amie, Sally Voye, alors qu'ils étaient assis dans la voiture de cette dernière devant le do-



Droits réservés

micile de Jackson. La mort de Jackson avait causé beaucoup d'émotion dans les milieux radicaux de la région de San Francisco.

Sarah Moore aurait de plus été mêlée directement ou indirectement à l'affaire Patricia Hearst. Elle avait participé à la distribution de \$2 millions de vivres aux pauvres de Californie qui devait servir à faire libérer la jeune héritière. L'Armée de libération symbiotique (SLA), qui avait revendiqué l'enlèvement de Patricia, avait exigé cette distribution comme rançon contre la libération de celle qui fut retrouvée il y a quelques jours seulement par la police californienne.

Les autorités se demandent maintenant s'il y a un rapport entre l'arrestation de Patricia Hearst, capturée

jeudi dernier après 19 mois de recherches et incarcérée à San Francisco sous une vingtaine de chefs d'accusation, et l'attentat perpétré hier par Sarah Jean Moore, sympathisante ou militante possible de la SLA.

Il y a 17 jours, soit le 5 septembre, à Sacramento, capitale de la Californie, une autre femme, Lynne Fromme, 26 ans, avait braqué un pistolet de calibre .45 sur M. Ford alors qu'elle se trouvait dans la foule à moins de trois pieds de lui. Elle fut maîtrisée de justesse par des agents du service secret. Son arme était chargée, mais le cran de sûreté n'avait pas été ôté. La jeune femme, membre de la sinistre famille Manson, est actuellement détenue sous un cautionnement de \$350.000.

Nixon donne un an de pouvoir aux conservateurs

TORONTO (PC) — Le gouvernement minoritaire élu jeudi dernier en Ontario survivra peut-être un an, selon M. Robert Nixon, chef du Parti libéral ontarien.

"Je ne crois pas qu'il y ait grand chance que le gouvernement puisse être renversé avant le printemps prochain", a souligné hier M. Nixon au cours d'une interview.

Le leader libéral doit rencontrer jeudi le groupe parlementaire de son parti afin de définir la répartition des tâches et d'élaborer la stratégie du parti en vue de l'ouverture de la prochaine session, fixée au 21 octobre.

On sait que les conservateurs ont remporté 51 sièges aux dernières élections, les néo-démocrates 38 et les libéraux 36.

Interrogé au sujet de son avenir à la tête du parti, M. Nixon a déclaré:

"Ce sera intéressant. Cela ne fait aucun doute".

Le chef du NPD ontarien, M. Stephen Lewis, a déclaré de son côté, hier, qu'il désire rencontrer bientôt le premier ministre William Davis pour s'entretenir avec lui des moyens susceptibles d'accélérer les travaux de la législature.

M. Lewis, qui dirige l'opposition officielle à Queen's Park depuis le scrutin de la semaine dernière, a ajouté que si M. Davis ne le reçoit pas, il amorcera lui-même un débat sur la question, laquelle fait d'ailleurs l'objet d'une étude de la part de la commission d'enquête dirigée par M. Dalton Camp, un conservateur.

Parmi les changements que M. Lewis voudrait voir apportés figure une réduction de la durée des campagnes électorales.

Vous désirez du bon temps?

Adressez-vous à l'une ou à l'autre de ces AGENCES DE VOYAGES

CENTRE-VILLE

VOYAGES A.M.C. LTÉE	1110 ouest, Sherbrooke suite 2108	845-3241
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200, rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155, rue de La Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Metro Guy	935-1182
VOYAGE HONE	1460, Union	845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485, rue McGill	861-9311
AGENCE DE VOYAGES HENRI KELENY	2112, boul. St-Laurent (angle Sherbrooke)	845-3111
AGENCE DE VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES SELECT LTÉE	620, rue Cathcart suite 504	866-3345
TOURING CLUB MONTRÉAL INC.	1401, rue McGill	288-7111
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de La Montagne, suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine	861-7272
AGENCE DE VOYAGE VIAU	1218, rue Union, Carre Phillips	866-9381
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751
VOYAGES ESPAGNE	1117 ouest, rue Ste-Catherine	849-6287

EST

AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190, boul. Pie-IX	376-6700
AGENCE VOYAGE INTERNATIONAL	1569 est, rue Jean-Talon, Montréal	728-9281
AGENCE DE VOYAGES MAISONNEUVE	3905 est, RACHEL	255-4162
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint-Denis	845-8225

VILLE D'ANJOU

AGENCE DE VOYAGES MARTIN	Place Versailles	353-6930
AGENCES DE VOYAGES VIAU	7275 est, rue Sherbrooke	353-7650

QUEST

AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950, ch. Queen Mary suite 405	735-4181
AGENCE DE VOYAGES LaSALLE	388, rue Laffleur LaSalle	366-8262

VILLE MONT-ROYAL

AGENCE DE VOYAGES LIBMAN	1255, boul. Laird, suite 320	735-6456
--------------------------	------------------------------	----------

NORD

VOYAGES R. BERGERON INC.	7725, rue St-Denis	273-3301
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	Plaza St-Hubert 6321, rue St-Hubert	279-7321
TOTAL VOYAGES ENR.	361 est, boul. Henri-Bourassa	382-2429
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beauvieux	382-3483
		273-7755

LAVAL

TOURING CLUB MONTRÉAL INC.	1950, boul de la Concorde	669-0823
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Carrefour Laval	688-6211
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	512, boul. des Laurentides, Pont-Viau	669-1738

VOYAGES MONTAMBAULT INC.	Centre d'achats Duvernay 3100 boul. de la Concorde	661-4860
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval	688-5310

ST-EUSTACHE

VOYAGES MONTAMBAULT INC.	350, boul. Sauve, St-Eustache	627-4761
--------------------------	-------------------------------	----------

RIVE-SUD

G.W. CLARK & CO. LTD.	43, rue Green, Saint-Lambert	671-5555
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Place Longueuil	679-3777

BELOEIL

AGENCE DE VOYAGES POIRIER	600, boul. Laurier, Beloeil	467-8971
---------------------------	-----------------------------	----------



Voyagez rassuré, demandez à votre Agence de Voyages, l'assurance voyage souscrite auprès de Lloyd's de Londres par l'intermédiaire de l'Agence d'Assurance le Voyageur Ltée

Consultez nos pages techniques chaque samedi

CANADIAN TIRE

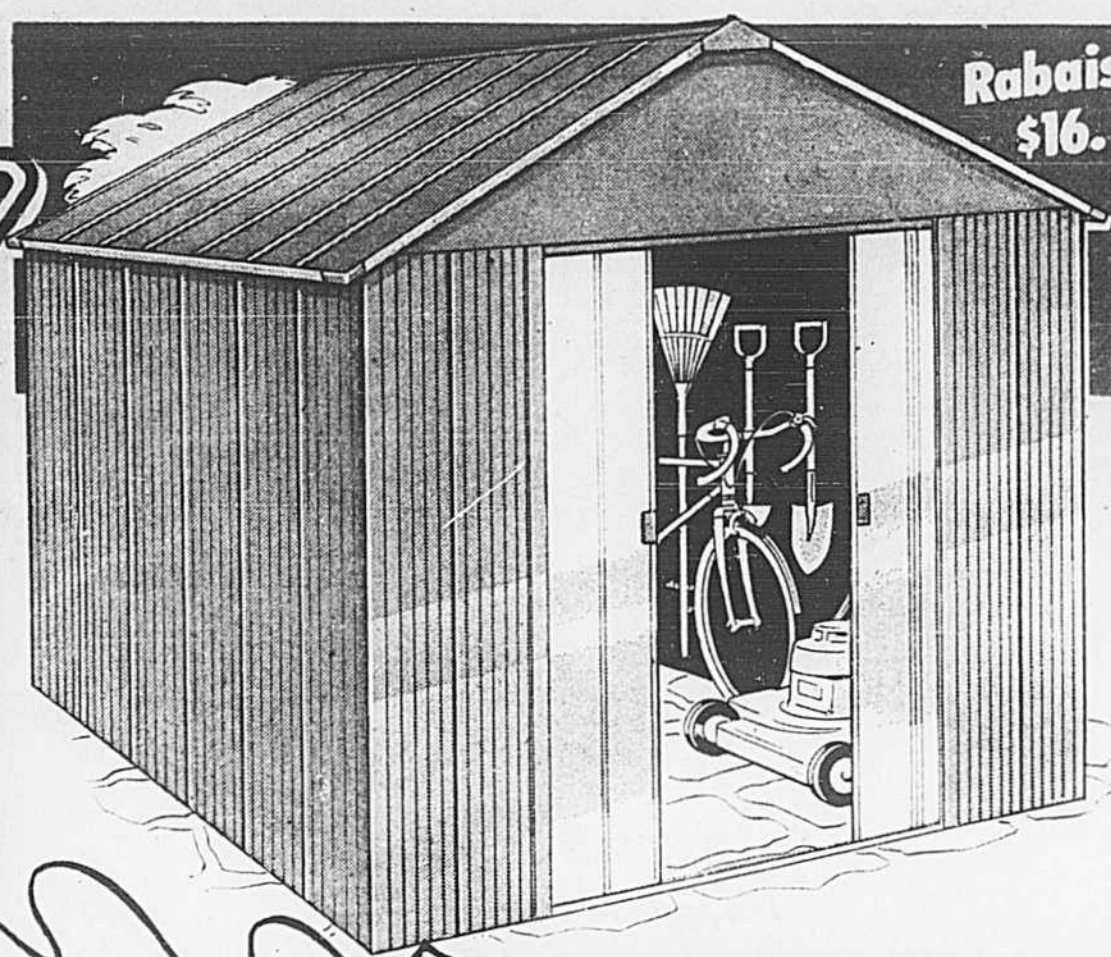
Rabais

NUGOLD
multigrade
MOTOR OIL

PINTE
.59
Cour. 69¢

ÉPARGNEZ!
Huile à moteur Nugold 10W30

Huile économique pour rouler toute l'année par toute température. Formule améliorée conforme aux classifications SD-CC et MIL-L-2100-2 de l'A.P.I. Idéale pour autos ou camions d'avant 1974. Économisez votre moteur et économisez! 28-8231



Rabais \$16.

Grande remise

DIM. INT. 108x72"

143.00
Courant \$159.00

Murs Lok-Wall faciles à monter
Extérieur: 113 x 76 x 85" haut au sommet
Ouverture de porte: 67 1/2 x 67 1/2" haut

Pratiquement aucun entretien. Remise acier de 344 pi. cu. enduite de zinc, d'anticorrosion et de fini Stelcolour avocat et blanc. Sans plancher. 60-0027

Jours de

VENTE

d'automne

Achats spéciaux en vente jusqu'à épuisement des stocks. Canadian Tire s'engage à faire tout son possible pour fournir les articles, mais se réserve le droit de limiter les quantités.



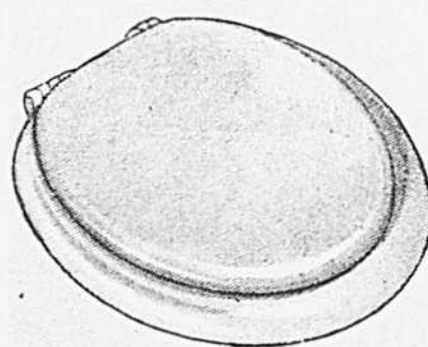
SPÉCIAL! SAVONNETTE

Jergens

CHAC.

.13

Grande savonnette 3.25 oz. parfumée, adoucissante. Profitez de ces épargnes! 99-2075



Siège en bois

Courant \$4.95
3.88

A bas prix pour cabinets chez vous ou au chalet. En composition massive à fini luisant, blanc. 63-5118



Cassette Scotch®

60 MINUTES
Cour. \$1.99
1.44
CHAC.

Cassette bande vierge 90 mn, c. \$2.99 \$2.33
Cassette bande vierge 120 mn, c. \$3.99 \$2.88
fidélité. 44-1638X

ÉMAIL pour MOTOS-NEIGE



BOMBE 5 OZ.

.89
Cour. \$1.19

Choix de:

- Blanc • Noir • Rouge
- Bleu Snow Jet • Bleu Polaris
- Bleu Snowcruiser • Jaune Skidoo
- Mandarine Moto-Ski • Gris
- Gris argent • Vert Ski Roule

Pour métal, fibre de verre. Grand pouvoir couvrant; durable. 47-4401X

Emplâtre pour moto-neige

4.44
Cour. \$5.19

Tissu fibre de verre, résine, catalyseur, pâte 3 oz., applicateur. 47-5848



CANADIAN TIRE

• ILE PERROT
27, boulevard Saint
Centre d'achats L'ACADIE
1500 Saint-Jacques
• DOLLARD-DES-ORMEAUX
7230, avenue des Sources
• VILLE ST-LAURENT
1755, Grande Rue (à l'ouest)
• VILLE LASALLE
2770, boulevard Desmarès
Centre d'achats de BEAUFIELD

• CHOMÉDEY
435, boulevard Labarre
• PONT-VIAU
1005, boulevard des Lavandières
• VERDUN
3118, rue Wellington
• MONTREAL
1405, rue Saint-Jacques
• ROSEMONT
5005, rue d'Orléans
• LACHINE
410, 25e Avenue

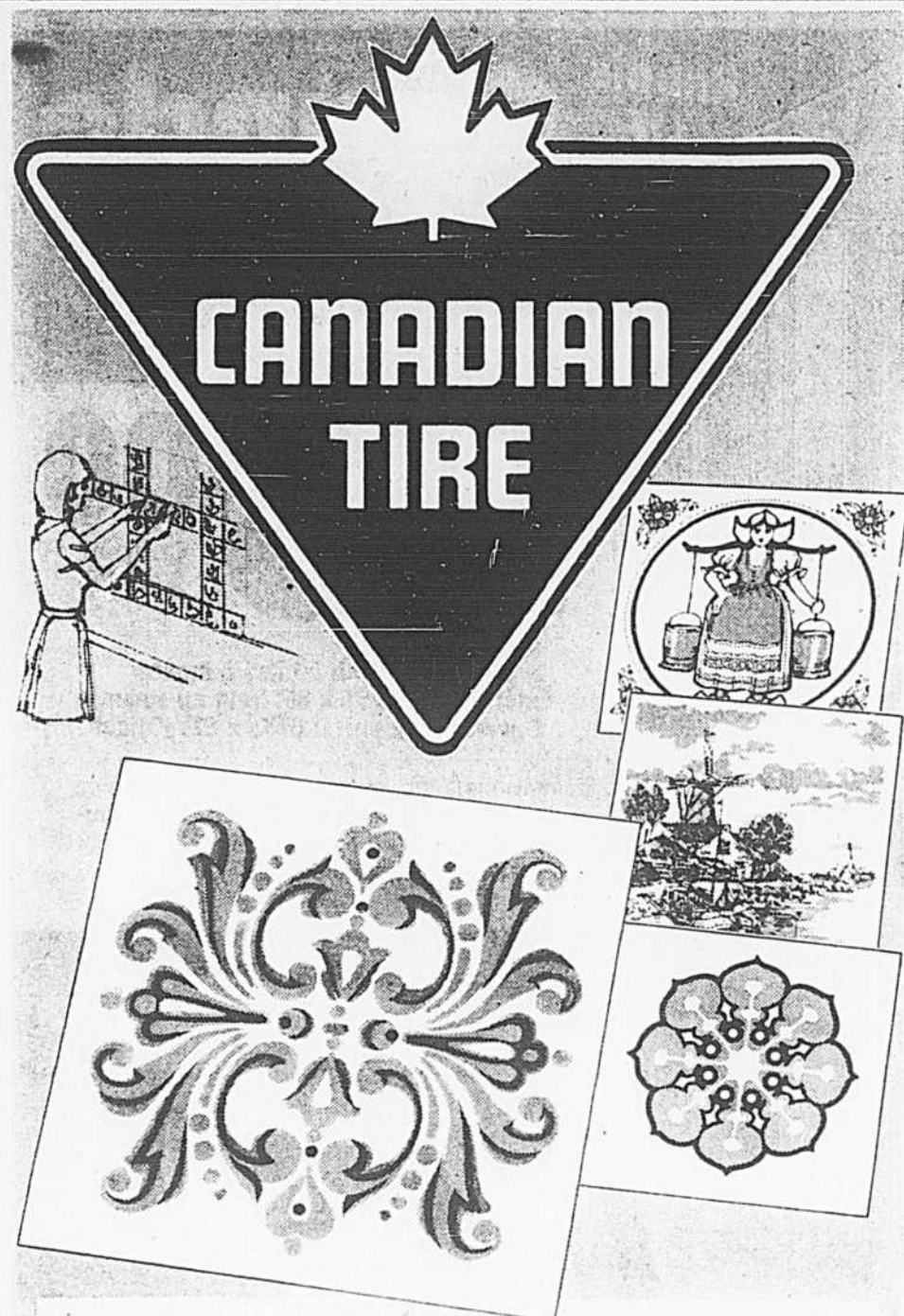
• ST-LEONARD
7815, rue Yvon
• MONTREAL-BORD
5450, rue Industrielle
• CHATEAUGUAY
140, boulevard d'Autry
• GREENFIELD PARK
815, boulevard Lacombe
• LONGUEUIL
2700, avenue Chénier
• ST-EUSTACHE
415, boulevard Arthur-Sauvé

Lachute 562-8536
Ste-Agathe 326-3360
Joliette 756-1044
Sorel 743-5515
Beloeil 467-0235
St-Jean 348-3851

St-Hyacinthe 773-6081
Waterloo 539-3801
Granby 378-9884
Cowansville 263-4232
Valleyfield 371-2470

Ouvert jeudi et vendredi soirs — Le samedi jusqu'à 5 p.m.

CHARGEX ACCEPTÉ



Collants Arcal à carreaux

Pour agrémenter
toute surface lisse
dans votre maison

Paq. de 10

2.39
Courant \$2.89

Très décoratifs sur murs revêtus de carreaux en céramique unie dans la salle de bains ou la cuisine. Robuste couche de vinyle résistant à l'eau, à la vapeur, à la lumière. Motifs variés. 68-8937



1. Nécessaire de rénovation

Restaurez le vieux bois et rendez-lui sa beauté naturelle. Comprend laine d'acier, décapant, huile d'abrasin et gant. 48-0068

3.95
Courant \$4.95

2. Rénovateur de meubles anciens

Bouteille 8 oz. 48-0060, COURANT \$2.69

2.19

3. Huile d'abrasin pure

Bouteille 8 oz. 48-0063, COURANT \$3.19

2.59

4. Nettoyeur de meubles

Bouteille 8 oz. 48-0067, COURANT \$1.79

1.49

5. Huile de citron pure

Bouteille 8 oz. 48-0065, COURANT \$1.79

1.49



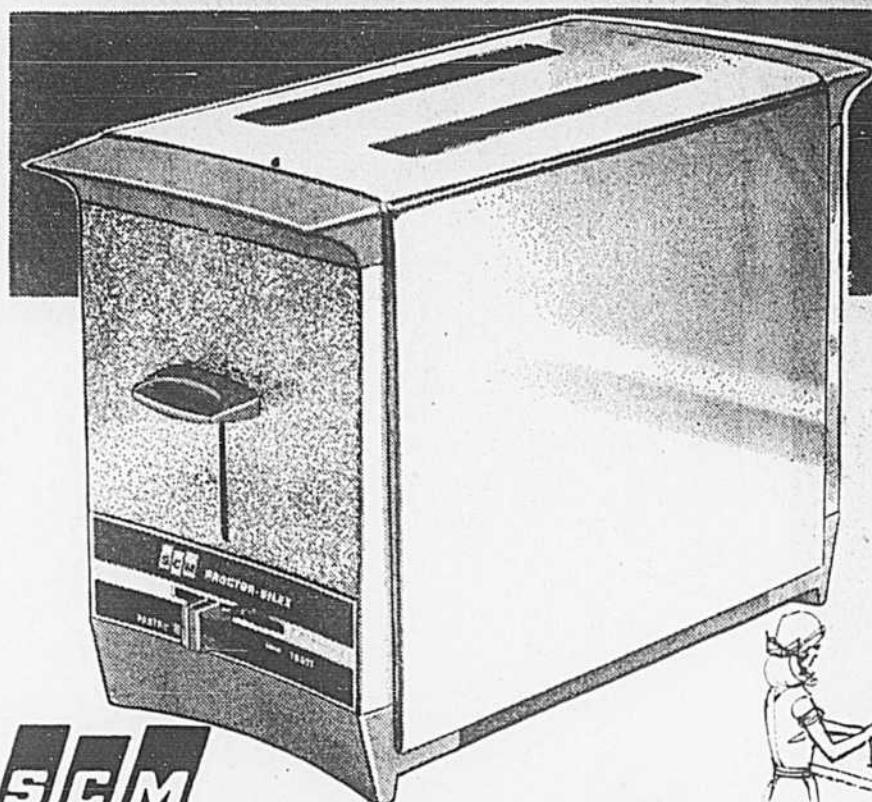
Lampe industrielle Ray-O-Vac

Faisceau
puissant et
direct

2.99
Courant \$3.79

Pour 2 piles avec fort interrupteur. Idéale à garder dans l'auto pour réparations. Plastique très résistant. 65-2037

Réclame Proctor-Silex de vente d'automne

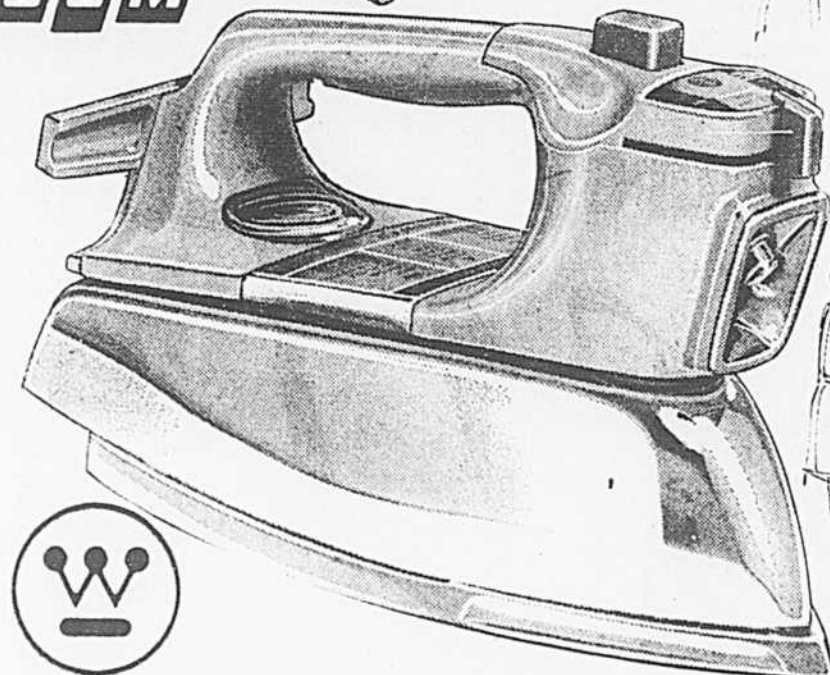


GRILLE PÂTISSERIE

17.88
Courant \$19.99

Grille-pâtisserie de luxe. Grille gaufres et aliments congelés. Sélecteur de nuance pour obtenir automatiquement le degré de grillage désiré. Plateau à miettes, à charnières, très facile à nettoyer. Joli corps chromé s'agencant à toute pièce. 43-0817

SCM



Fer Westinghouse

16.88
Courant \$19.99

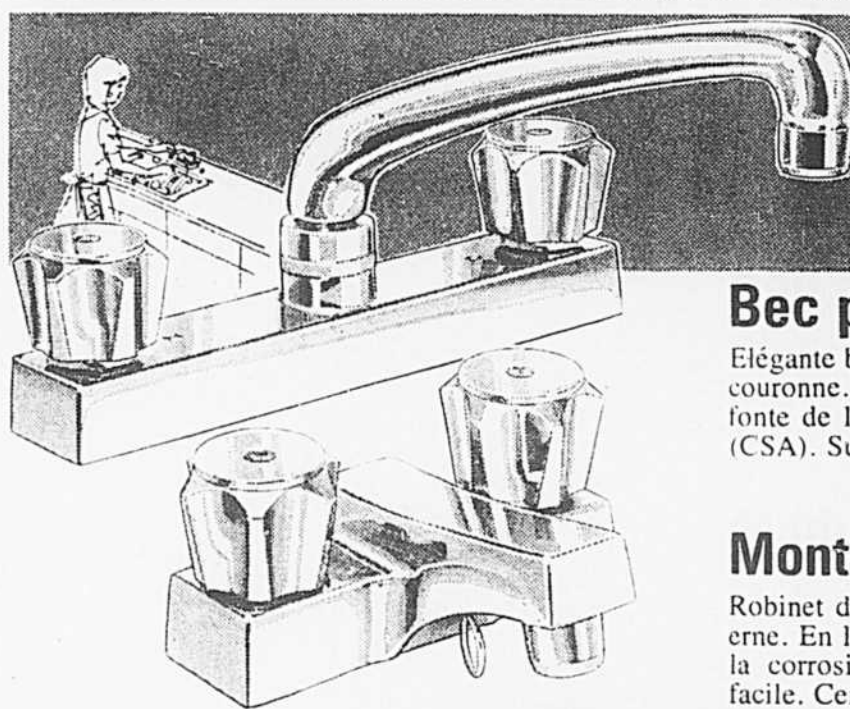
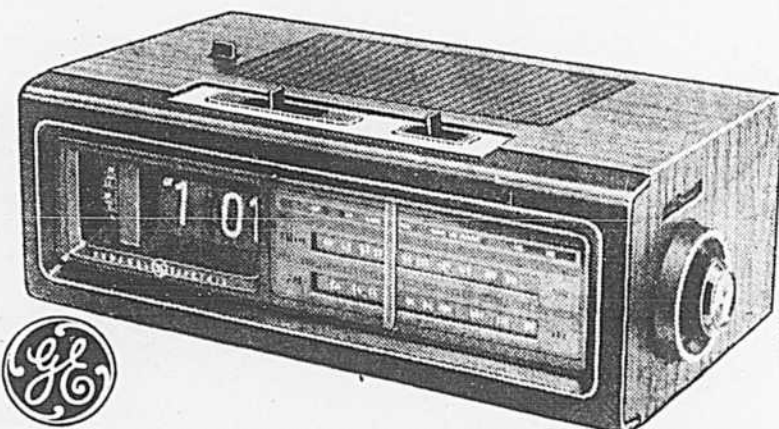
Fer à jet/vapeur/sec. Semelle à 30 trous pour bien laisser passer la vapeur. Bouton-poussoir pour jet de vapeur aux réglages vapeur ou sec. Indicateur du niveau d'eau; talon permettant de poser le fer à la verticale. 43-2532

Radio-réveil AM/FM

de
C.G.E.

39.95
Courant \$49.95

A lecture directe. Eveil en musique ou par sonnerie. Endort jusqu'à 1 heure en musique puis s'arrête automatiquement. Boîtier à fini noyer. 44-2079



ROBINETS chromés

Bec pivotant

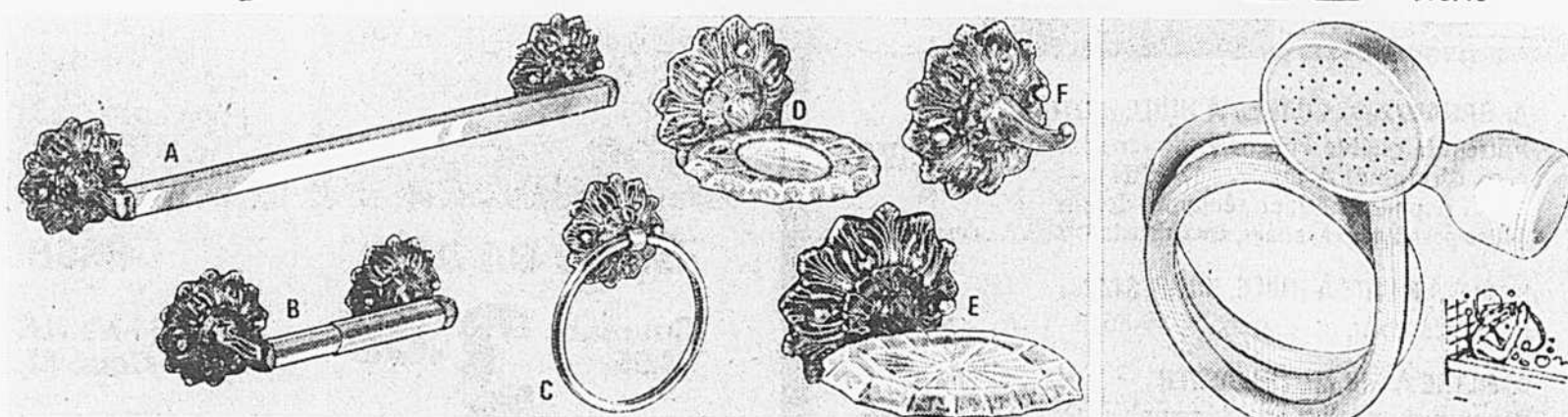
Élégante base surélevée; manettes couronne. Bec 8 1/2" à brise-jet. En fonte de laiton. Certifié ACNOR (CSA). Superbe achat! 63-3884

15.99
Courant \$21.89

Montage vertical

Robinet de lavabo d'aspect moderne. En laiton massif, résistant à la corrosion. Manettes de prise facile. Centres à 4". 63-3857

11.88
Courant \$16.49



Jolis accessoires de salle de bains

Accessoires en métal moulé à visser ou à encasturer. Modèles d'élégante ligne classique à superbe fini ton laiton. Des rabais à ne pas manquer. 63-5613X

A. Barre à serviette - 18" long. COURANT \$7.89
Modèle 24", courant \$8.69
B. Porte-papier - Élégant modèle. COURANT \$6.99

6.29

6.98

5.49

C. Anneau à serviette - Pratique. COURANT \$6.19

4.88

D. Porte-verre et brosse à dents. COURANT \$4.79

3.69

E. Porte-savon décoratif. COURANT \$4.79

3.69

F. Crochet de peignoir - Si utile. COURANT \$2.79

2.19

Douchette

1.59
Courant \$1.89

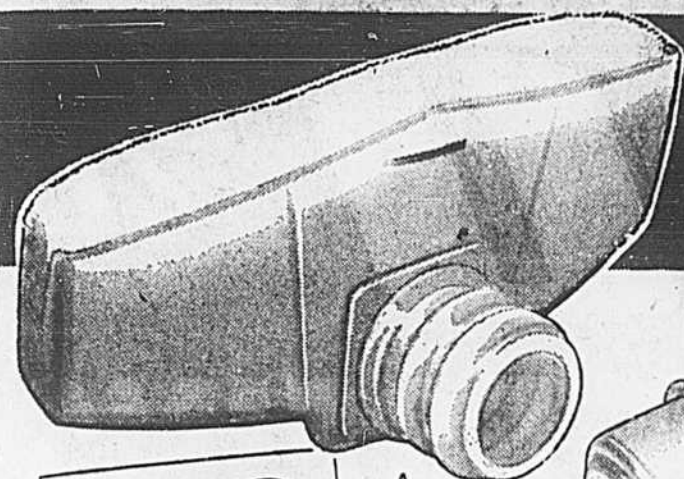
Bout en caoutchouc tenant bien au robinet. Tuyau épais; pomme facile à manier. Idéale pour laver la tête des enfants. 63-0032

Utilisez votre CARTE de CRÉDIT Canadian Tire

Ouvert jeudi et vendredi soir — Le samedi jusqu'à 5 p.m.

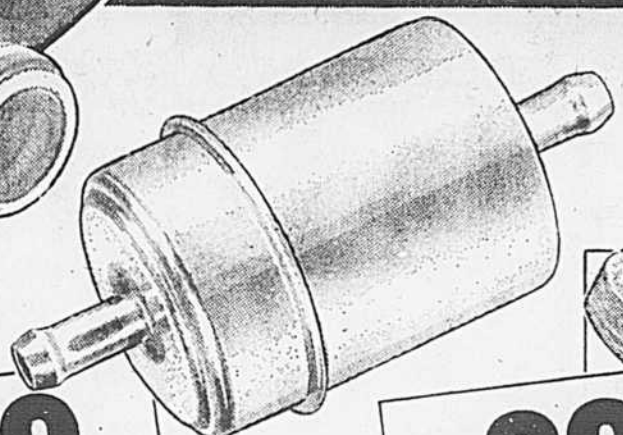
* CHARGEX ACCEPTÉE

JOURS DE VENTE D'AUTOMNE

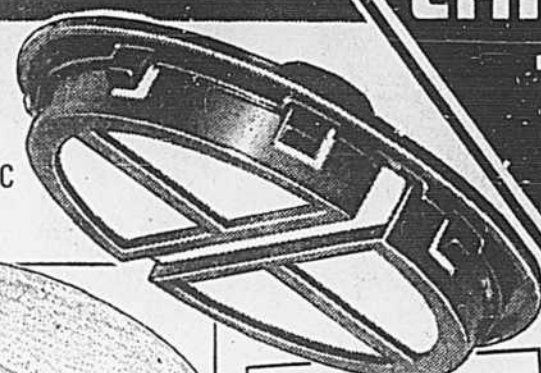
FILTRES
d'auto à rabais

Cour.
\$1.44

.99



.79 Cour.
99¢



Cour.
49¢

.39

2.69 Cour.
\$2.99

Des filtres neufs et propres améliorent le rendement

A. Filtre de réadmission

Modèle de rechange facile à poser pour la plupart des autos Ford et General Motors. Filtre les gaz du carter avant l'arrivée au filtre à air. Réduit le bouchage et accroît le rendement du recyclage (PCV). 17-9400. Cour. \$1.44

.99

B. Filtre à essence

Pour nouveau filtre ou filtre de rechange. Pour autos à tuyau d'essence 3/16" (dont la plupart des autos nord américaines et nombreuses importées). A changer d'après les recommandations du fabricant. 23-3515. Cour. 99¢

.79

C. Filtre complet

Filtre complet à élément au charbon de bois. Ind. marque et modèle. 17-9413X. Courant \$2.99

2.69

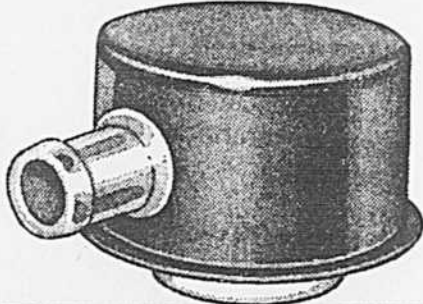
D. ÉLÉMENT de RECHANGE SEUL, courant 49¢

.39

Chapeaux de reniflard
Courant \$1.09 à \$21.19

Pour système de ventilation de carter ouvert ou fermé. Pour plupart autos nord américaines. 17-1010X

.98
à \$1.78



DORLOTEZ VOTRE AUTO



1. Additif à poussoirs

Fortifie l'huile. libère les soupapes qui collent. 14 oz. 38-0216. Courant 99¢

.89

2. Rince-radiateur

Décrasse système de refroidissement; améliore la circulation. 10 oz. liq. 38-0815. Cour. 79¢

.66

3. 'Molyslip-E'

A ajouter à huile du moteur. 38-0250. Courant \$2.69

'Molyslip-G' 10 oz., cour. \$2.99 \$2.69

2.33

4. Enduit de dessous

Protection efficace contre la rouille. 5 gallons pour traitement complet; sèche en 24 heures. Gallon. 47-7905. Cour. \$3.19

2.85

Pinte, courant 99¢

.88¢

5. Mastic "Custom Blue"

Facile à utiliser pour réparer rayures et petites marques. S'utilise tel quel. Tube 4 oz. 47-5663

Courant 95¢

.84

Tube 1 lb., courant \$2.35

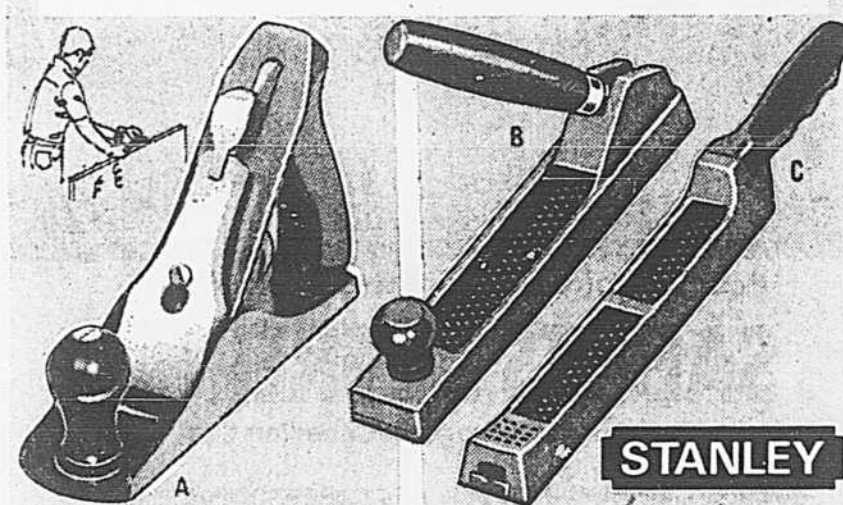
\$1.99



1.69 Cour.
\$1.99

Nettoyeur de
vinyle/cuir
TANNERY

Nettoie et embellit cuir et vinyle; leur redonne de l'éclat. En mousse, facile à appliquer. Bombe aérosol 12 oz. 39-0419



STANLEY

AA. Grand rabot 9 1/4"

Réglages latéral et de profondeur par une seule roue. Lame de 1 3/4". 57-6242. Courant \$12.29

9.98

BB. Lime-râpe 16 5/8"

Modèle "Surform" pour façonner hardboard, bois, plastique. Lame très coupante, remplaçable. 57-6740. Courant \$5.59

4.49

CC. Lime "Surform" 10"

Poignée réglable pour l'utiliser en rabot ou en lime. Lame acier Sheffield. 57-6760. Courant \$7.39

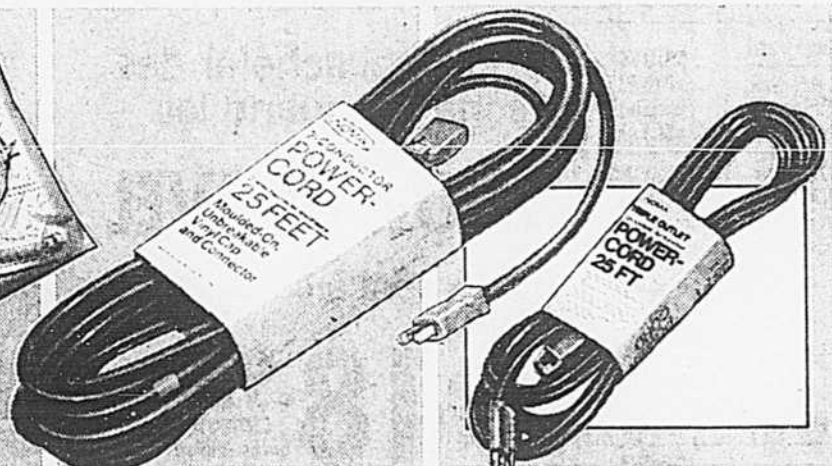
5.99

Coton à fromage
non blanchi

Courant
\$1.19

.97

Sans charpie. Pour nettoyer, cirer. 42" large. Plus de 5 verges carrées. Ne manquez pas un bon achat. 39-6616X

Rallonge
à une prise

Courant
\$3.79

3.33 25 pi.

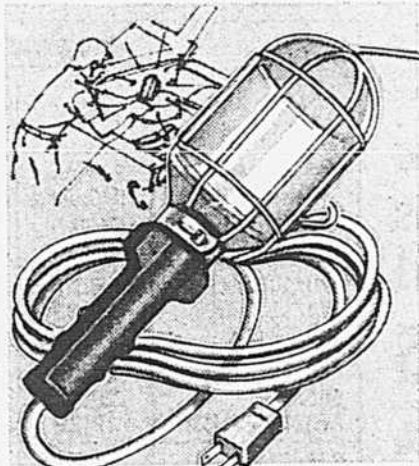
Caoutchouc noir; fiche vinyle moulé. Pour outils électriques, etc. 2 fils de 16. Bel achat! Dépechez-vous. 52-2455

Rallonge
à 3 prises

Courant
\$6.49

5.55 25 pi.

Pour service intense intér./extér. Résiste huile, graisse, humidité, froid. Pour outils électriques. 52-2459.

Baladeuse
certifiée ACNOR

Courant
\$4.19

3.33

Pour éclairer endroits peu accessibles. Avec protecteur et crochet de suspension. Fil 20 pi. Avantages! 52-5011

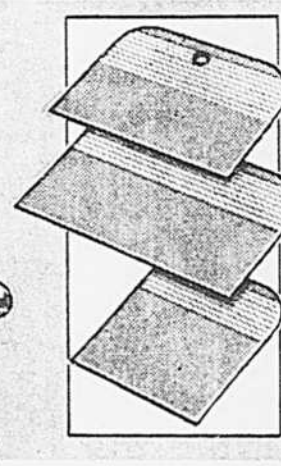
Nécessaire de
fibre de verre

Courant
\$2.39

1.99

144 po. ca. de tissu de verre et résine. Très solide. Achetez au prix-réclame. 47-5846

456 po. ca. Néc., cour. \$4.59 \$3.79

Couteaux
pour mastic

Courant
79¢

.69

Jeu de 3 couteaux en plastique flexible pour étendre mastic à carrosserie. 3 grandeurs. Un superbe aubaine. 47-5640.

En plus! BILLETS BONIS au comptant

À LA PLUPART DES
MAGASINS CANADIAN TIRE

Ouvert jeudi et vendredi soir — Le samedi jusqu'à 5 p.m.

* CHARGEX ACCEPTÉE

FREINS REGARNIS

Rabais 20%



**CANADIAN
TIRE**

sur PIÈCES DE FREINS INDIQUÉES CI-DESSOUS et INSTALLATION

Epargnez 20% sur pièces de freins à disque ou à tambour Motomaster, y compris les tampons de disques, les garnitures "ancrage spécial", "service intense" et à rivets, les câbles, tubulures, ressorts, fixations, maîtres-cylindres et cylindres de roue (incluant nécessaires de réparation). Epargnez 20% sur ces pièces du stock actuel! Epargnez aussi 20% sur installation et services spéciaux comme la rectification des cylindres de roues. Cette offre prend fin le samedi 27 septembre.

GARANTIE des PIÈCES et du SERVICE MOTOMASTER

Tous les sabots de freins, tampons de disques et pièces de freins Motomaster sont garantis 12.000 milles ou 12 mois (selon la 1^{re} éventualité) contre tout défaut de matière ou de fabrication. De plus, si un Centre de Service Canadian Tire révisé complètement les freins (sabots neufs aux 4 roues ou sabots neufs aux roues arrière et tampons de disques neufs aux roues avant, rectification ou remplacement des cylindres de roues), pièces et main-d'œuvre sont garanties 12.000 milles ou 12 mois (selon la première éventualité).

PRIX-RECLAME INDICUÉS pour SABOTS DE
FREINS ou TAMPONS DE DISQUES SEULEMENT

Epargnez 20% SUR L'INSTALLATION

Pour les voitures courantes équipées de

SABOTS DE FREINS

stockés par votre magasin Canadian Tire

Prix-Réclame au comptoir

EXEMPLE: Grosses Chevrolet et Pontiac canadienne 1959-70

2 JEUX pour ROUES AVANT

Sabots "Ancrage spécial"

Courant \$ 7.99 (échange)

PLUS

2 JEUX pour ROUES ARRIÈRE

Sabots "Ancrage spécial"

Courant \$ 6.95 (échange)

11.95
pour les
4 roues
(avec échange)

Renseignez-vous sur
notre complète

RÉVISION DES FREINS

Rabais 20%

pour nombre d'autos canado-américaines

Pour les voitures courantes équipées de

TAMPONS DE DISQUES

stockés par votre magasin Canadian Tire

Prix-Réclame au comptoir

EXEMPLE: Grosses Ford, Mercury et Meteor 1968-72

2 JEUX pour ROUES AVANT

Tampons de disques rivés

Courant \$ 13.59

PLUS

2 JEUX pour ROUES ARRIÈRE

Sabots "Ancrage spécial"

Courant \$ 8.39 (échange)

17.58
pour les
4 roues
Prix-Réclame

Epargnez 20% sur les pièces de freins indiquées—Epargnez 20% sur l'installation pour les autres voitures canadiennes et américaines courantes.

Passez bien l'hiver avec nos avantageux pneus-neige

HIWAY-BYWAY

Un GÉANT de pneu
qui se joue des
routes d'hiver!

26.55
Après re-
mise au
comptant

Un gros pneu costaud qui défie l'hiver en triomphant des mauvais chemins enneigés aussi bien qu'en filant à grande vitesse sur les autoroutes bien dégagées. Choix d'un 2+2 en nylon ceinturé de verre ou d'un 4 plis nylon, en câble Du Pont 66 pour plus de sécurité (détails affichés à Canadian Tire).

5 ans d'Assurance Routière

DIMENSIONS † Flanc noir seulement • Flanc noir disponible à légèrement moindre prix	HIWAY-BYWAY Flanc blanc		SNOW-TRAVEL Flanc noir 2 plis nylon
	4 plis nylon	2+2 nylon ceinturé de verre	
520/10 (2plis)	14.20†	—	—
550/12 (2plis)	15.67†	—	—
600/12 (2plis)	17.43	—	—
600/12 (4 plis)	20.28	—	—
600/13	20.33*	—	—
A78/13 (600/13)	22.23	23.18	14.99
B78/13 (650/13)	23.18*	—	16.39
C78/13 (700/13)	25.13*	—	—
B78/14 (645/14)	22.70*	23.65	—
D78/14 (695/14)	24.56*	25.51	—
E78/14 (735/14)	24.98	25.93	17.51
F78/14 (775/14)	26.55	27.50	18.95
G78/14 (825/14)	27.93	28.88	19.90
H78/14 (855/14)	29.35	31.25	20.80
560/15	22.61	—	15.77
C78/15 (685/15)	25.55*	26.50	—
F78/15 (775/15)	26.41	27.36	17.98
G78/15 (825/15)	28.40	29.35	19.72
H78/15 (855/15)	30.21	32.11	20.80
J78/15 (900/15)	30.97	33.82	—
L78/15 (915/15)	—	35.39	—

Pourquoi acheter des
rechapés quand les

SNOW-TRAVEL

neufs sont à ce prix!

18.95
CHACUN
après remise
au comptant

Fameuse combinaison d'économie et qualité. A plus en biais, il est similaire aux pneus des autos neuves d'avant 1969. Relief mordant, autonettoyeur, de bonne traction sur grandes routes ou mauvais chemins. Egale ou surpasse les normes de sécurité du gouvernement. Prix sans Assurance Routière (Assurance: \$1.00 en sus par pneu).

POSE GRATUITE DES PNEUS DE TOURISME avec l'achat de nos valves Dill ou Schrader au prix courant de \$1.00 dans notre catalogue. Nous devons poser ensemble le pneu et la valve. Un pneu n'est pas neuf sans une valve neuve.

Utilisez votre CARTE de CRÉDIT Canadian Tire

Ouvert jeudi et vendredi soir — Le samedi jusqu'à 5 p.m.

* CHARGEX ACCEPTÉE

L'Espagne en attente Dans les prisons comme dans les palais, on attend le départ de l'obstiné Caudillo

— 1 —
UN JEUNE homme de la neuvième génération de la lignée royale espagnole attend encore patiemment le moment de monter sur le trône d'Espagne. En même temps, dans les prisons du pays, une dizaine de terroristes, condamnés à la peine du garrot pour le meurtre de policiers espagnols, attendent le résultat de leur appel ou des pressions exercées en leur faveur.

Tous ces hommes sont conscients que leur sort est entre les mains d'un vieil homme aux décisions imprévisibles. Cette dépendance et cette incertitude, que partagent le prince Juan Carlos de Bourbon et les condamnés à mort, sont une caractéristique de toute l'Espagne actuelle.

Jusqu'à un certain point, tous les Espagnols sont dans l'attente de la démission ou de la mort de Francisco Franco.

Fausse joie

Après 36 ans de soumission au régime franquiste, de plus en plus d'Espagnols regardent le généralisme comme un obstacle à un nouvel ordre politique auquel ils aspi-

rent. Cependant, il semble que Franco soit le seul à pouvoir supprimer cet obstacle.

A 82 ans, Franco est naturellement atteint de bien des infirmités propres au vieil âge, notamment un certain flottement de la pensée, une voix chevrotante à peine audible. "Oui et non, c'est tout ce qu'il sait dire, déclare un de ses collaborateurs, mais c'est suffisant pour gouverner."

Il y a un an, une phlébite força Franco à céder temporairement le pouvoir au prince Juan Carlos désigné par Franco lui-même pour lui succéder. Les Espagnols crurent pour un temps que leur attente allait prendre fin. Mais au bout de six semaines, le Caudillo reprenait la direction du pays.

Mécontentements

L'obstination du généralisme à se maintenir au pouvoir est de plus en plus frustrante pour le peuple. Alors que la plupart des gens semblent figés dans l'inaction, les adversaires de Franco, conscients de ses faiblesses, s'agitent. Des fonctionnaires espagnols signalent qu'il y a maintenant en Espagne plus d'une douzaine d'organisations terroristes.

La semaine dernière encore, cinq membres du Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (FRAP) ont été condamnés à mort pour le meurtre d'un policier. Le mouve-



Il ne peut plus dire que oui ou non, mais c'est assez pour gouverner.

ment indépendantiste basque, l'ETA, intensifie son action, les conflits ouvriers se multiplient et des politiciens de l'opposition, de Bilbao à Barcelone, se réunissent clandestinement pour tenter de pla-

nifier l'avenir de l'Espagne après le départ de Franco.

Au ban de l'Europe

"Plus le Caudillo insistera pour conserver le pouvoir, plus il nous

rendra la tâche difficile", déclarait récemment un noble.

Bien des gens, aussi bien à l'étranger qu'en Espagne, craignent que l'obstination de Franco ne favorise finalement la prise du pouvoir par les communistes. Cependant, même si les Européens regardent avec inquiétude ce qui se passe en Espagne, aucun pays ne tente d'influencer la marche des événements. A cause de son alliance avec Mussolini et Hitler, l'Espagne est au ban de l'Europe exclue du Marché commun et de l'Otan.

Discrète campagne

Le Premier ministre Carlos Arias Navarro, conscient des dangers de la situation, a récemment lancé une discrète campagne visant à obtenir la démission de Franco. Des piliers du régime, banquiers, cardinaux, vieux généraux, suggèrent au généralisme qu'il devrait démissionner. Même la fille de Franco, la marquise de Villaverde, s'est jointe au mouvement. On raconte que Franco lui aurait répliqué: "Et toi aussi, ma fille?"

Jusqu'ici cependant, Franco n'a donné aucun signe de vouloir démissionner. Il se plaît à rappeler qu'il fait partie d'une famille dont une des caractéristiques est la longévité. Son père est mort à 96 ans, son grand-père, à 102 ans. Il croit, selon un ancien membre du gouvernement, qu'il a été désigné par Dieu pour diriger l'Espagne, en

chasser les "mauvais démons" qui rendent ce pays ingouvernable.

La répression

Pour y arriver, Franco semble disposé à lâcher ses propres démons. Il appuie tacitement une organisation antiterroriste composée d'un groupe d'aventuriers d'extrême droite pour détruire l'ETA.

Le mois dernier, il a rendu obligatoires les sentences de mort contre les terroristes reconnus coupables du meurtre de policiers, de soldats ou de représentants du gouvernement. Les journaux n'ont plus le droit de publier, sans l'autorisation des autorités, des nouvelles touchant le terrorisme. Même les tentatives du Premier ministre Arias de libéraliser la structure politique du pays ont été infructueuses.

Mais certains indices donnent à penser que la police a de plus en plus de mal à maîtriser la situation. D'importants vols d'armes commis récemment inquiètent les autorités.

Si Franco gracie les terroristes Carmendia et Otaegui, il aura des ennuis avec l'extrême droite. La Guardia Civil et la police ont en effet déclaré qu'elles refuseraient d'opérer de nouvelles arrestations si les meurtres de policiers ne sont pas exécutés. Si les deux terroristes sont exécutés, il y aura intensification du terrorisme dans le pays basque.

□ NEWSWEEK et LA PRESSE



Quand on rejette ainsi ses égouts dans ses rivières...



... on se condamne à se faire porteur d'eau.

Si l'on a manqué d'eau à Sainte-Thérèse (demain, ailleurs?), c'est qu'on a abusé

par Jean-Pierre BONHOMME

CET ETE, les quelque 30,000 citoyens de la ville de Sainte-Thérèse et de la région ont été complètement privés d'eau potable pendant un bon mois. C'est que, aussi invraisemblable que ce soit, les eaux d'égout, les eaux usées s'infiltrent dans le système d'eau à boire à partir de la prise dans la rivière des Mille-Isles. Cela, à n'en pas douter, menaçait la santé des citoyens. Et les municipalités ont jugé la situation si grave qu'elles ont cru nécessaire, à la longue, d'importer de l'eau pure des régions avoisinantes par camions citernes.

L'on croit rêver. Car le pire malheur qui puisse s'abattre sur un milieu urbain est une disette d'eau potable. Une ville privée d'eau, en réalité, ne peut envisager qu'une

solution: le déménagement. Du reste, cela s'est déjà produit dans l'histoire.

Responsabilité collective

L'on a pu faire les gorges chaudes à la vue des citoyens du pied des Laurentides qui redevenaient porteurs d'eau pour ne pas trop se polluer les entrailles de colas. Mais il aurait plutôt fallu pleurer. Le problème de Sainte-Thérèse est maintenant réglé à court terme, il est vrai: l'eau de cette municipalité est buvable.

Toutefois — on a pu le lire dans les journaux récemment — le règlement de l'affaire Sainte-Thérèse s'est fait sur le dos — sur les rives — des citoyens en aval. Pour ne pas que les eaux sales reviennent dans les robinets la municipalité a porté ses effluents un peu plus bas et ce sont naturellement les voisins qui héritent maintenant des bactéries coliformes, c'est-à-dire des microbes qui ont l'habitude de vivre dans des milieux peu ragoûtants.

On peut ainsi craindre une réaction en chaîne qui aura pour effet

de couper l'eau à bien du monde. On peut en réalité craindre, si l'on n'y fait attention, que la charge polluante de la rivière soit devenue si forte que le cours d'eau ne puisse plus servir à alimenter les réseaux sans l'installation de traitements fort coûteux.

On est tenté, dans des circonstances pareilles, de distribuer les responsabilités d'une manière ponctuelle en pointant du doigt les premières autorités venues. En réalité le cafouillis de Sainte-Thérèse est collectif, mais il l'est seulement comme une somme des inconsciences individuelles.

La société pour vaincre la pollution a bien souligné ce fait dans un communiqué qu'elle a émis la semaine dernière au sujet du problème de la qualité des eaux de la rivière des Mille-Isles.

"Les citoyens des municipalités concernées, disait-elle, doivent être conscients du fait qu'ils ont joué et abusé d'un système où les eaux qu'ils consomment et qu'ils polluent sont renvoyées sans traitement dans la rivière des Mille-Isles. Dans

le cas présent la pollution est due au moins autant aux particuliers qu'à l'industrie. Il est essentiel que les citoyens se préparent à contribuer aux dépenses nécessaires pour améliorer la qualité de l'environnement."

Des usines inutiles

La cause du mal, on le voit, réside dans l'absence de traitement des eaux rejetées par les utilisateurs; elle réside dans une profonde inconscience commune à cet égard.

La municipalité de Sainte-Thérèse, on l'a noté à plusieurs reprises, possède une usine d'épuration de ses eaux usées depuis 1954 mais le bâtiment n'a jamais servi. Il est là, tout simplement, et les administrateurs municipaux ne se souviennent plus de la nature du traitement qui y avait été installé; ils ne savent pas non plus pourquoi les aménagements ont été laissés à l'abandon.

Cela ne serait pas trop scandaleux s'il ne s'agissait que d'une négligence locale. Malheureusement

on trouve des situations semblables dans tout le Québec.

Juste un peu en amont de Sainte-Thérèse, à Boisbriand, près de l'autoroute des Laurentides, la municipalité a construit une usine d'épuration de ses eaux sales il y a une dizaine d'années. Ce geste avait été posé, là comme dans plusieurs autres municipalités québécoises, sur incitation des autorités gouvernementales. Par contre, les experts de l'école polytechnique estiment que le réseau d'égouts de Boisbriand n'est pas étanche et que le fonctionnement des appareils n'est pas le plus efficace possible. Ils précisent que les graves carences de cette sorte existent partout au Québec.

Le Québec compte plusieurs usines de traitement qui ne fonctionnent pas du tout, comme à Sainte-Thérèse; et la plupart de celles qui sont en activité fonctionnent mal. Les responsables gouvernementaux n'en sont pas très fiers et ils hésitent à donner des renseignements précis à cet égard. Il semble

même que le gouvernement n'ait pas de liste des usines désaffectées et des autres qui fonctionnent mal.

Avenir inquiétant

Nous sommes loin, ici, d'une reprise en charge gouvernementale comme en Ontario, où toutes les usines d'épuration municipales et régionales sont construites et opérées par le ministère de l'Environnement. De surcroît, le Québec, contrairement à l'Ontario, ne traite qu'une partie infime de ses eaux (peut-être un pour cent). Aucune grande ville québécoise ne possède encore d'usine.

Les hauts fonctionnaires des Services de protection de l'Environnement du Québec, pour leur part, disent regretter que le conseil des ministres n'ait pas jugé bon, il y a deux ans, d'adopter un programme qui aurait rationalisé les opérations d'assainissement par la création d'un service gouvernemental.

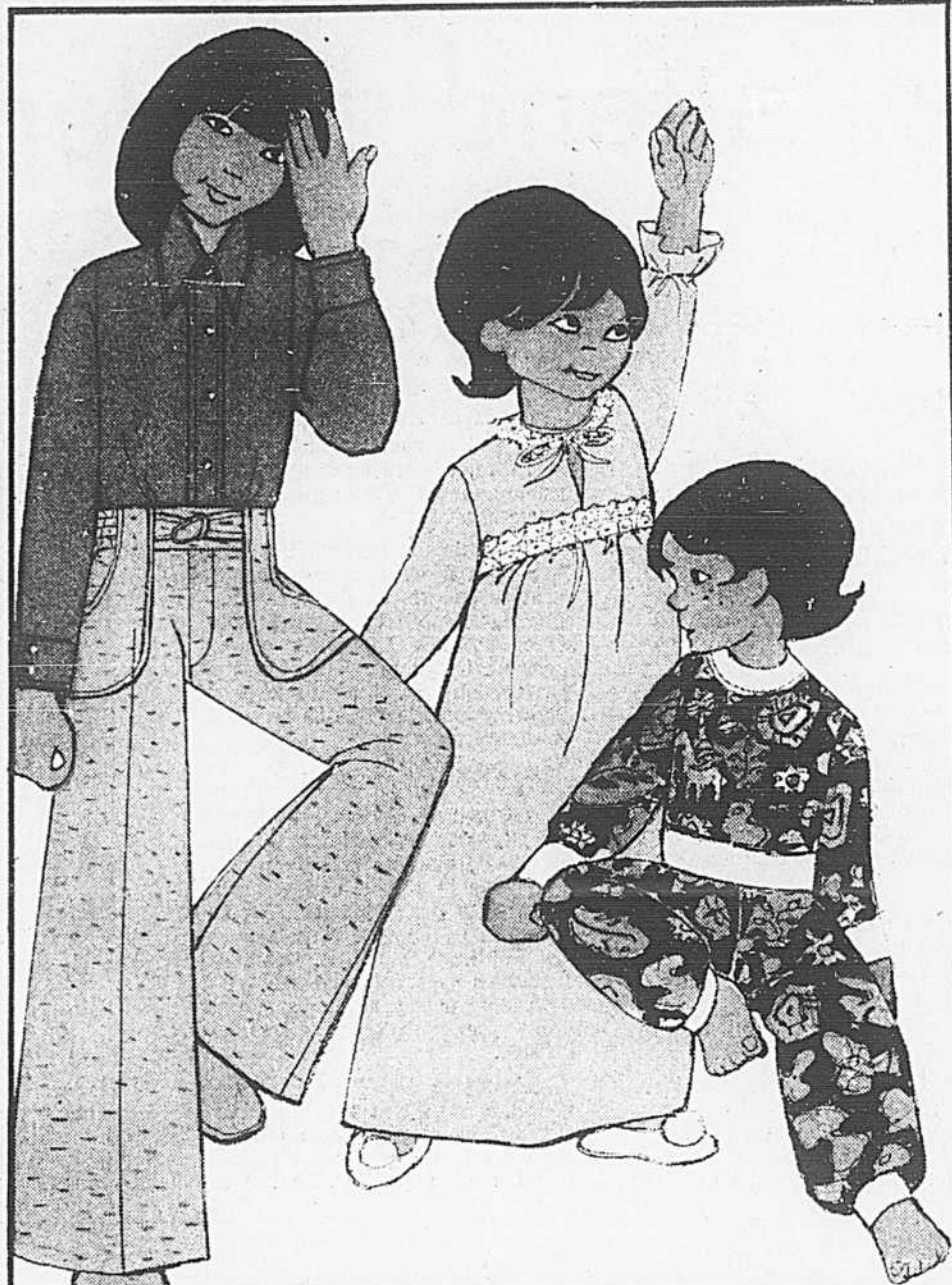
Entre-temps le désordre, dans ce secteur, risque d'assoir les citoyens et de leur coûter très cher à long terme.

EATON

Centre-ville, niveau du métro

Articles à prix Transcanada

Ainsi qu'à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval.
Utilisez votre carte-comptable Eaton. Magasins ou catalogue 842-9211



Jolie lingerie à prix Transcanada

(595) Longue robe de nuit

Prix Eaton **3.99** ch

En acetate et nylon avec encolure en «V», empiècement brodé devant et manches $\frac{3}{4}$ élastiques au coude. Jupe à bord uni. Choix de rose, bleu, mais ou vert menthe en tailles petite, moyenne, grande et forte.

(600) Robe de nuit courte

Prix Eaton **3.99** ch

En acetate et nylon avec encolure en «V», empiècement brodé devant et manches $\frac{3}{4}$ élastiques au coude. Choix de: rose, bleu, mais ou vert menthe en tailles petite, moyenne ou forte.

(601) Tenue de nuit

Prix Eaton **8.99** l'ensemble

Longue robe de nuit sans manches à encolure en «V» et empiècement brodé assorti à celui du peignoir. Celui-ci a aussi une encolure en «V», un empiècement brodé, et des boutons devant, une taille élastique et manches $\frac{3}{4}$. En acetate et nylon, en rose, bleu, vert menthe ou mais, en tailles petite, moyenne et grande.

Rayon 809

(597) Combinaison longue

Prix Eaton **3.79** ch

Combinaison en nylon «Antron III» à encolure arrondie avec empiècement de dentelle sur le devant du corsage. Dentelle étroite à ourlet, longueur moyenne. Blanc ou champagne, en tailles 34, 36, 38, 40 ou 42.

(596) Jupón de nylon

Prix Eaton **2.99** ch

Jupón en nylon «Antron III» de coupe «A» avec élastique à la taille et dentelle étroite à l'ourlet. Choix de: champagne ou blanc, en tailles petite, moyenne ou grande.

Mode et prix spéciaux pour jeunes

(598) Chemisier

Prix Eaton **4.29** ch

Chemisier en nylon à manches longues, avec col à pointes, devant boutonnant. Repassage permanent. Choix de: rose, bleu, vert ou ton chameau, en tailles 8 à 14.

(602) Pantalon

Prix Eaton **8.99** ch

Pantalon en polyester et acrylique à taille froncée avec boucle devant. Braguette à glissière devant et jambes évasées. Tons bigarrés à dominante rose, verte ou bleue. Tailles 7 à 14.

(599) Robe

Prix Eaton **3.99** ch

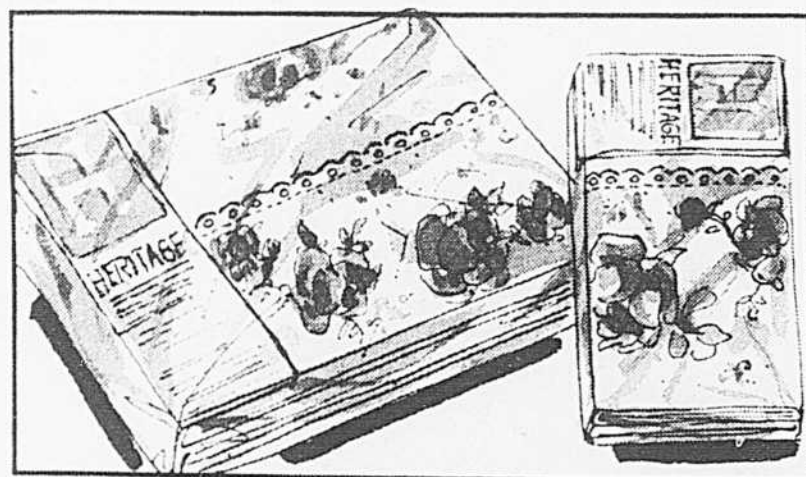
Robe en acetate et nylon avec bordure en dentelle à motif marguerites au col. Manches et devant froncés, cravate. Choix de rose ou bleu en tailles 4 à 6X. Une robe tout-aller que la fillette aimera porter pendant les moments de détente.

(603) Polojama

Prix Eaton **2** pour **5.75** 2.99 ch

Ensemble 2-pièces à motifs imprimés sur fond blanc avec bande côtelée aux poignets, à la taille et aux chevilles. Coton d'entretien facile. Tailles 2 à 6X. Les tout-petits y seront confortables pour dormir.

Rayon 910. Ces articles sont vendus à ou par Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore ainsi qu'à notre nouveau magasin de Ste-Foy, Place Ste-Foy.



(604) Draps et taies sans repassage

Format approximatif Jumeau 39" x 75"

Double 54" x 75"

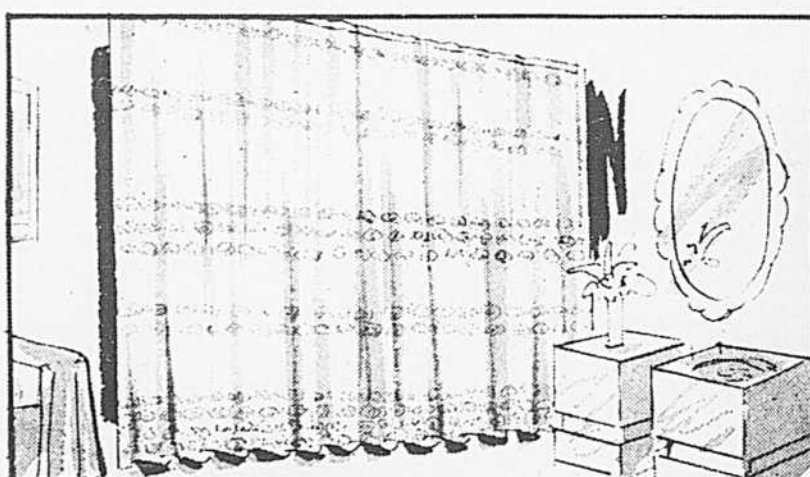
51" x 100"

Prix Eaton chacun **6.47**

Prix Eaton chacun **7.47**

Taies d'oreillers (format courant) **3.77** la paire

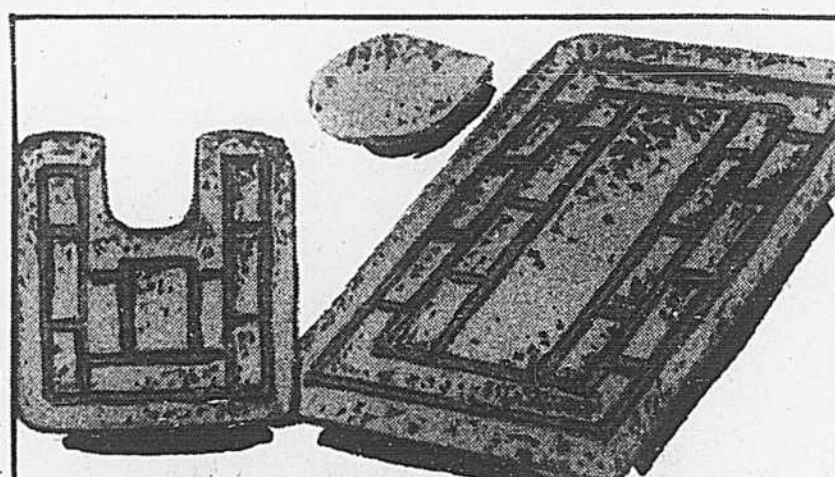
Draps au joli motif de marguerites imprimées sur fond blanc. Sans repassage. Style emboitant à coins élastiques style droit à bords droits en dentelle. Choix de rose, bleu ou ton or.



Tentures en polyester

Prix Eaton **8.99** ch

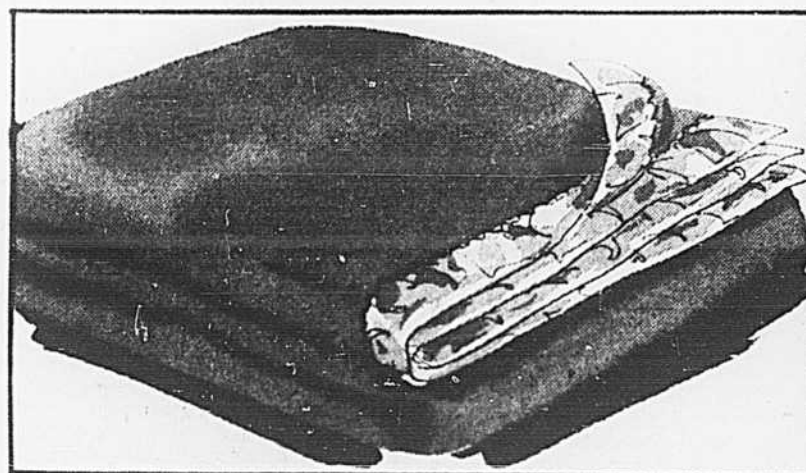
Rideaux en tissu de polyester durable et facile d'entretien, avec tête à enfiler et motif floral. Choix de: vert, lilas, bleu, jaune, blanc ou ton melon en format de 70" x 95" environ.



(606) Ensemble de salle de bain

Prix Eaton **9.99** l'ensemble

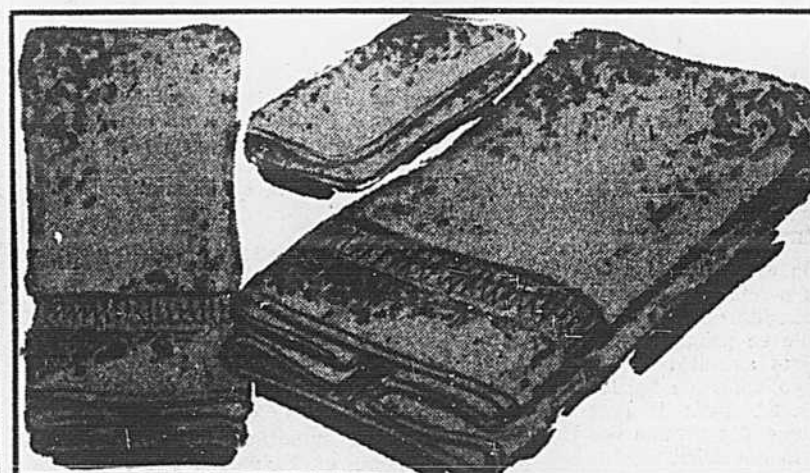
L'ensemble comprend une carpe ovale, un couvre-abattant et une carpe découpée, faisant respectivement 20" x 32", et 20" x 22". Le couvre-abattant est de format courant. Le tout est en polyester aux motifs et teintes modernes et muni d'un endos en caoutchouc antidérapant. Choix de: ton or, vert avocat, brun et rose.



(607) Chaudes couvertures

Prix Eaton **8.88** ch

Tissées dans un confortable mélange de polyester, viscose et coton avec bordure de nylon de 4". Choix de: vert, rose, bleu ou ton or faisant environ: 72" x 84". Vous les apprécierez l'hiver prochain.



(608) Serviettes en coton éponge

Environ

Prix Eaton ch

22" x 44" de bain

2.99

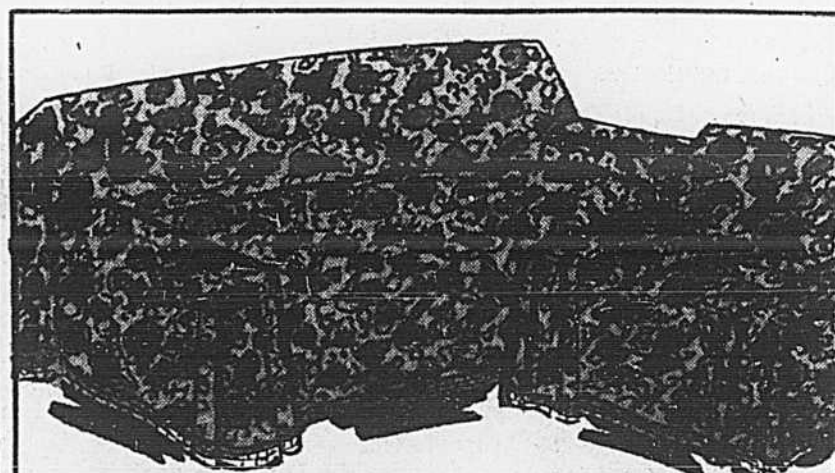
15" x 25" essuie-main

1.59

Débarbouillette 12" x 12"

.89

En coton éponge non rasé, elles sont d'excellente qualité, à bordures multilobées et offertes en teintes unies de: bleu, brun, rose ou melon. Un achat que toute la famille aimera.



(609) Housses de coton

Environ

Prix Eaton ch

60 x 72"

8.99

72" x 120"

16.99

72" x 90"

12.99

72" x 144"

18.99

En coton de première qualité. Ornés d'un vif motif floral et avec bordure frangée, l'endos est antidérapant. Choix de ton melon ou bleu.

Rayon 936

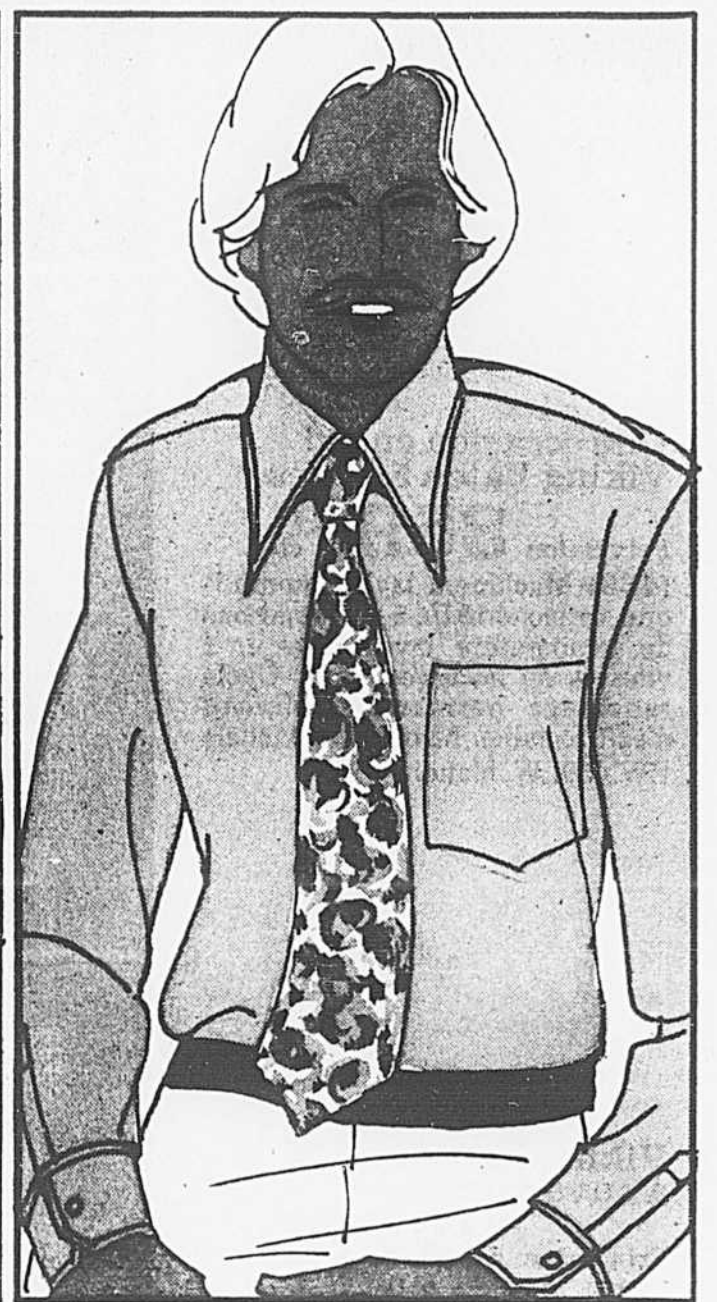
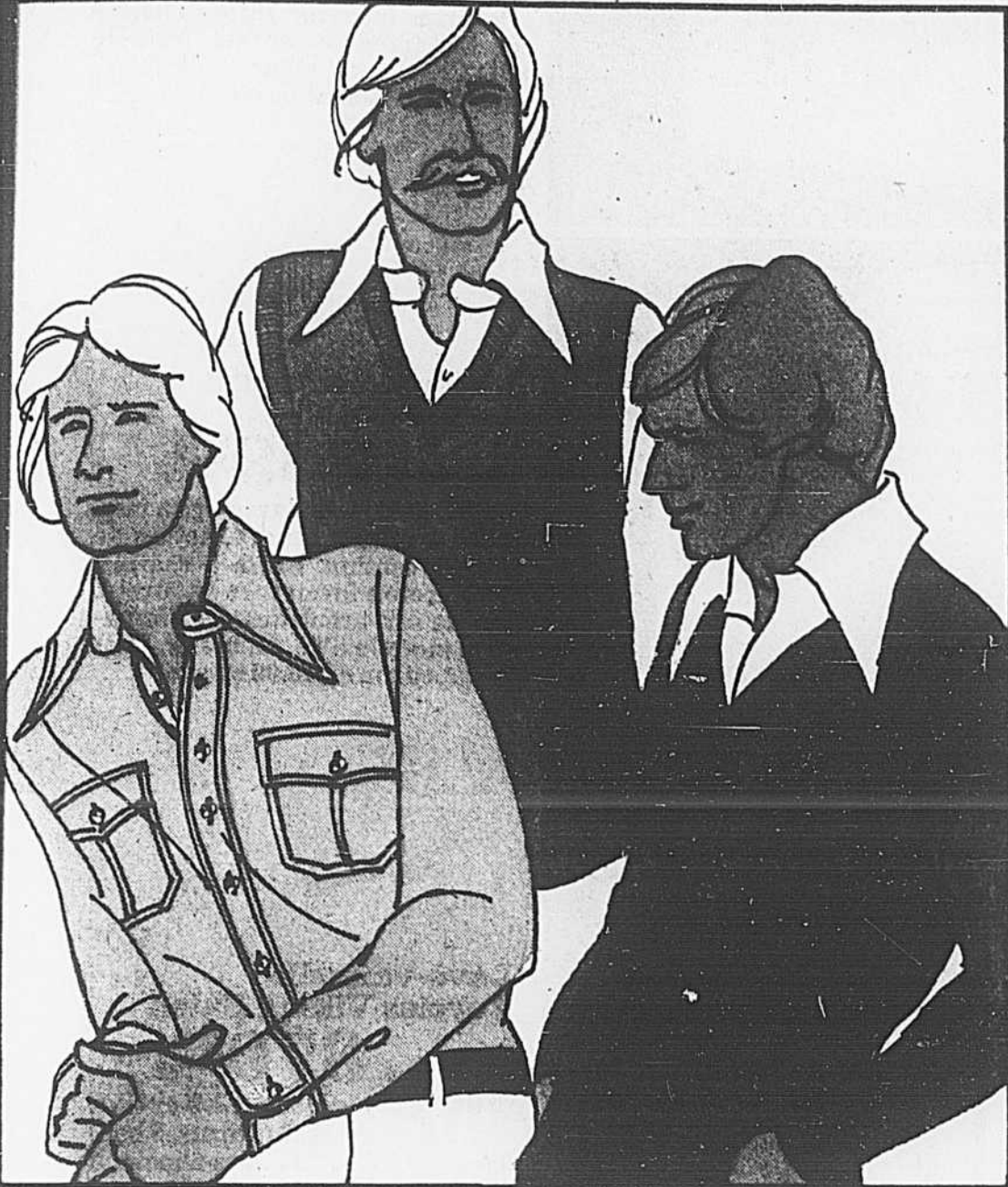
Livraison sans frais des commandes de 3.00 et plus dans le circuit local de livraison d'Eaton.

EATON

Centre-ville au niveau du métro

Articles de la vente Transcanada.

Ainsi qu'à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Également à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore ainsi qu'à notre nouveau magasin de Ste-Foy, Place Ste-Foy, sauf avis contraire. Magasins ou catalogue 842-9211, sauf avis contraire. Utilisez votre carte-comptable Eaton.



Chic et élégance à prix spéciaux

Chemise-sport manches longues

Prix Eaton
2 pour 13,00 6,99 ch.

(610) Chemise en polyester avec 2 poches à rabat devant. Lavable à la machine. Col à longues pointes. Choix de: bleu pâle, marine, ton rouille, brun, ecru ou vert en tailles petite, moyenne, grande et forte. (Non vendue à Sherbrooke, Ottawa).

Débardeur pour hommes

Prix Eaton **2,99** ch.

(611) Débardeurs en acrylique lavable, à encolure en "V" dans les dernières teintes-mode. Choix de: marine, brun, ton chameau ou bleu poudre en tailles petite, moyenne, grande et forte. Un article pratique et chic, que vous aimerez porter en toutes occasions. Rayon 728

Chandails en acrylique

Prix Eaton **3,99** ch.

(612) Chandails en acrylique, donc, lavables à la machine, à manches longues, dans 3 styles différents: encolure en "V", ronde, ou col roulé. Choix de: marine, brun, ton chameau ou bleu poudre à col roulé, ou de: marine, brun, ton chameau, bleu poudre ou noir, à col roulé ou à encolure en "V", en tailles petites, moyenne, grande ou forte.

Confortables sous-vêtements

Maillot ou caleçon

Prix Eaton **3** paquets pour **319**

(613) Coton de confection canadienne. Caleçon à taille élastifiée avec entrées renforcées, maillot à encolure et emmanchures renforcées. Blanc seulement, lavable à la machine, en tailles petite, moyenne, grande et forte.

Short boxer

Prix Eaton **2** pour **319**

(614) Short en polyester et coton avec siège-ballon. Lavable, sans repassage. Taille élastique. Tons unis de: blanc, bleu, vert menthe ou havane; imprimés variés: bleus, beiges, verts menthe ou ton or. Tailles: petite, moyenne, grande ou forte.

Chemise de ville

Prix Eaton **2** pour **11,00** 5,99 ch.

(615) Chemise à manches longues en polyester et coton avec col pointu et une poche-poitrine. Choix de: bleu, havane ou blanc en tailles 14, 14½, (32-33), 15, 15½ (32-33-34) ou 16, 16½, 17 (33-34).

Non représente:
Sous-vêtements pour hommes
Caleçon **0,99** ch.

Maillot de corps **0,49** ch.

(616) Provenant d'un manufacturier de renom, ils sont légèrement imparfaits, mais leur usage n'en est pas affecté. Blanc seulement, tailles variées. Achats en personne seulement.

Non représente:

Cravates

Prix Eaton **3** pour **5,00**

(617) Un vaste choix de cravates en polyester dans des motifs et des couleurs du dernier cri. Achats en personne seulement — Rayon 728



Vêtements actuels à prix réduits pour saluer l'automne

Velours de coton côtelé

Prix Eaton **39,99** ch

(618) Manteau en velours côtelé double de peluche, avec capuche amovible. 2 grandes poches plaquées devant. 2 teintes: brun moyen, brun pâle, en tailles 36 à 46.

Blouson en cuir

Prix Eaton **69,99** ch

(619) Blouson en cuir avec doublure amovible skr glissière. Surpiqûre décorative sur le devant et derrière. Fermeture pressionnée, 2 poches découpées, en brun, en tailles 36 à 46.

Poil de chameau

Prix Eaton **59,99** ch

(620) Veston tout en poil de chameau avec poches plaquées, 2 boutons, fente centrale en tailles: courte 36 à 44, moyenne 36 à 46 et longue 38 à 46.

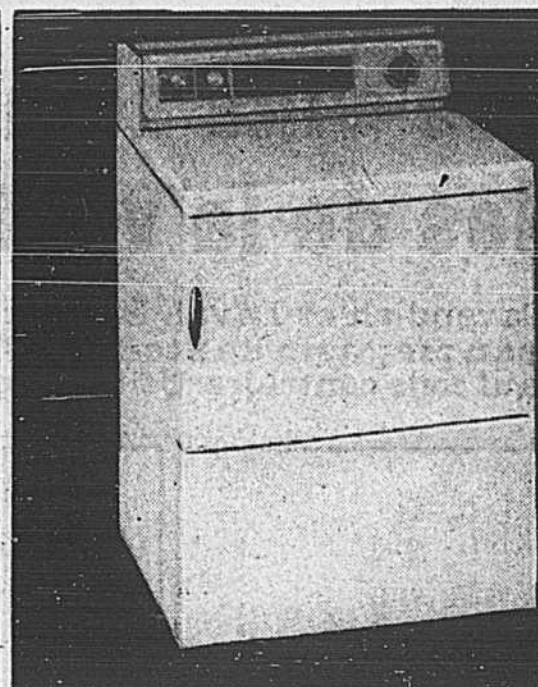
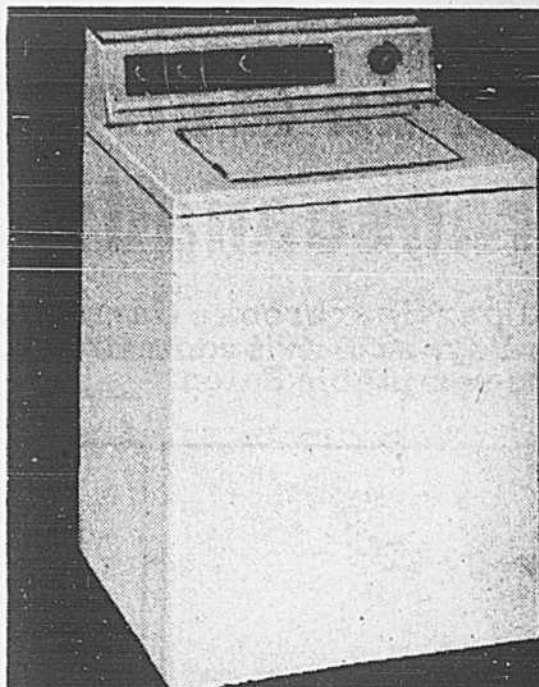
Rayon 729

Livraison sans frais des commandes de 3,00 et plus dans le circuit local de livraison d'Eaton.

A prix Transcanada Viking Eaton 3 cycles

Prix Eaton **329⁹⁹** ch.

(438) Machine à laver automatique. 2 vitesses de lavage/essorage. 5 combinaisons de température. Niveau d'eau variable. Cycle repassage permanent. Modèle EWX22LW, blanc.



Sèche-linge Viking Eaton

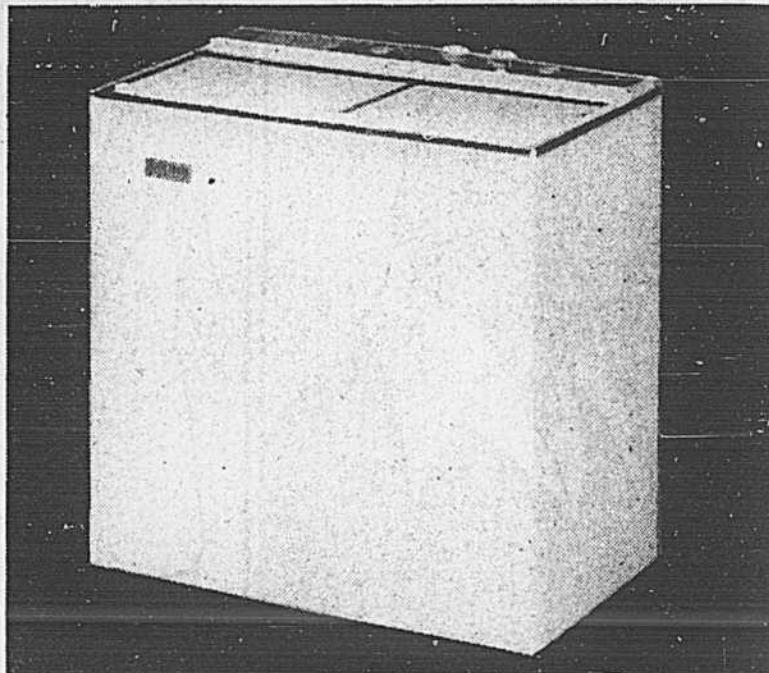
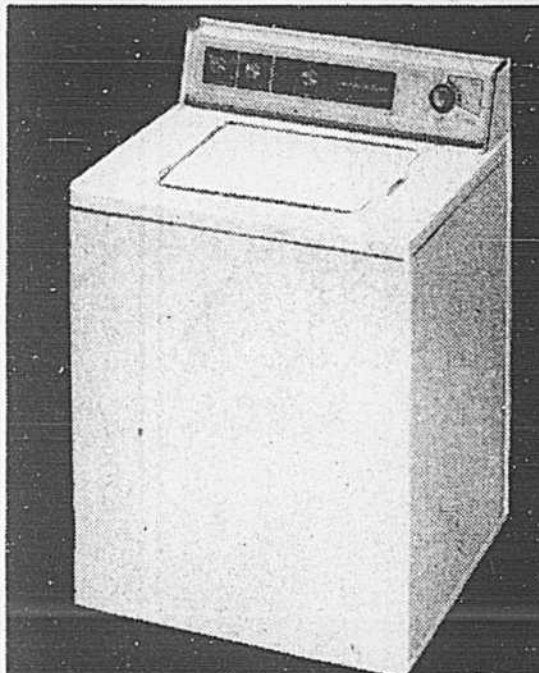
Prix Eaton **199⁹⁹** ch.

(440) Sèche-linge 3 températures. Réglages: normal, délicat et ventilation à air froid, 2 cycles minutés: normal et repassage permanent. Eclairage intérieur, filtre à charpie et démarreur de sûreté. Modèle EDX20LW, en blanc. Voltage requis 220, installation en sus.

Une occasion en or! Viking Eaton 5 cycles

Prix Eaton **359⁹⁹** ch.

(439) Machine à laver automatique, capacité 18 lb, 5 combinaisons de température lavage/rinçage, 2 vitesses de lavage/essorage. Cycle repassage permanent. Niveau d'eau réglable. Mini-cuve. Modèle EWX50LW, blanc.



Laveuse/essoreuse à cuve double

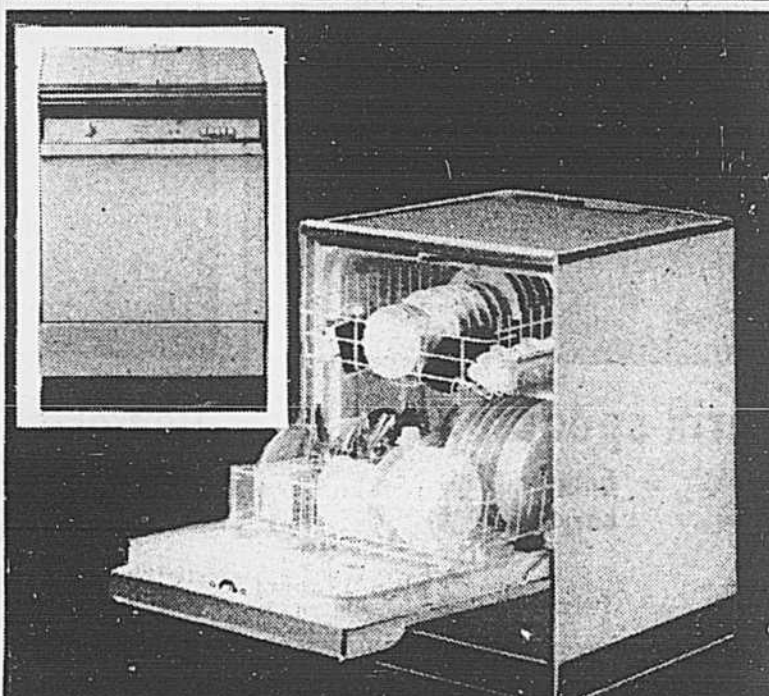
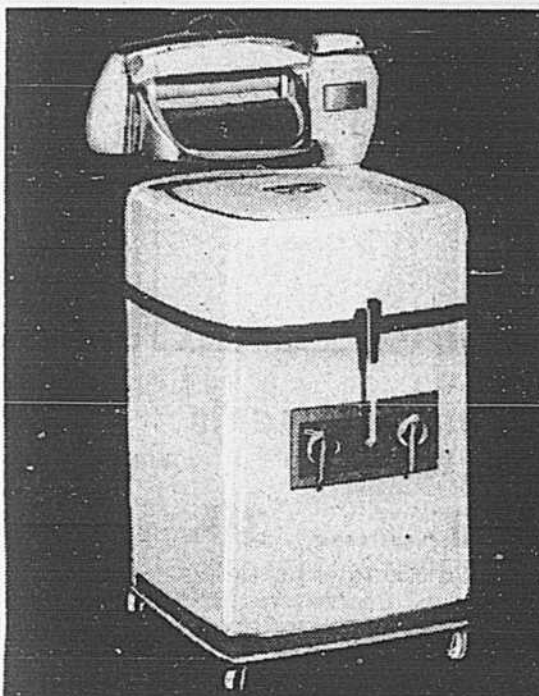
Prix Eaton **239⁹⁹** ch.

(437) Action de lavage giratoire, moteur rotatif séparé, action de rinçage continu. Filtre à charpie. Couvercle à fermeture de sûreté, montée sur 4 roulettes. De Simplicity, modèle ST5, en blanc. Vert avocat ou ton or, 10.00 en sus.

Viking Eaton à cuve carrée

Prix Eaton **229⁹⁹** ch.

(436) Machine à laver/essoreuse, capacité 11 lb. Rouleaux de 2" de diam. avec arrêt de sûreté. Pompe robuste, minuterie électrique avec retenue et filtre à charpie. Montée sur 4 roulettes. Modèle S503, émaillé blanc.



Lave-vaisselle 9 cycles Viking Eaton

Prix Eaton **379⁹⁹** ch.

(588) Lave-vaisselle à 9 cycles, action de lavage à 2 niveaux, 5 boutons-poussoirs, 2 lampes-témoin, 3 distributeurs à détergent. Cuve en acier émaillé porcelaine, paniers à revêtement de nylon, surface de travail en "Micarta", broeur d'aliments mous, porte anti-basculement. Modèle CF515W, en blanc. Vert avocat, cuivre et ton or, 10.00 en sus.

Dégivrage automatique avec un Viking Eaton

Prix Eaton **489⁹⁹** ch.

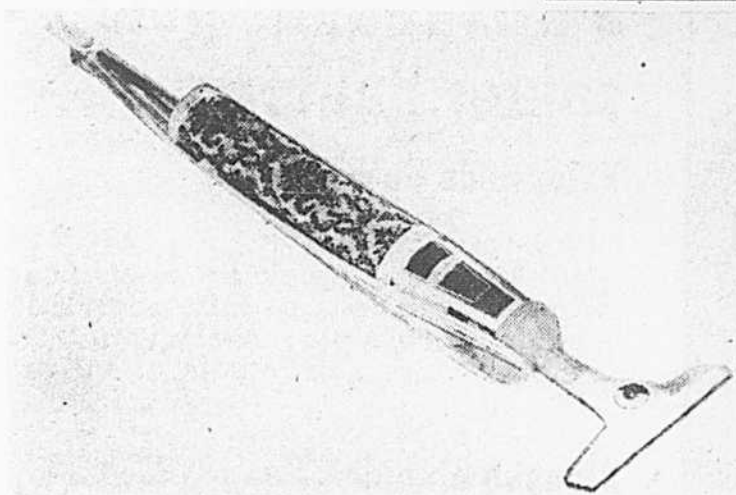
(443) Réfrigérateur 16.2 pi. cu. Congélateur d'une contenance de 140 lb, tablettes réglables à 10 positions. Modèle R516FS, en blanc. Vert avocat, ton or moisson ou cuivre, 10.00 en sus. Porte ouvrant à gauche 10.00 en sus.



Viking 13.5 pi. cu. à dégivrage automatique

Prix Eaton **399⁹⁹** ch.

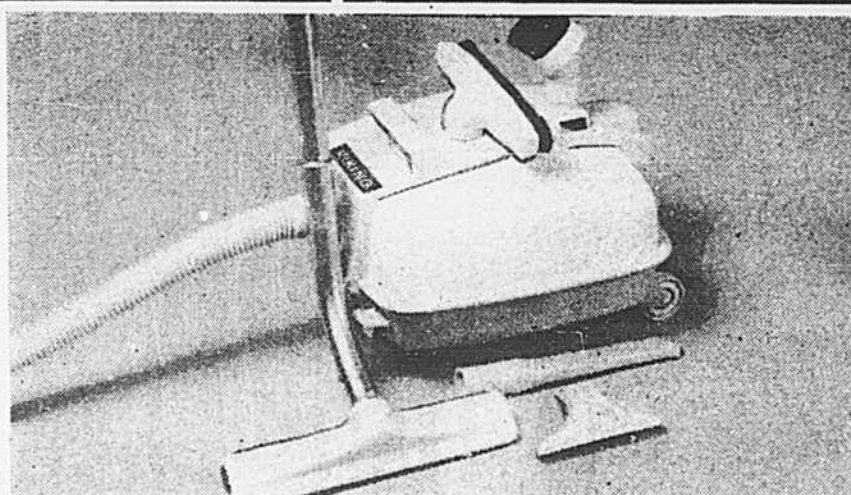
(442) Réfrigérateur 13.5 pi. cu. Viking Eaton à congélateur d'une capacité de 109 lb. Tablettes réglables 10 positions. Contrôles séparés de températures. Garde-viande, légumier. Distributeur de boîtes à jus, conditionneur à beurre. Modèle R513FB, en blanc. Vert avocat, ton or moisson et ton cuivre, 10.00 en sus. Porte ouvrant à gauche, 10.00 en sus.



Aspirc-balai Viking Eaton

Prix Eaton **42⁹⁹** ch.

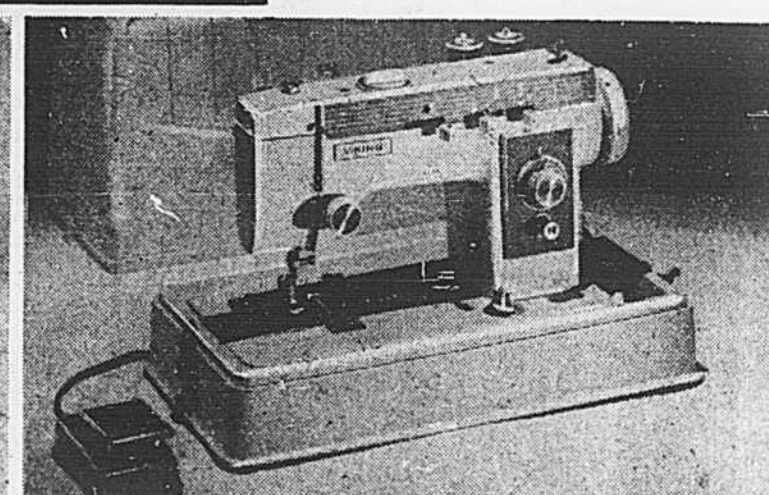
(445) Poids léger et pratique, moins de 8 lb environ. Réglage: 4 positions par cadran, selon l'épaisseur du tapis, bec de 9" pivotant. Réservoir à poussière se vidant comme un cendrier. Modèle 1214A.



Aspirateur-traîneau Viking Eaton

Prix Eaton **89⁹⁹** ch.

(444) Modèle en acier à puissance de succion réglable, enroulement automatique du cordon, porte-accessoires. Comprend: 4 accessoires, rallonges, boyau. Modèle 744D. Se range en position verticale.



Machine à coudre portative

Prix Eaton **169⁹⁹** ch.

(448) Machine à coudre zig-zag Viking Eaton. Dispositif pour boutonnière intégré, point lancé, point d'arrêt. Enfilage devant. Dispositif "Patch-o-Matic" pour le reprisage. Mallette de plastique et rhéostat au pied. Modèle 530P.

Modèle 530P avec table 55W. Prix Eaton **222.98**
Modèle 530P avec table 21A. Prix Eaton **208.98**

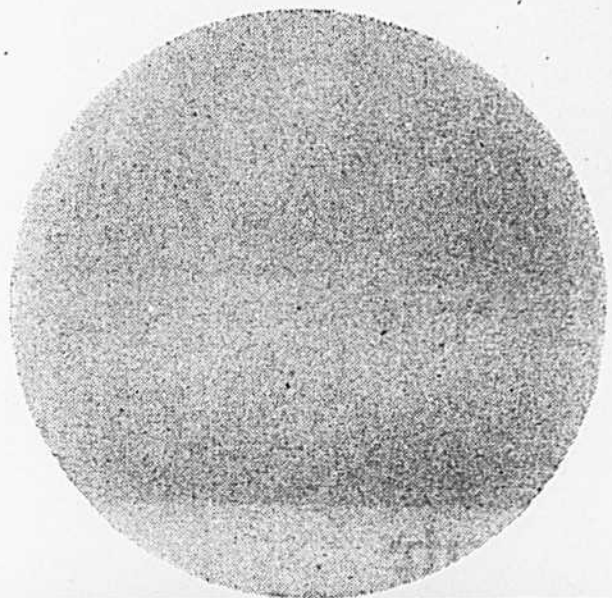
Eaton Centre-ville (cinquième et deuxième étages), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval. Egalement à ou par Sherbrooke, Ottawa et **notre nouveau magasin Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy, Québec.** Rayons 256/257/258/259.

Servez-vous de votre carte-comptable Eaton Magasins et catalogue **842-9211**

EATON

EATON

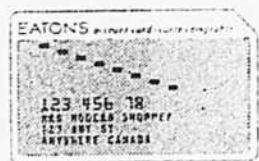
Vous trouverez des centaines d'occasions exceptionnelles pendant la vente Transcanada jusqu'au samedi 27 septembre.



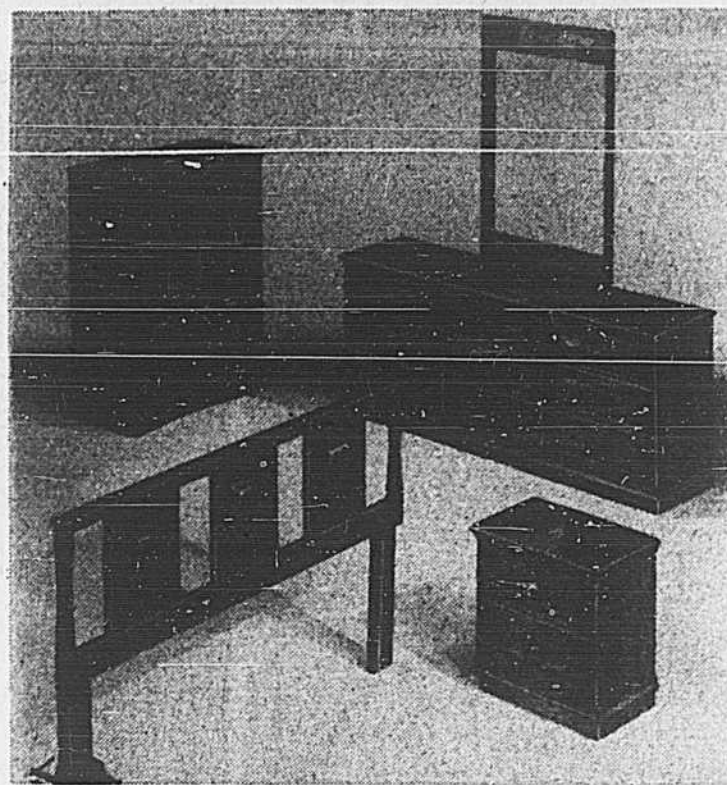
VENTE TRANS CANADA EATON

Profitez aussi de rabais non annoncés chez Eaton Centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval. Également à ou par Sherbrooke, Ottawa et notre nouveau magasin Eaton, Place Ste-Foy.

Magasins et catalogue 842-9211



La carte-comptable Eaton, une façon moderne de magasiner.



Chambre à coucher au fini chêne espagnol

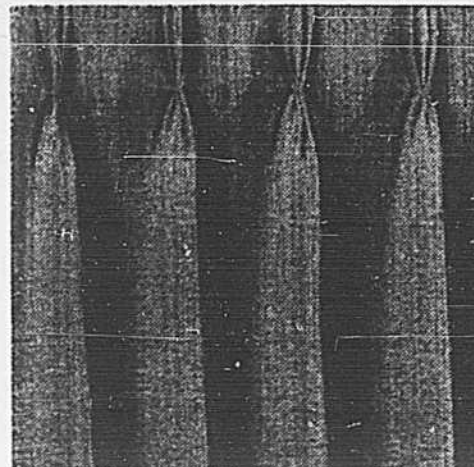
Prix Eaton 629⁹⁹ l'ens.

(569) Profitez de la Vente Transcanada pour meubler votre chambre à coucher d'un mobilier de style méditerranéen sans grever votre budget. Cet élégant ensemble «Princeville» est composé d'une commode triple avec grand miroir uni, d'un chiffonnier spacieux et d'une tête de lit 54" ou 60" environ. Beau mobilier construit en chêne massif et plaqué.

Table de chevet assortie 79⁹⁹ en sus

Eaton Centre-ville (septième étage) et à ou par tous les autres magasins Eaton. Y compris Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy. Rayon 270.

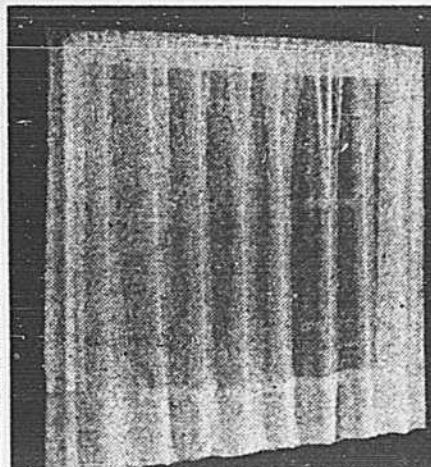
Achat en personne seulement



**Tentures «Westfield»
prêtes-à-poser
environ**

**Prix Eaton
La paire**
100" x 95" **50.99**
150" x 95" **76.49**
150" x 84" **72.19**

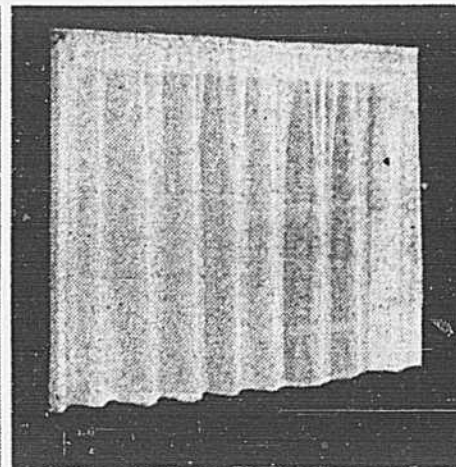
(582) Tentures réalisées dans un mélange de coton et polyester avec endos de mousse acrylique. Tête à plis cousus avec crochets. Lavables à la machine. Sécher par air froid. Ne requiert que peu ou pas de repassage. Ton or espagnol/noir, ton or antique, orange, champagne, rouge/noir, bleu wedgwood ou vert avocat foncé. (267)



**Panneaux de tricot
polyester «Fortrel»
environ**

Prix Eaton, ch.
63" x 54" **4.49**
63" x 63" **4.89**
63" x 72" **5.09**
63" x 81" **5.39**
63" x 90" **5.89**
132" x 63" **9.49**
132" x 81" **10.99**
132" x 90" **12.49**
132" x 95" **13.39**

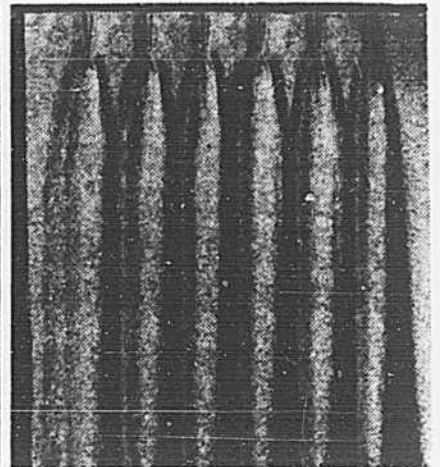
(513) Panneaux tissés façon marquise avec tête à enfiler. Laver à la main, suspendre pour sécher, repasser à basse chaleur. Blanc seulement. (267)



**Panneaux «Michelle»
en «Tergal» de France
environ 118" x 95"**

Prix Eaton 21.25 ch.

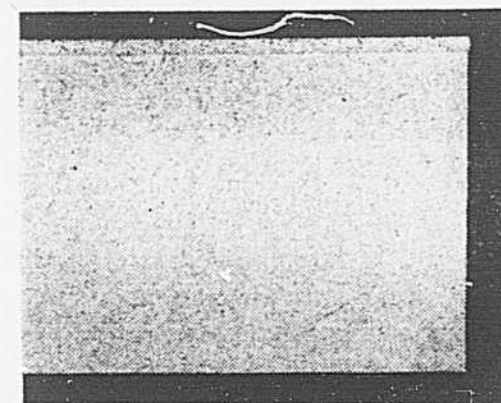
(512) Panneaux diaphanes avec ourlets lestés. Tête à enfiler. Laver à la main et étendre pour sécher. Choix de ton or, blanc, vert avocat, bleu ou ivoire. (267)



**«Mona» tentures
prêtes-à-poser
environ**

Prix Eaton, la paire
100" x 95" **39.09**
150" x 95" **59.49**

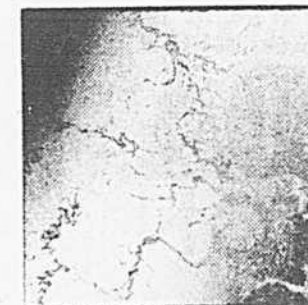
(511) Tentures faciles d'entretien réalisées en fibre de verre «Fiberglass». Elles sont ignifuges, résistent aux rayons de soleil et sont lavables à la main. Elles ne nécessitent pas de repassage. Tête à plis cousus, crochets compris. Vert céleri, ton or, ivoire ou brun. (267)



**Stores «Sunbrero»
en vinyle 3-couches
environ Prix Eaton ch.**

27" x 58" **5.09** 54" x 70" **12.99**
30" x 70" **6.39** 63" x 70" **22.09**
36" x 70" **6.79** 72" x 70" **25.49**
42" x 70" **8.49** 77" x 70" **33.99**
48" x 70" **10.99**

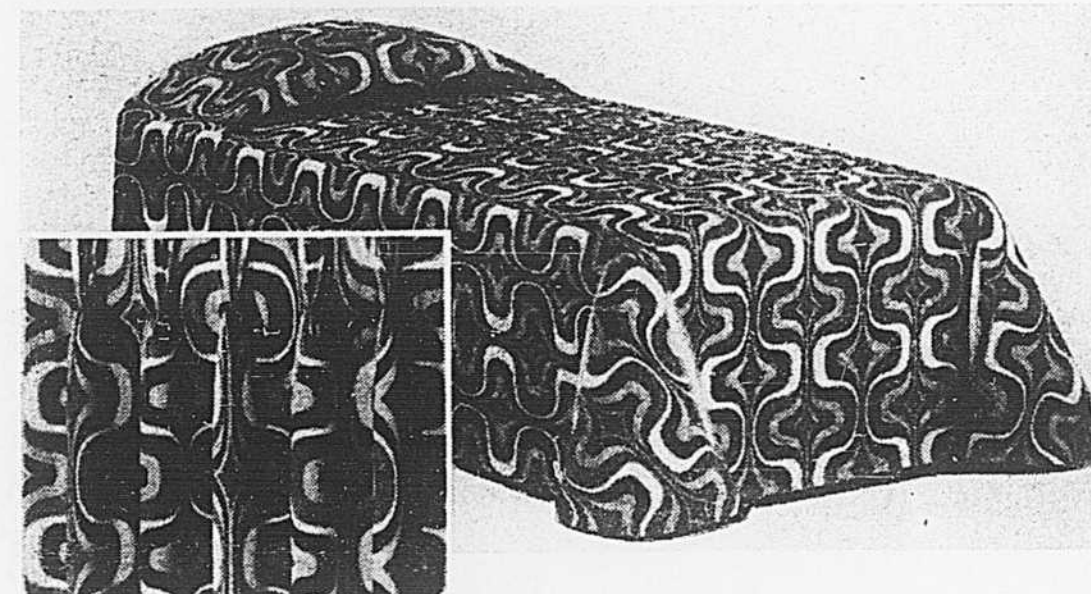
(517) Stores obscurcissants lamines d'aluminium et isolés de «Thermoban». Bord uni. Blanc seulement. Crochets: **15 le paquet**. Les stores mesurant jusqu'à 72" de largeur peuvent être coupés plus étroits pour **50 de plus**. Tirette, genre anneau, blanc seulement. 38 ch. (267)



**Carreaux-miroirs
veinés ton or
Prix Eaton**

10.99 la douzaine

(313) Bien choisis pour décorer avec éclat une pièce, les dessus de comptoirs, etc. Carreaux d'environ 12" x 12". Enlevez la pellicule derrière et pressez sur une surface propre et lisse. (374)

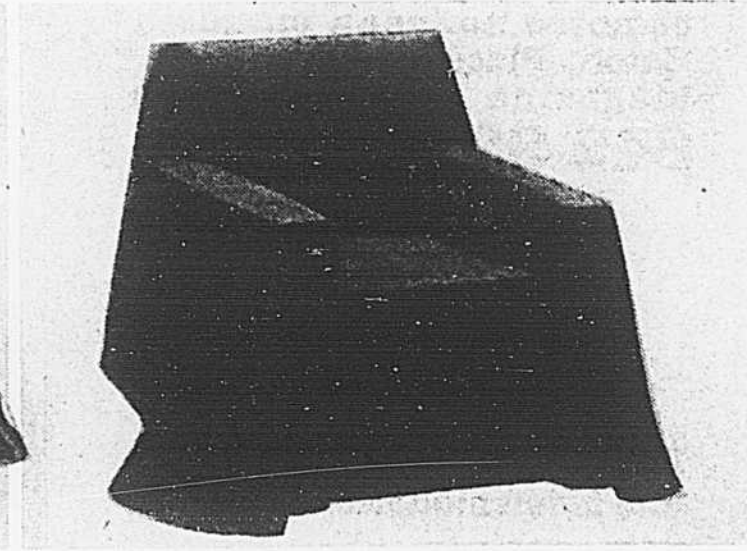


Couvre-lit «Aries» et tentures assorties

Format Prix Eaton, ch.
Jumeau **38.19**
Double **42.49**
Grand (Queen) **50.99**

(514) Couvre-lit piqué réalisé dans un mélange de viscose et acétate. Endos de polypropylène et bourre en polyester «Fibertill». Choix de melon/orange, brun ou bleu/lilas.

(515) Tentures assorties. Tête à plis cousus, crochets compris. Environ 96" x 95". **Prix Eaton 69.99 la paire 96" x 84" Prix Eaton 54.49 la paire.** (267).



Jetes Lucille de teinte unie

environ Prix Eaton, ch.

70" x 90" **15.79**
70" x 140" **24.59**

(516) Élégant jete réalisé dans un tissage bouclé de rayonne et polyester. Facile d'entretien, il est lavable et séchable en machine. Choix de brun, vert, ton or et rouge feu. Bien choisi pour protéger vos meubles. (267)

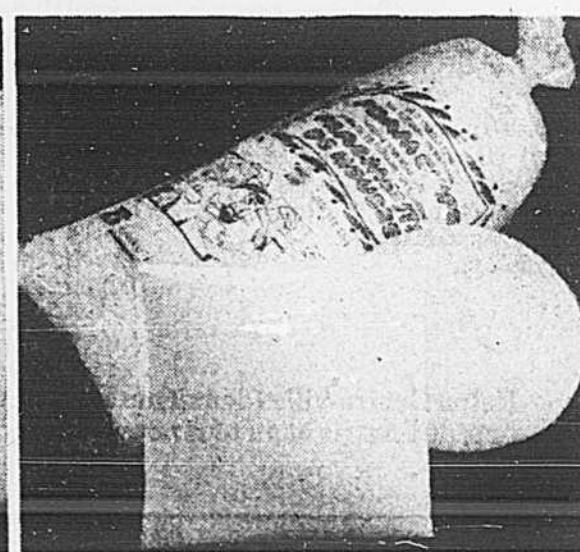
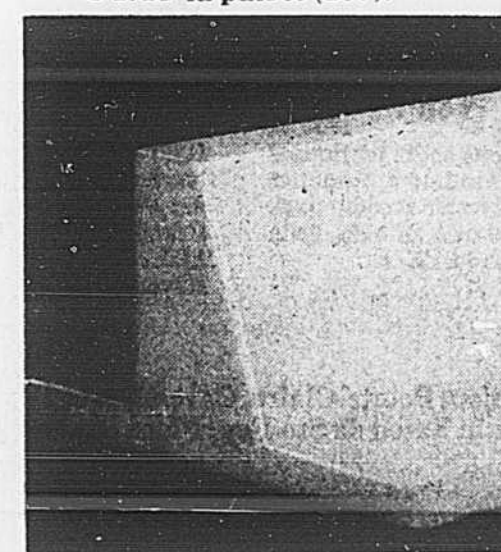
**Polyuréthane et
caoutchouc mousse**

Prix Eaton, ch.

(519)
A. Matelas confortable d'environ 59" x 72" x 2" **9.69**
B. Matelas confortable d'environ 54" x 72" x 2" **13.39**
C. Traversin en trapèze d'environ 4" x 8" x 12" x 36" **5.59**
(518)
C. Flocons de mousse, en sacs de 1 lb **1e sac .65**
E. Coussins B. ronds ou A. carrés (2 par paquet) **1e paquet 2.89**

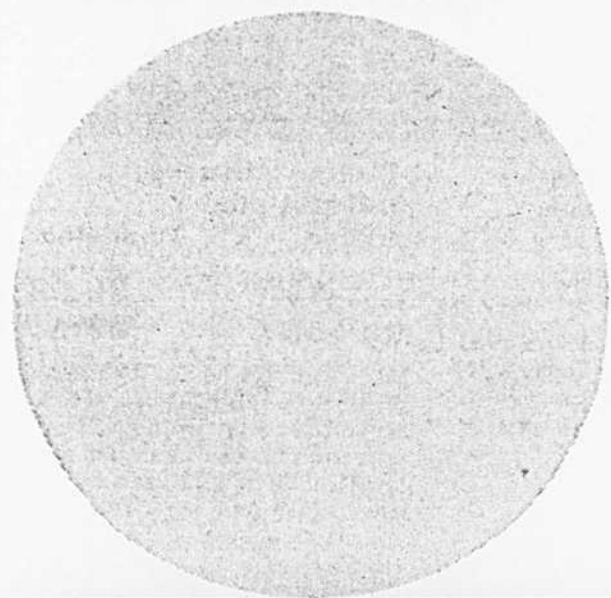
(518/519) Bien choisi pour vous permettre de créer toute une gamme de coussins décoratifs pour enjoliver votre foyer.

Eaton Centre-ville (sisième étage) et à ou par tous les autres magasins Eaton. Y compris Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy. (267 et 374).



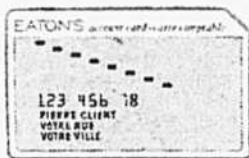
EATON

Les prix spéciaux resteront en vigueur tant que le stock ne sera pas épuisé jusqu'au samedi 27 septembre. Ces articles ne sont que quelques exemples des centaines d'offres exceptionnelles de la vente Transcanada.



VENTE TRANS CANADA EATON

Profitez aussi de rabais non annoncés chez Eaton Centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval. Egalement à ou par Sherbrooke, Ottawa et notre nouveau magasin Eaton, Place Ste-Foy. Magasins et catalogue 842-9211



La carte-comptable Eaton, une façon moderne de magasiner.



En laine peignée

Prix Eaton **89⁹⁹** le 2-pièces

(138) Veston droit 2 boutons avec revers large. Pantalon à jambe un peu évasée. Passants à la ceinture. Choix d'unis, de rayés, de rayés dans les couleurs de cet automne. Tailles 36 à 46, pour la plupart des staturs. Rayon 229.

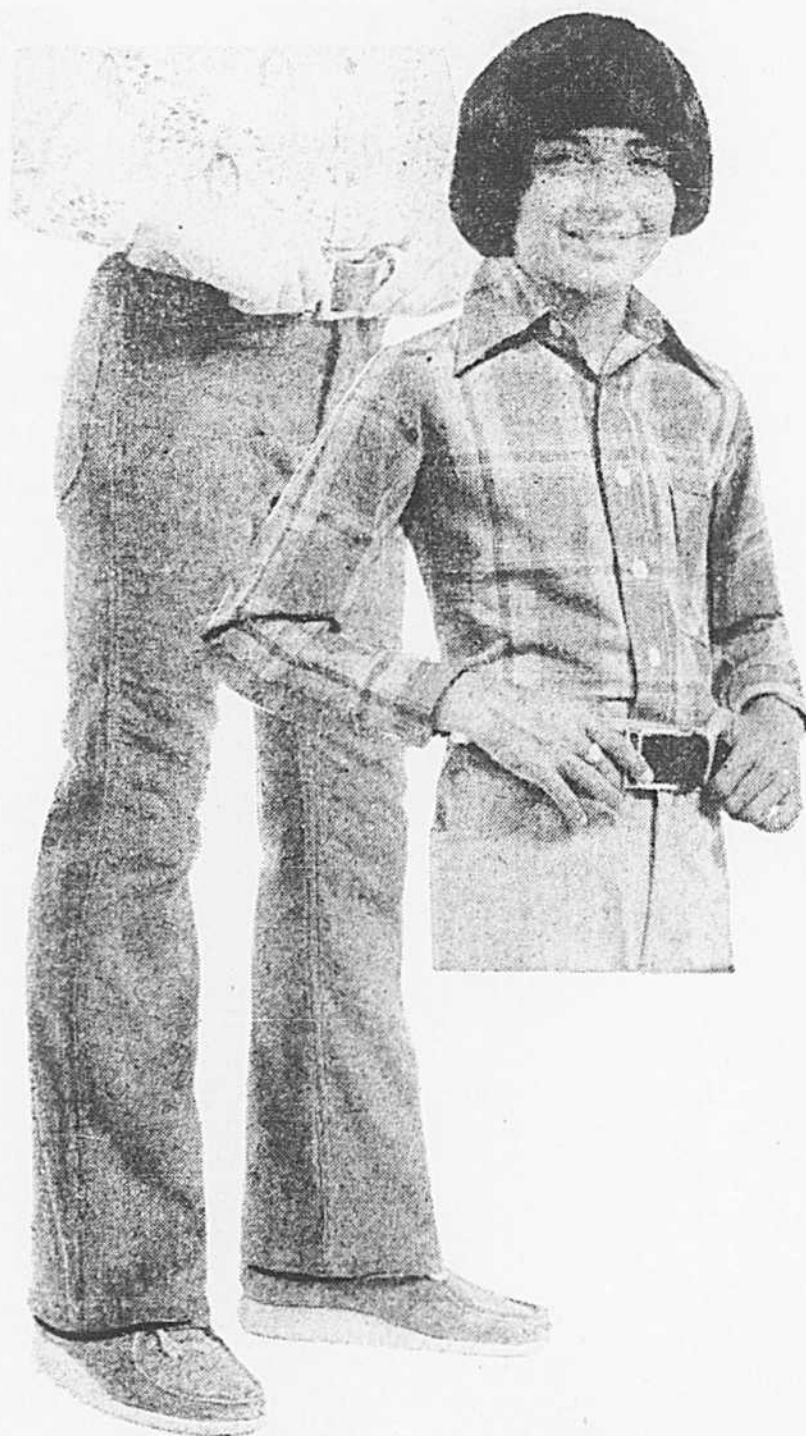
Achat en personne seulement.



Paletot en cuir

Prix Eaton **119⁹⁹** ch.

(130) Modèle en cuir "Cabretta" à doublure amovible. Paletot à devant croisé, doublure amovible en laine. Fixe en acétate. 2 poches à rabat et ceinture bouclée. Brun et noir. Tailles 36 à 44. Environ 36" de longueur. Achat en personne seulement. Rayon 429.

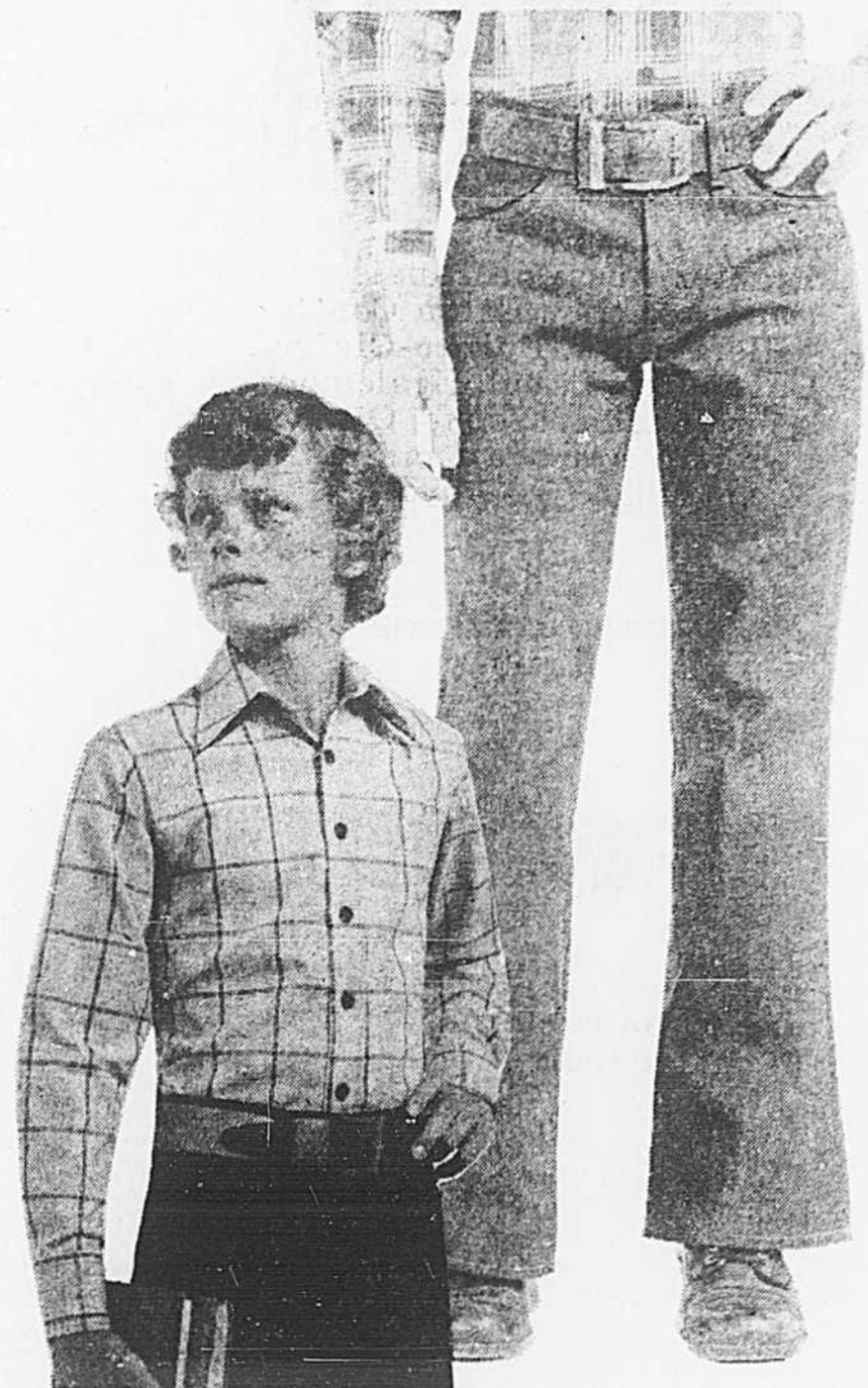


Velours de coton côtelé

Prix Eaton **2 pour 19⁹⁰ 9⁹⁹** ch.
(144) Un pantalon sport conçu pour couvrir la botte sans gêner. Marine ou brun. Tailles 8 à 12 courantes ou élancées. Rayon 232.

Chemises pour garçons

Prix Eaton **2 pour 9⁵⁰ 4⁷⁹** ch.
(145) Chemises sport fabriquées au Canada. Modèle à manches longues en polyester et coton tissé. Motifs de fantaisie en bleu, brun ou vert. Tailles 8 à 12. Rayon 232.



Pour garçons

Prix Eaton **2 pour 14⁵⁰ 7⁴⁹** ch.
(120) Mélange confortable de polyester et coton lavable en machine. Patte de boutonnage devant. Grand choix de motifs. Tailles: 14 à 20. Rayon 432.

Côtelé "Lee"

Prix Eaton **2 pour 21⁰⁰ 10⁹⁹** ch.
(121) Velours de coton côtelé avec 2 poches incurvées devant et 2 poches plaquées derrière. Jambes légèrement évasées. Marine, brun, chameau. Tailles: 14 à 18, courantes ou 14 à 16 élancées. Rayon 432.

Eaton Centre-ville (deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Egalement à ou par Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie et au tout nouveau magasin Eaton de Ste-Foy, Place Ste-Foy.